

Abrégé de l'histoire générale des singes ... / [Georges Louis Leclerc Buffon].

Contributors

Buffon, Georges Louis Leclerc, comte de, 1707-1788.

Publication/Creation

Avignon : A. Berenguier, 1820.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/j6nbegp4>

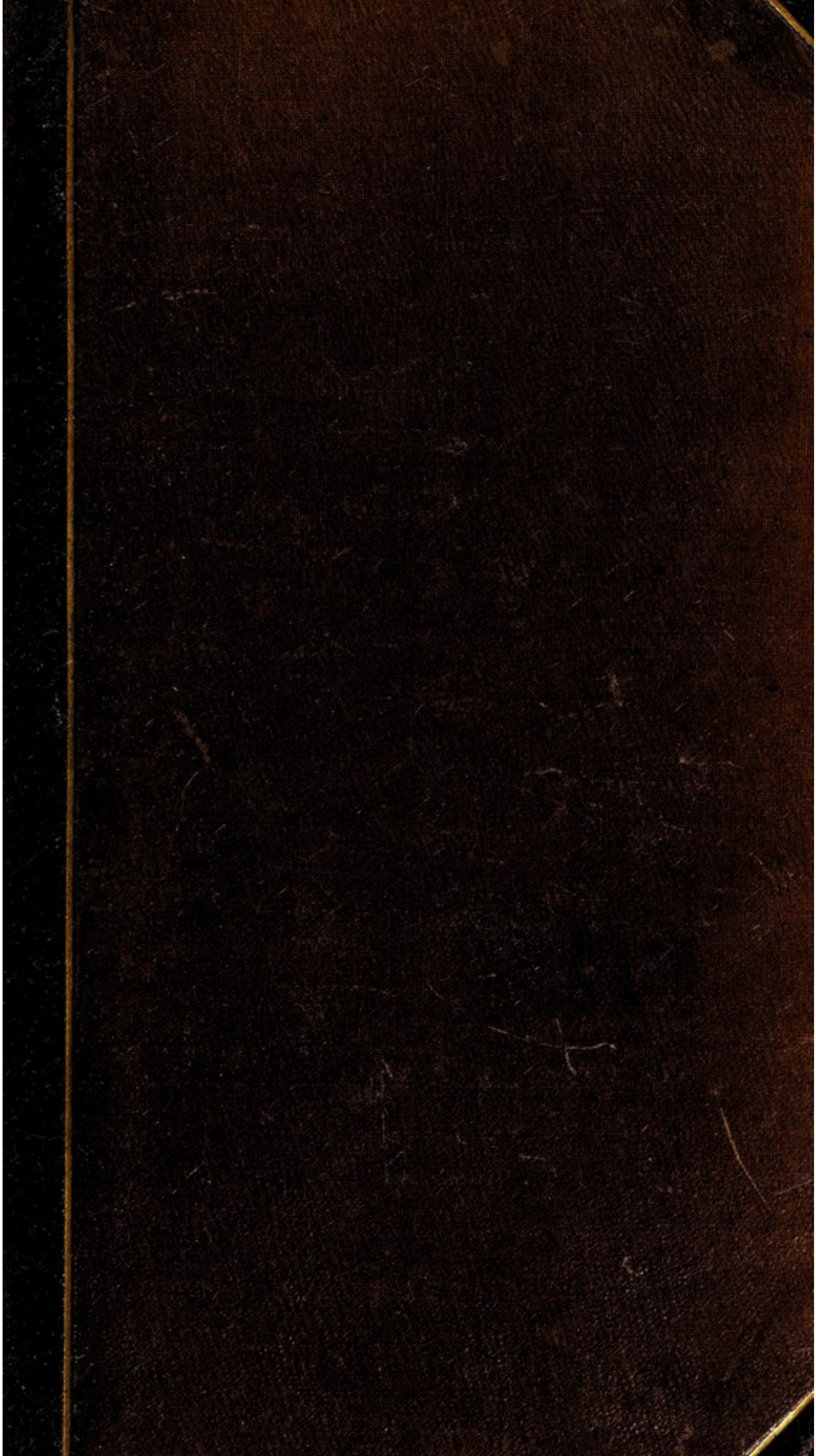
License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

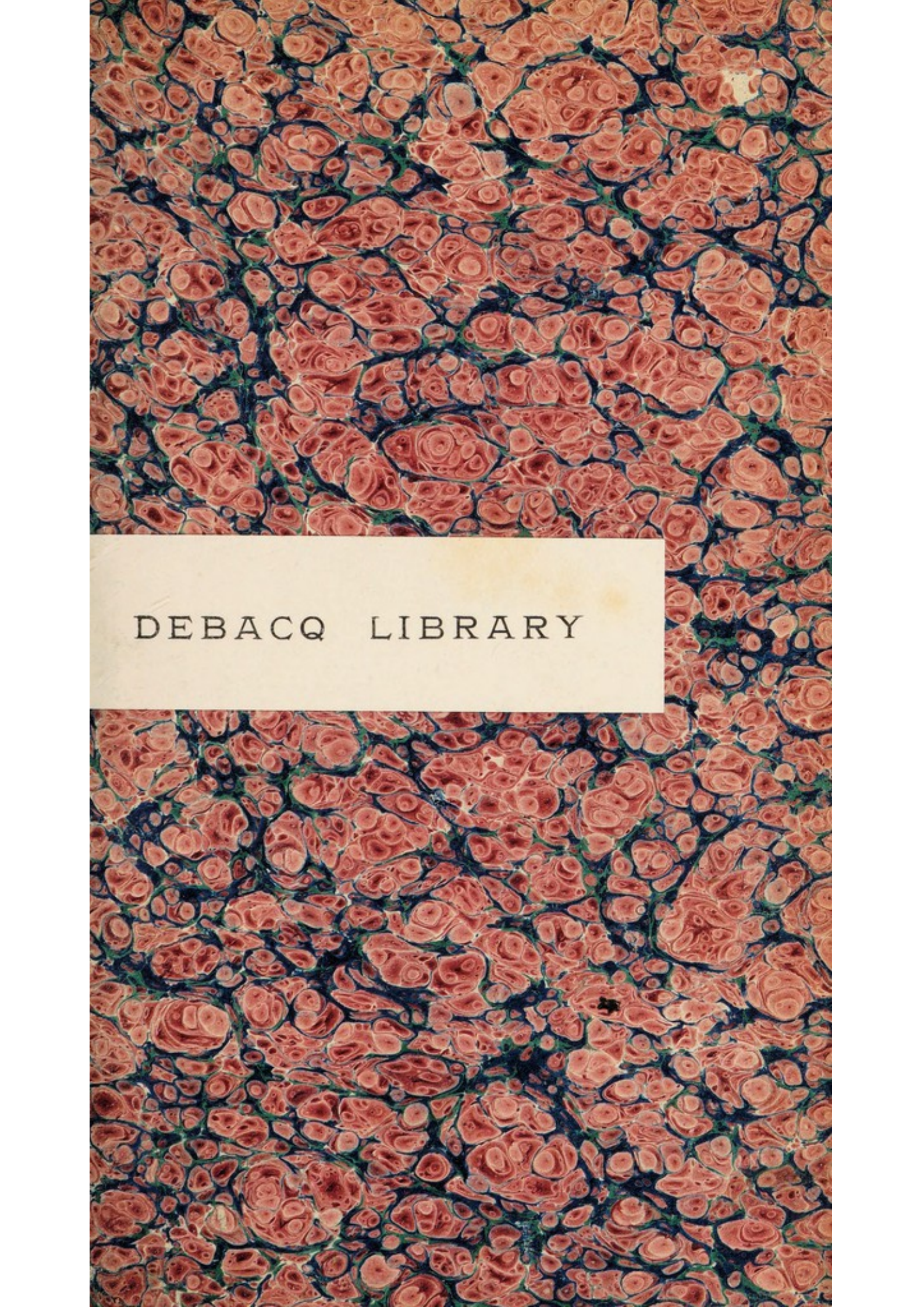
**wellcome
collection**

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>





L'Orange Houtan.

The image shows a book cover with a marbled paper pattern. The pattern consists of irregular, swirling shapes in shades of red, orange, and brown, set against a dark green background. The overall effect is dense and textured. A horizontal white band is positioned across the middle of the cover, containing the text 'DEBACQ LIBRARY' in a simple, black, sans-serif font.

DEBACQ LIBRARY

16077/B

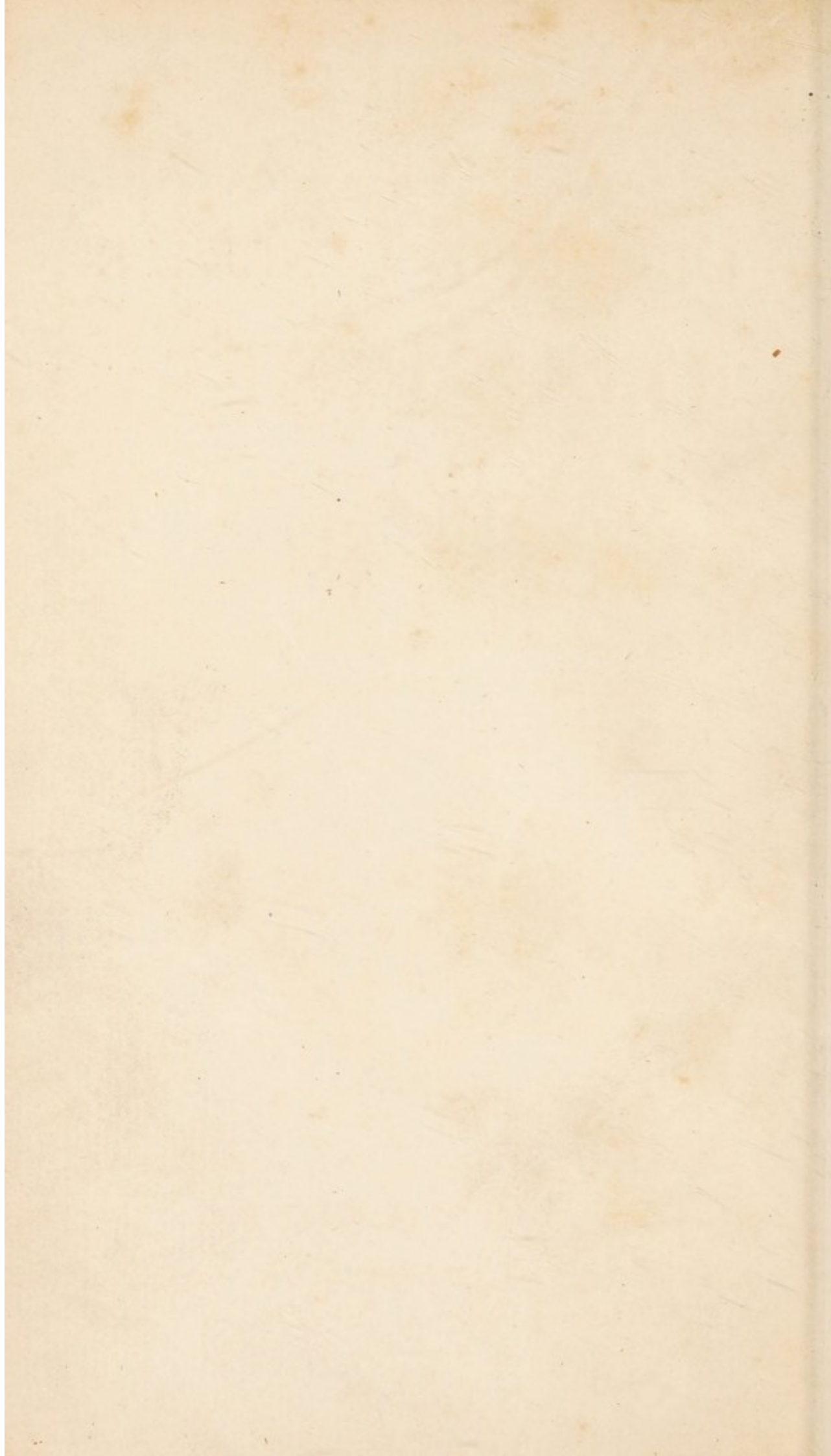
N.XXI.f

BUFFON, GLL de

GR R

" $\frac{1}{2}$

ANNUAIRE GÉNÉRAL
DES PROVINCES



40 186
A B R É G É

DE

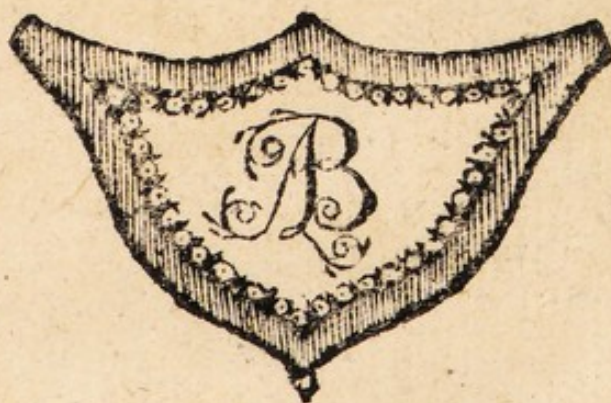
L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES SINGES ;

Par M. LECLERC DE BUFFON.

PREMIÈRE ÉDITION.

ORNÉE d'une centaine de figures en bois,
représentant les caractères et les habitudes
de chaque individu.



A A V I G N O N ,

Chez ALPHONSE BERENGUIER, Imprimeur,
Libraire, près le Collège Royal.

1 8 2 9



L'HISTOIRE GÉNÉRALE

DES SINGES;

Par M. LECLERC DE BUFFON.

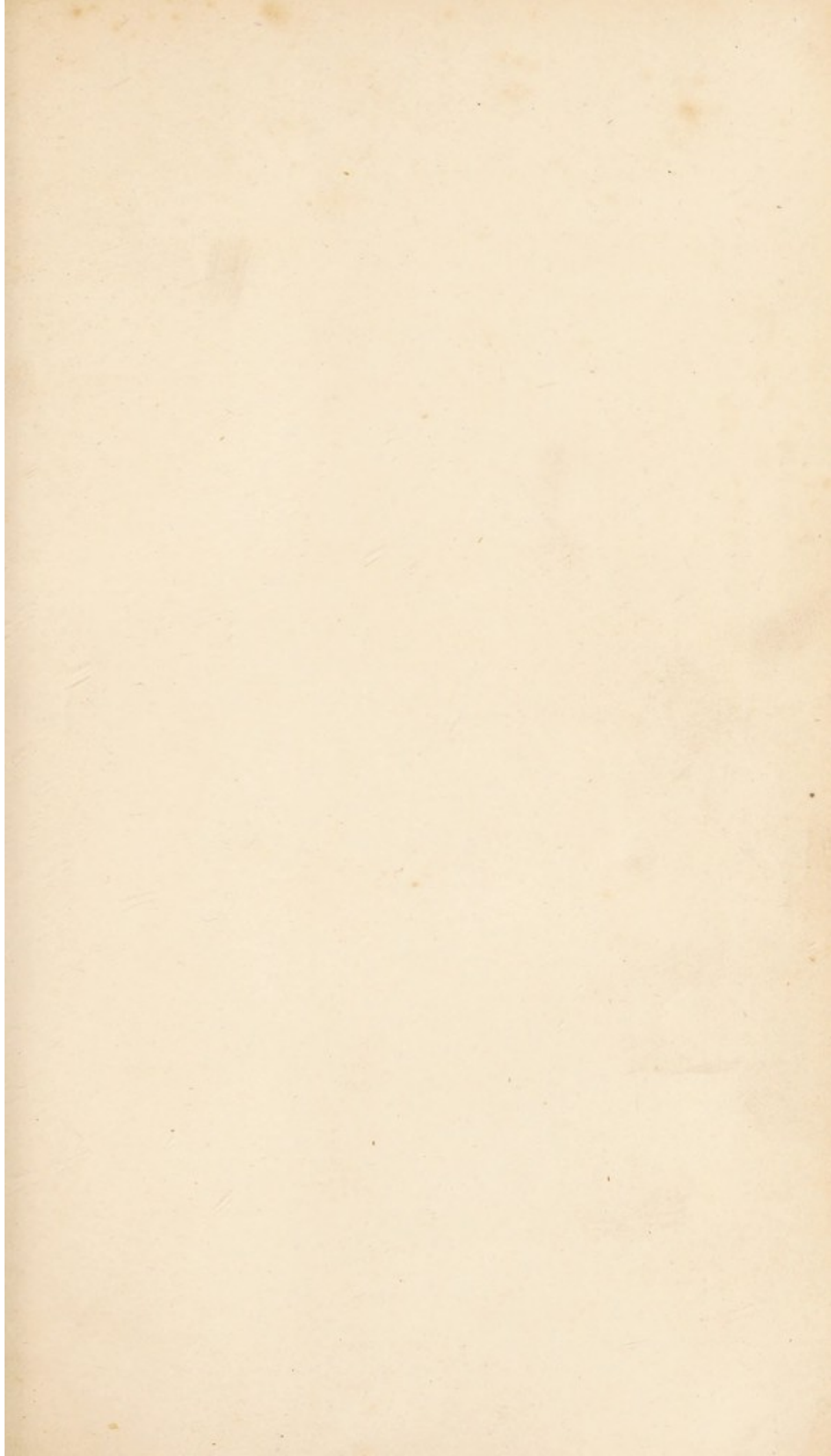
PREMIÈRE ÉDITION.


Orné de deux centes de figures en bois, représentant les caractères et les habitudes de chaque espèce.



A AVIGNON,

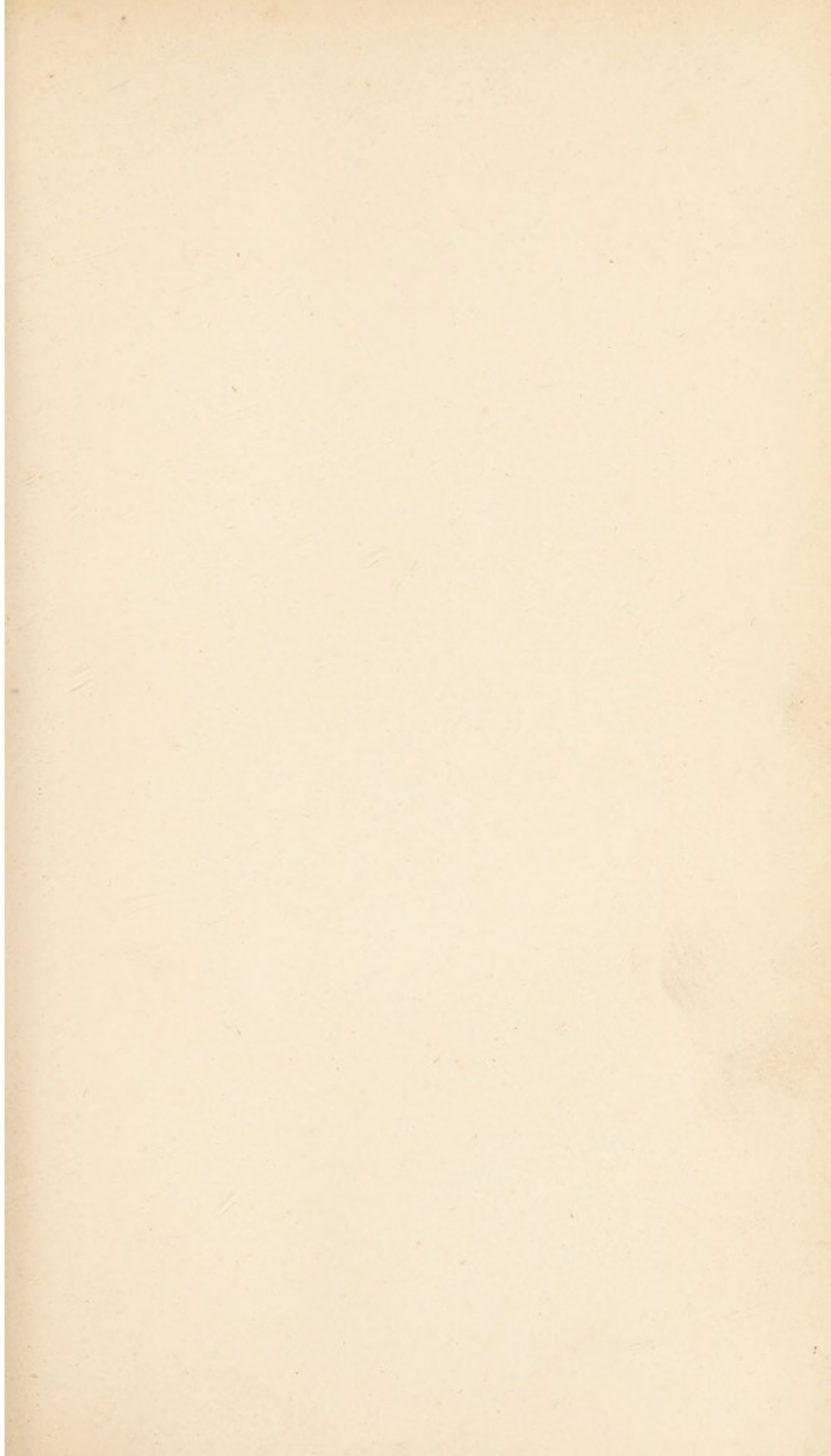
chez ALPHONSE BENOIST, Imprimeur, Libraire, près le Collège Royal.

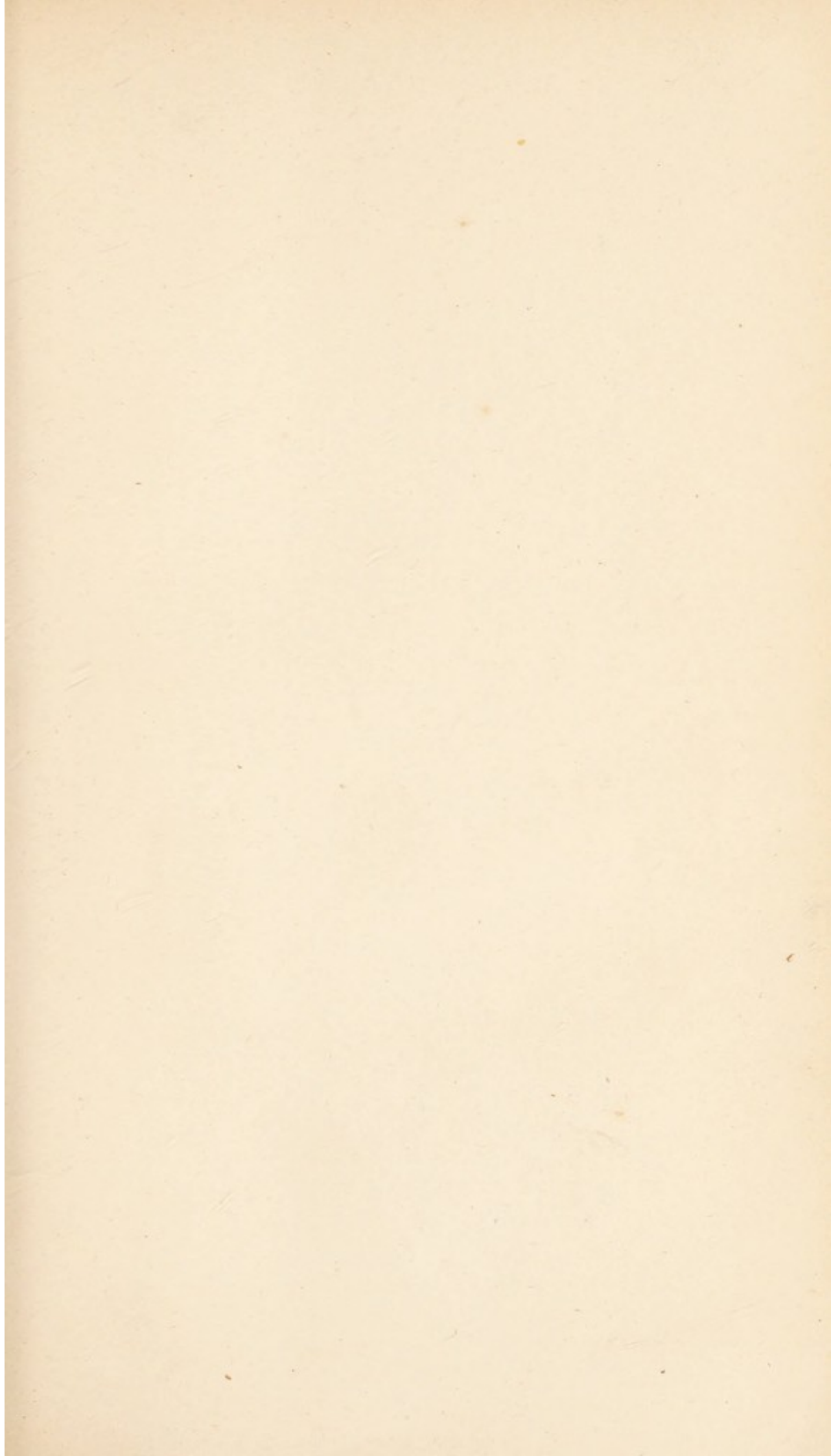


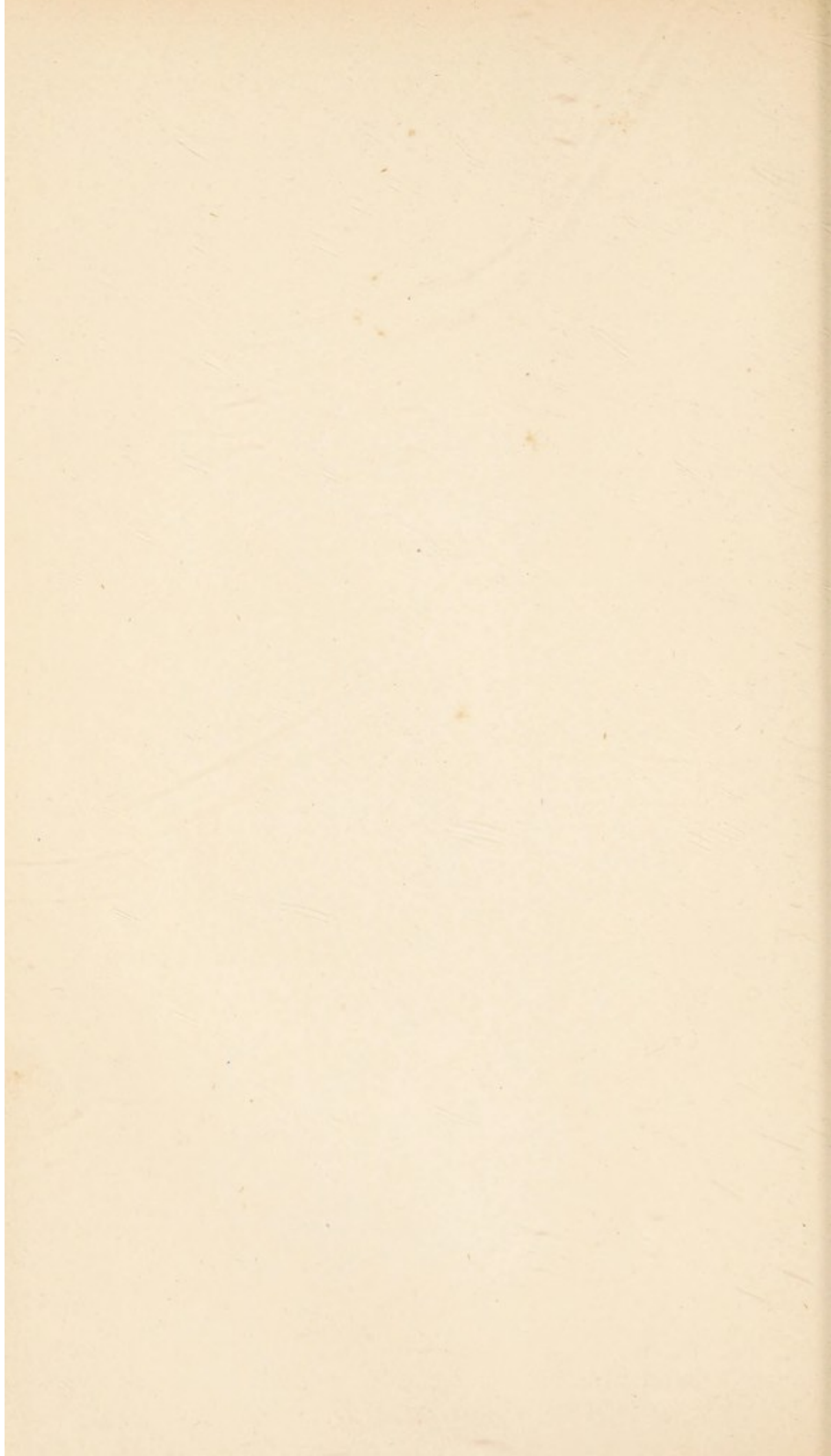


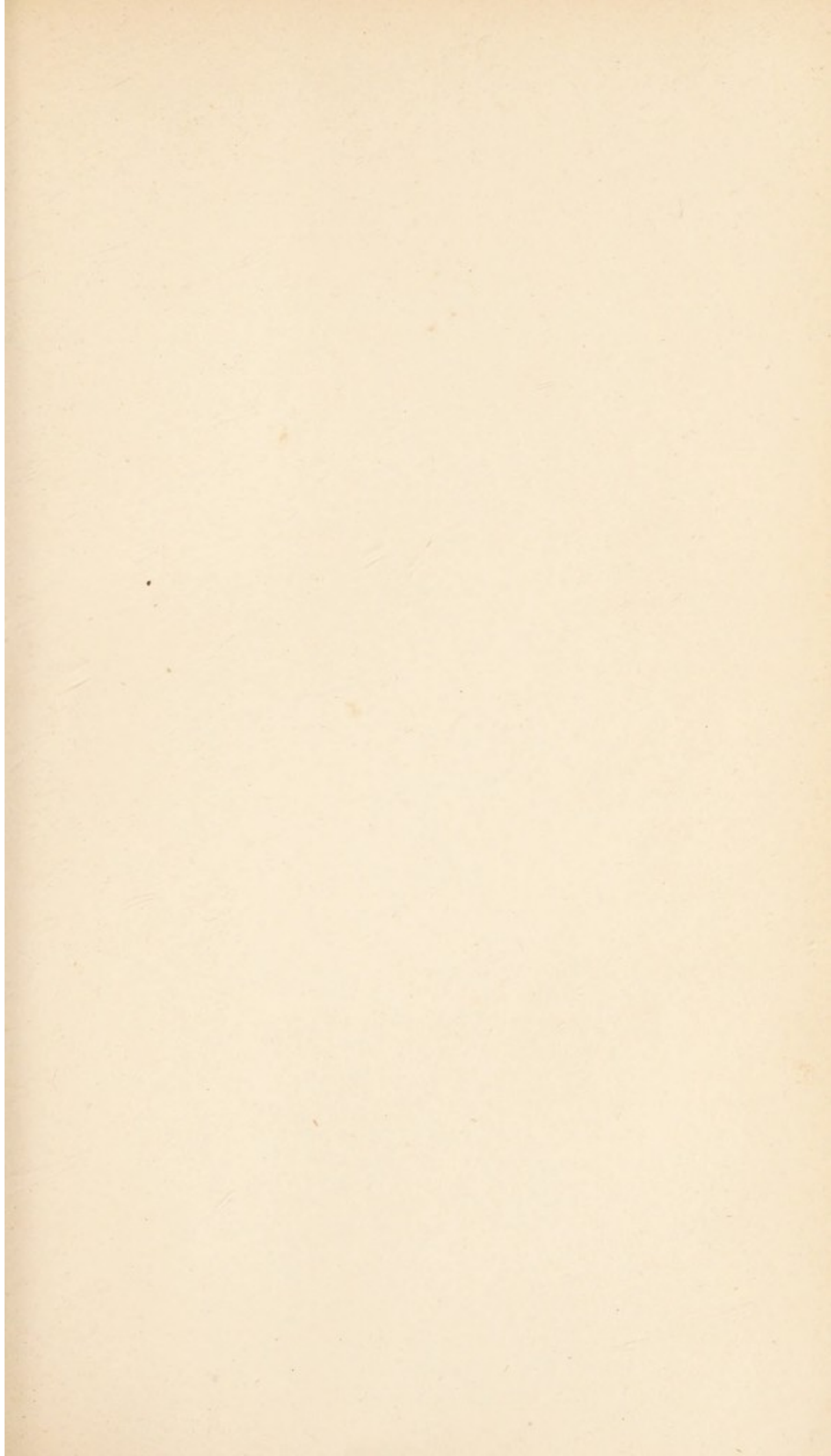
Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Wellcome Library

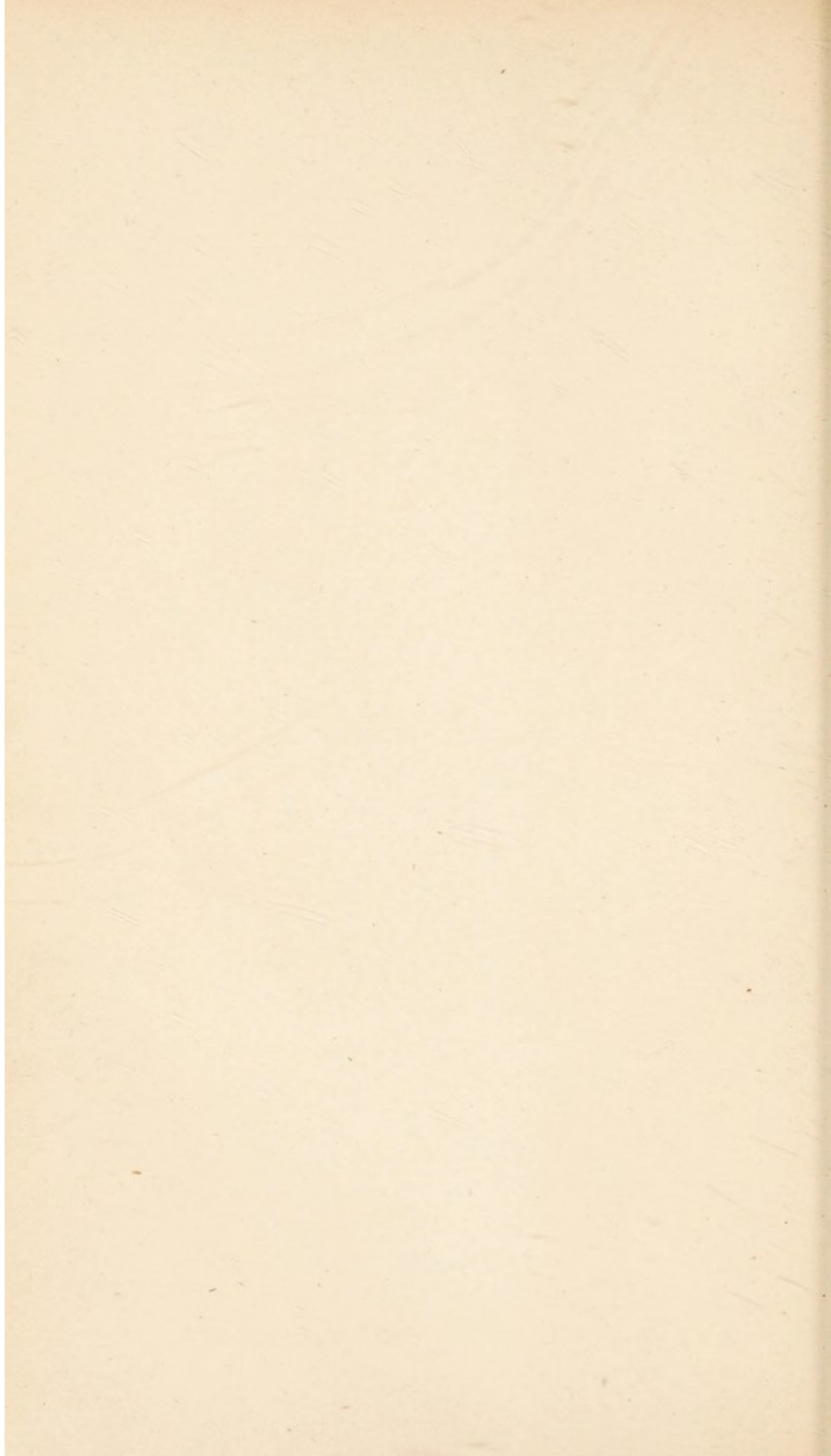
<https://archive.org/details/b29299937>

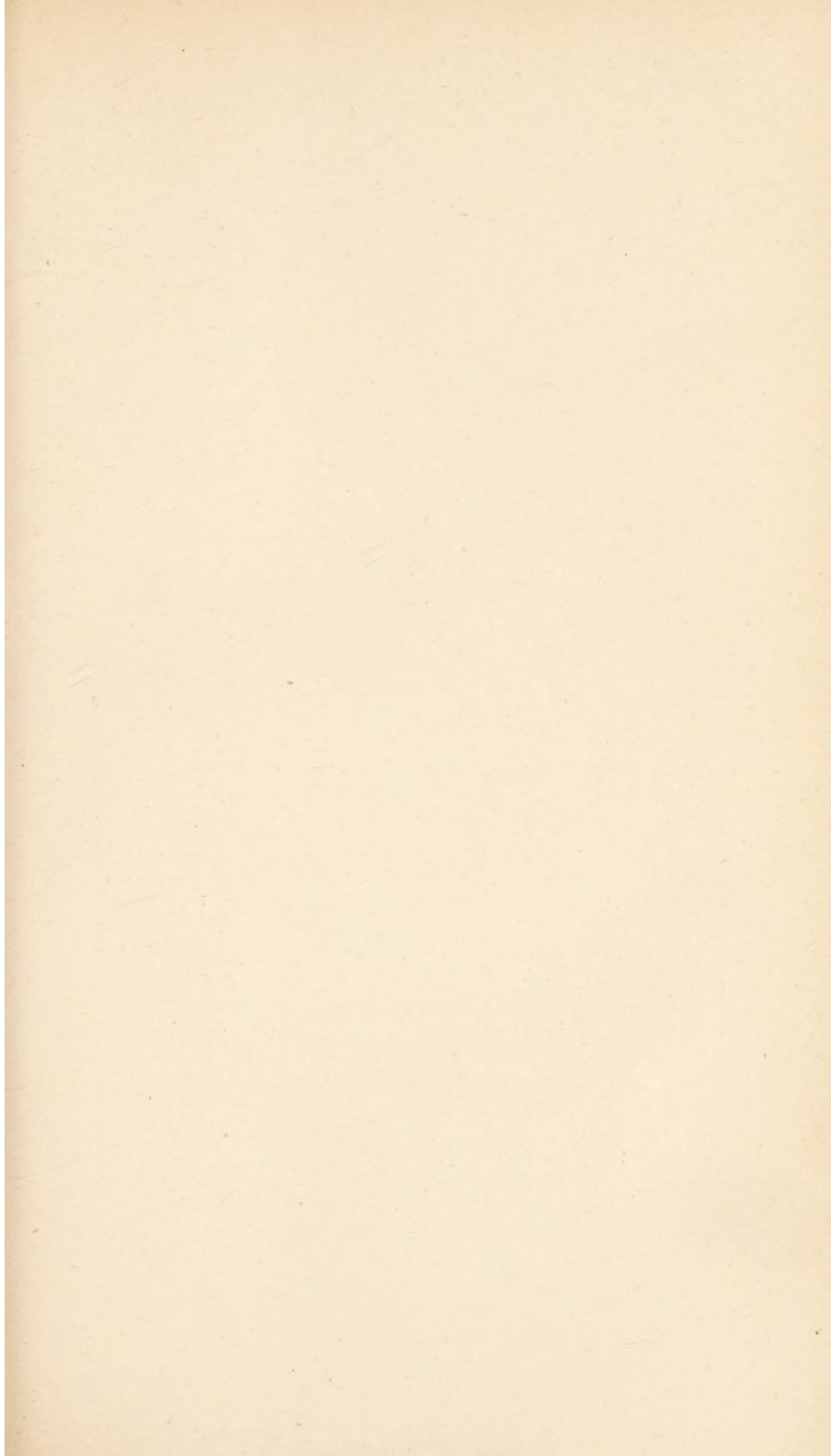


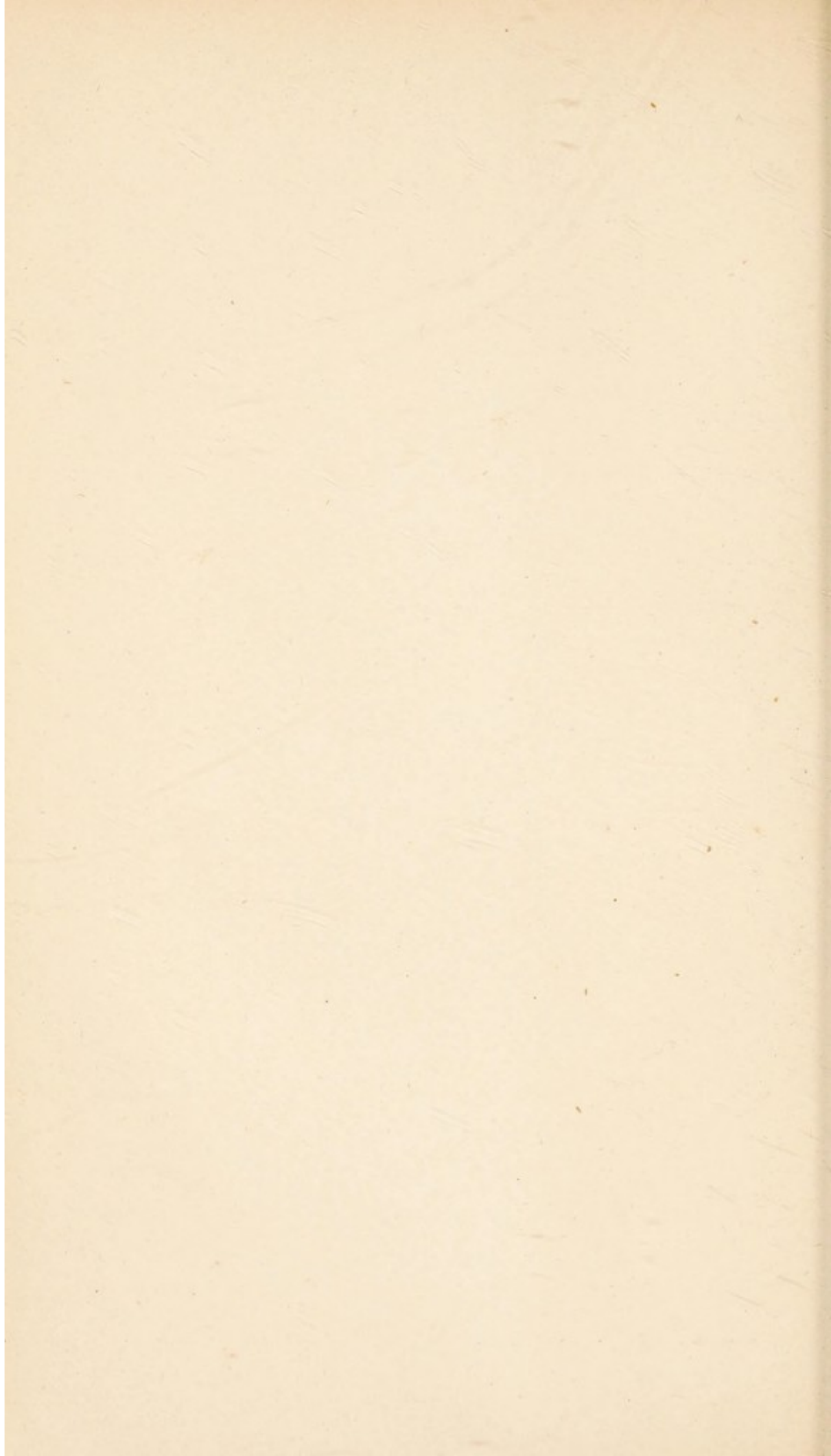


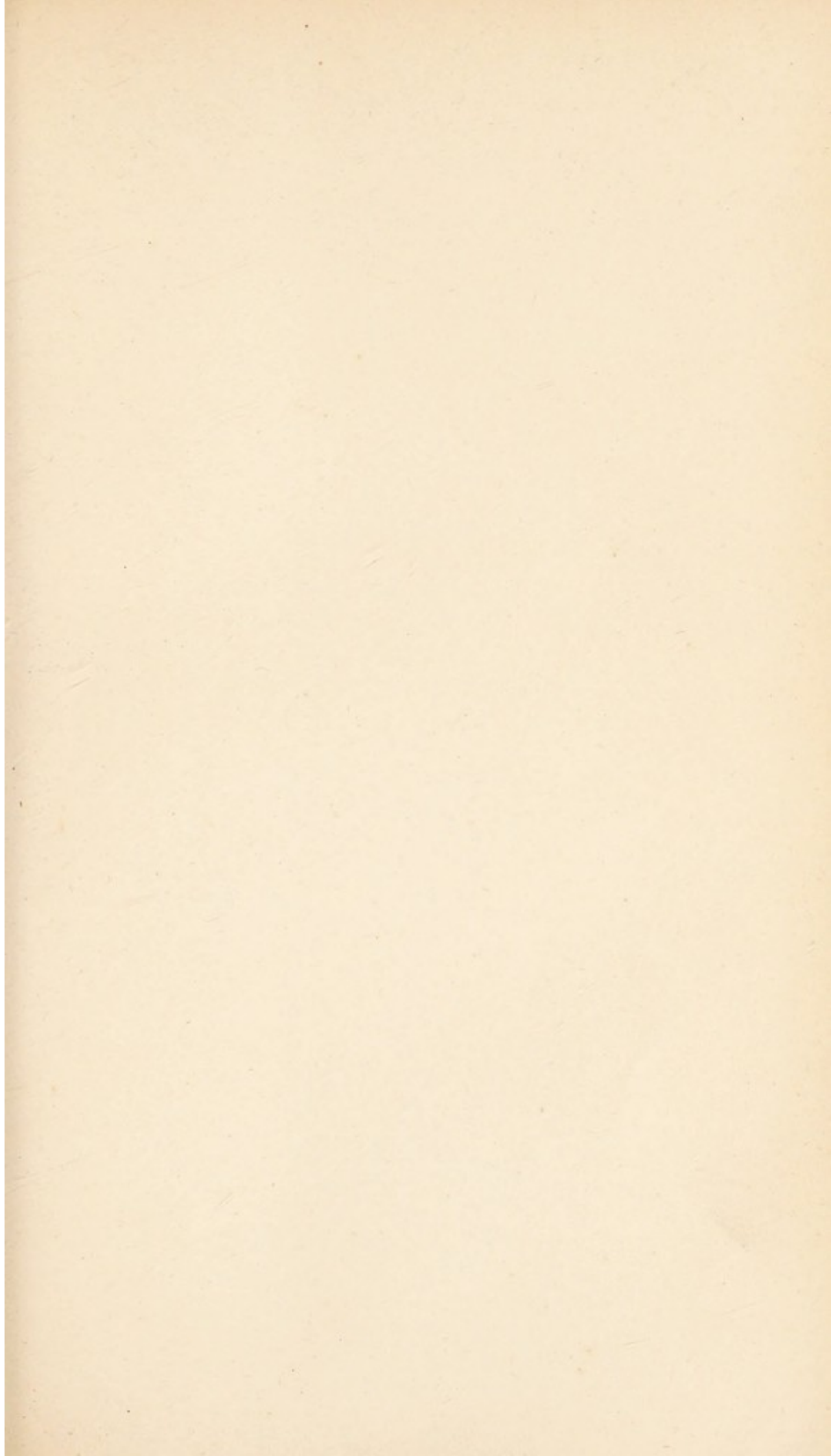


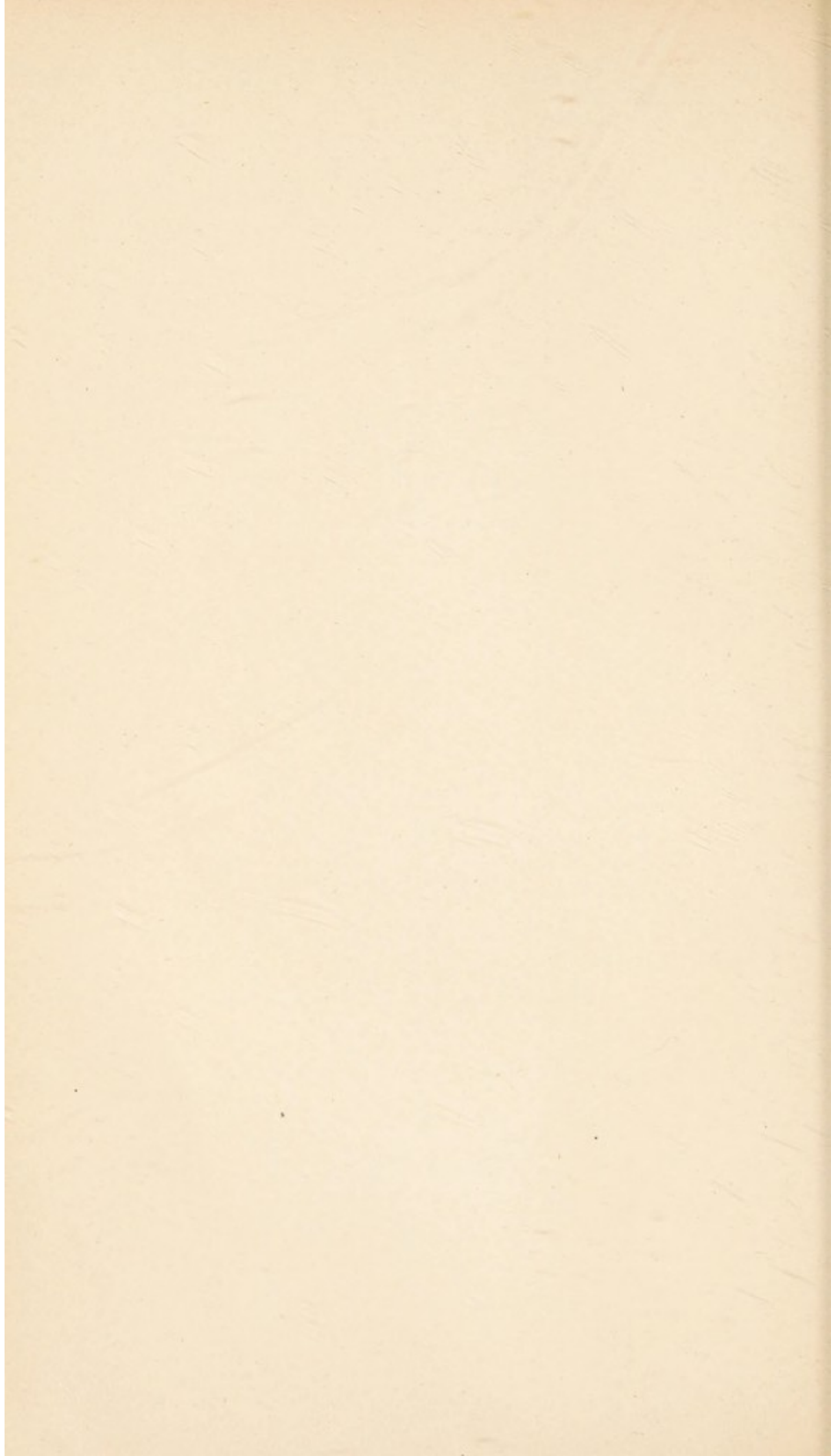


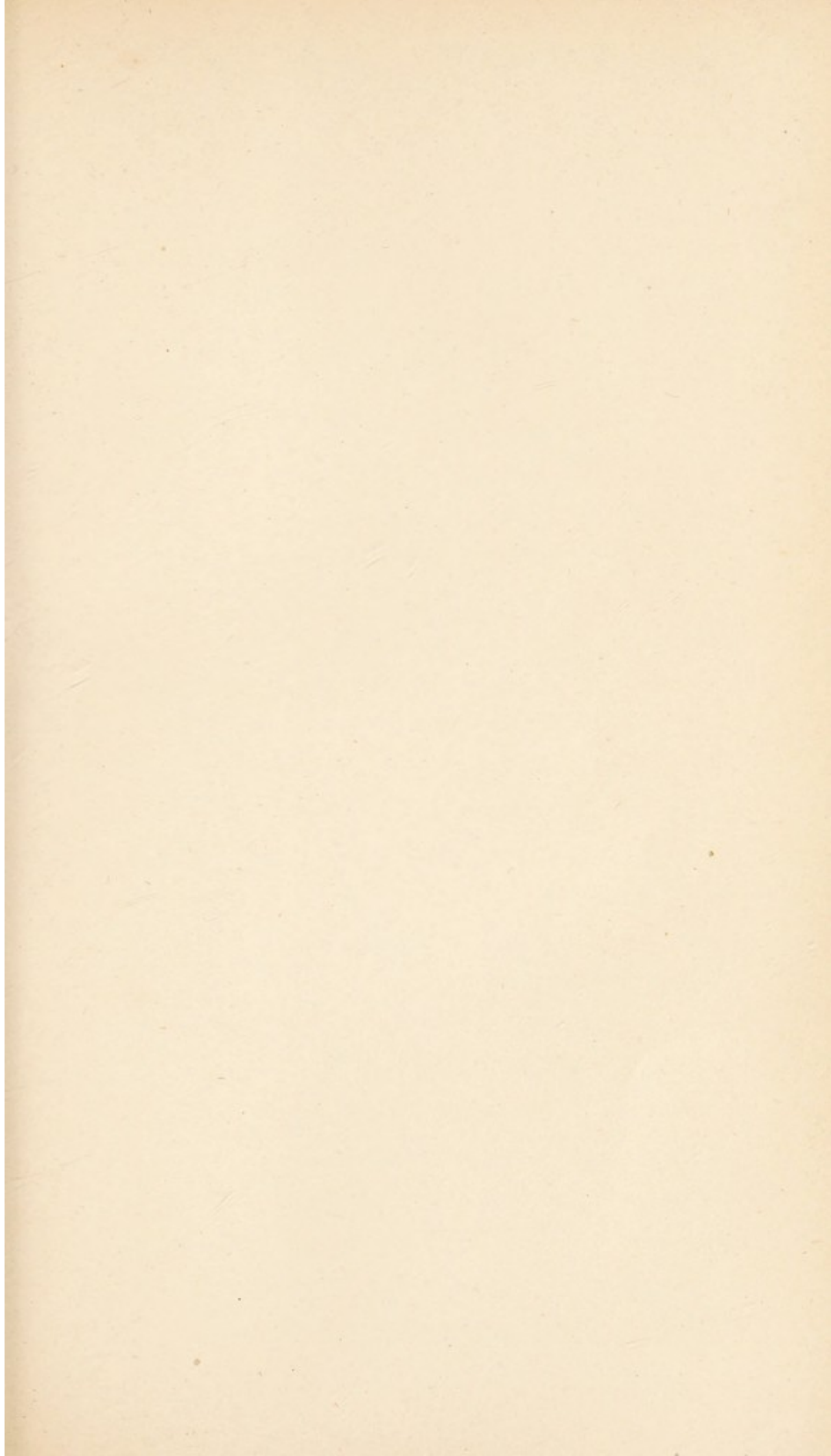


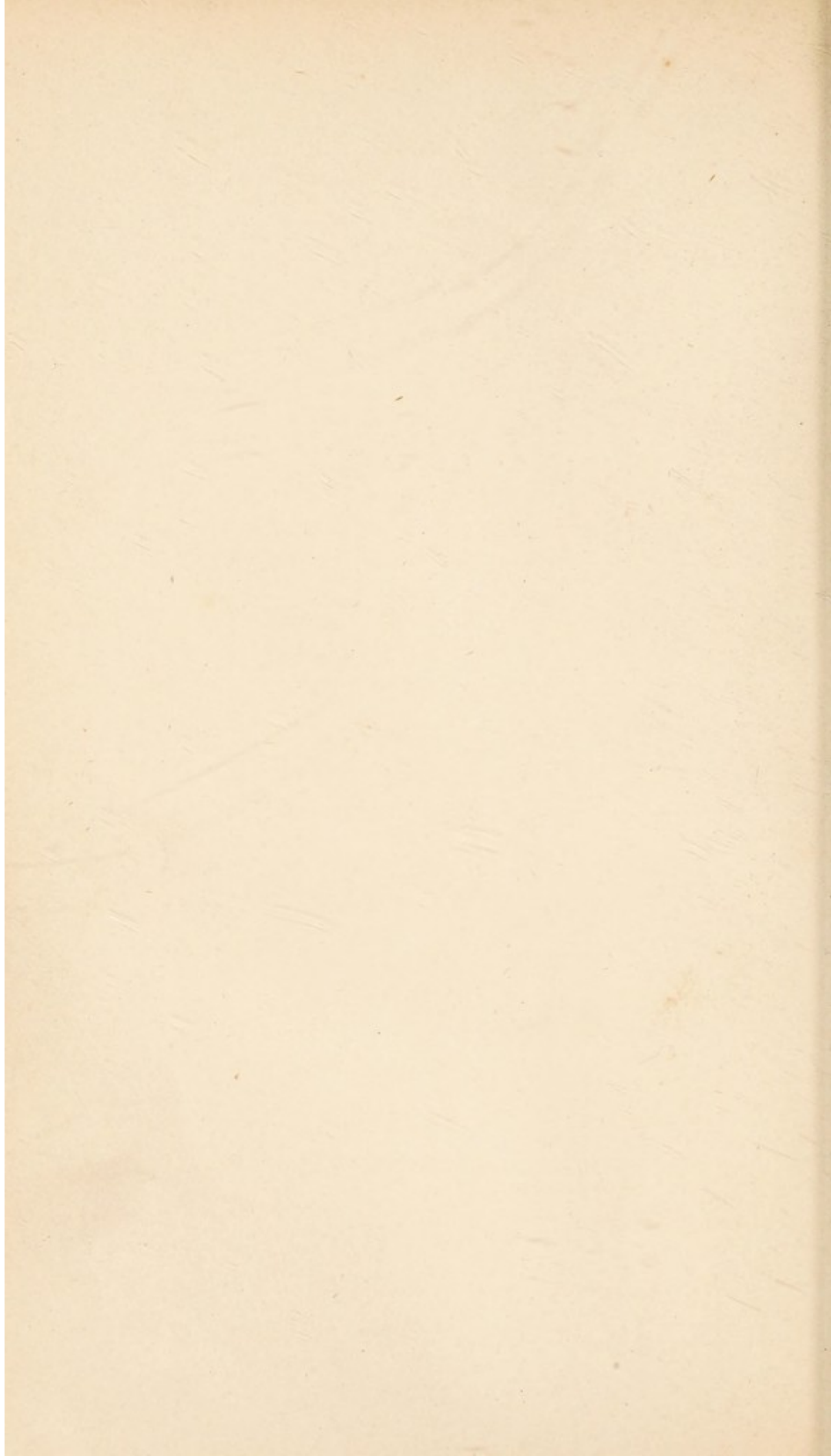


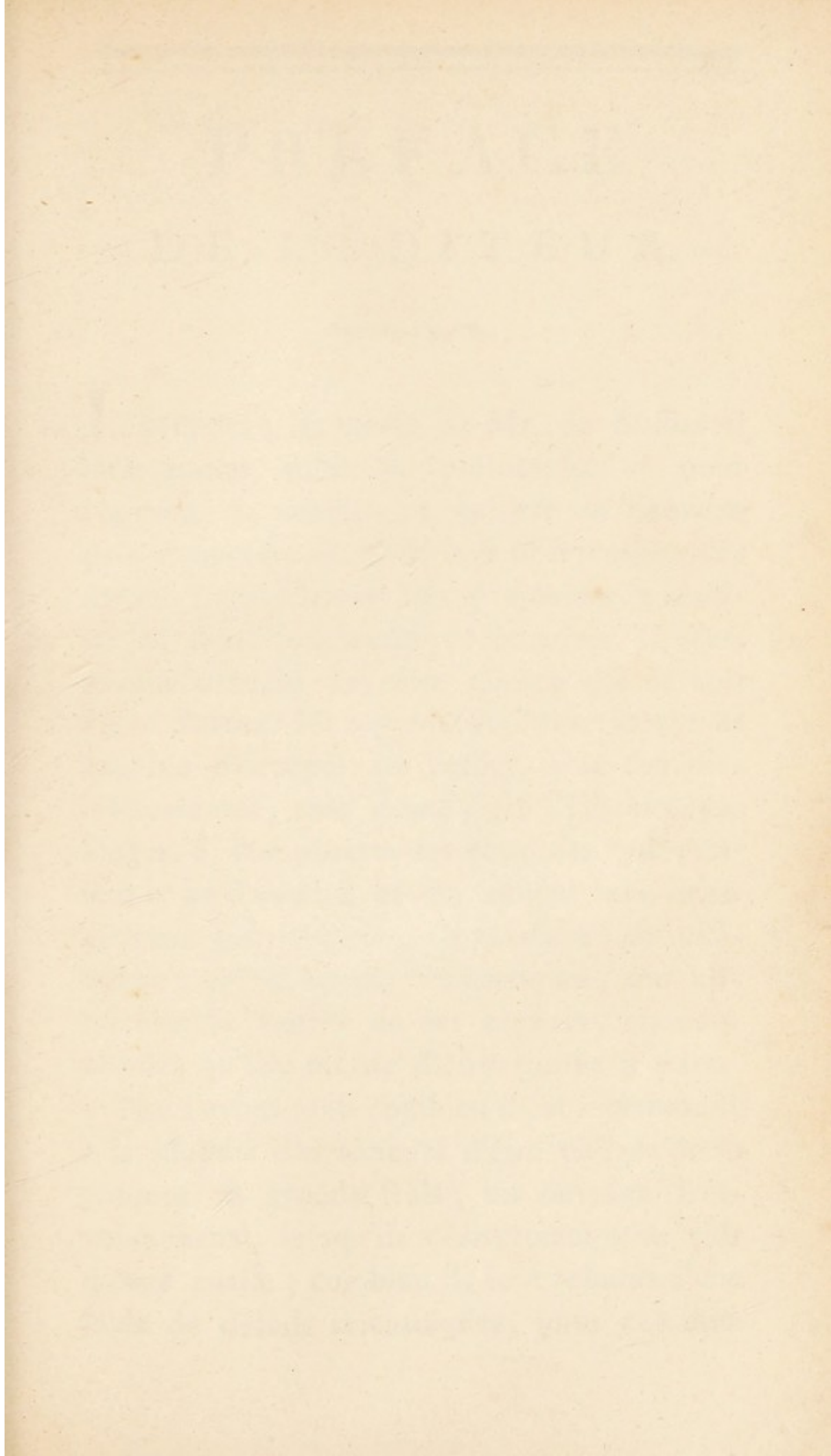


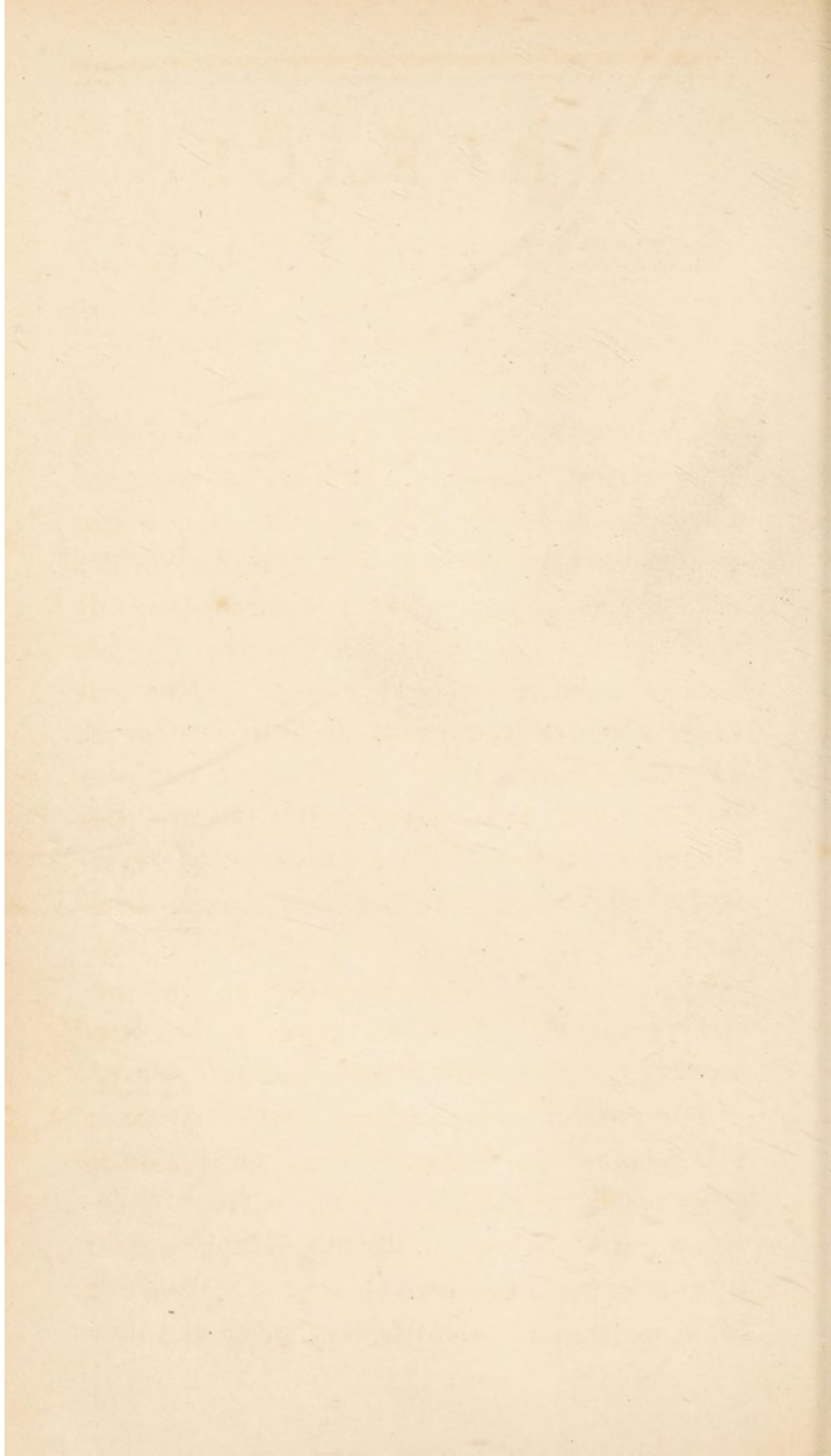






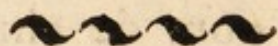






PRÉFACE

DE L'ÉDITEUR.



L'HISTOIRE Naturelle de Mr. de Buffon si intéressante pour le philosophe et pour l'homme du monde, ce qui est un nouveau prix en servant de guide aux observations des savants, qui chaque jour y ajoutent le résultat de leurs précieuses découvertes. Il n'est aucune branche de cette science qui ne soit digne d'attirer les regards de l'observateur et capable d'occuper ses veilles. Une des plus intéressantes, sans doute, est l'Histoire des Singes. Si l'on observe les rapports qui existent entre l'homme et cet animal; son organisation particulière, si parfaite en elle-même; ses habitudes domestiques, son instinct et la variété de ses espèces, on conviendra qu'elle mérite d'être traitée à part.

Nous avons senti combien il est incommode à la plupart des lecteurs d'être obligés de se procurer à grands frais, un ouvrage très-volumineux, lorsqu'ils désireroient n'en voir qu'une partie; combien ils sont rebutés d'une foule de détails scientifiques, pour eux inin-

telligibles , quoique nécessaires aux naturalistes proprement dits.

Tous ces motifs nous ont déterminé à donner au public , une édition de l'Histoire abrégée des Singes , dans laquelle on ne trouvera que le nom de chaque espèce , les climats qu'elle habite , sa description succincte , et ce qu'il peut y avoir dans ses mœurs de plus intéressant pour tous les genres de lecteurs.

Le célèbre Buffon , appelé à si juste titre le Plin François , a fourni le fond du tableau ; c'est avec une réserve scrupuleuse que nous avons intercallé dans ses portraits ceux des espèces nouvellement découvertes , ou traitées avec plus de profondeur par nos naturalistes modernes , tels que Cuvier , Geoffroy , Lacepède , Audebert et les voyageurs. Nous avons ajouté à la description de l'espèce , une gravure qui donne l'idée de sa forme. Quant au format , nous avons cru devoir préférer l'in-12 , comme moins dispendieux et plus portatif.

En entreprenant cet ouvrage , nous n'avons voulu qu'être utile au public ; puisse-t-il l'accueillir avec bienveillance , et nous aurons atteint notre but.

HISTOIRE DES SINGES,

PAR

Mr. DE BUFFON.



L'ORANG-OUTANG.

IL y a plusieurs variétés de cette espèce de singe, qui par sa taille, sa conformation et son intelligence, est celle qui se rapproche le plus de l'homme. Les deux principales sont le Congo et le Jocko. L'Orang-outang proprement dit, qui a au moins cinq pieds de haut, habite plusieurs parties de l'Afrique, quelques contrées du Continent et des grandes îles de l'Inde à l'est; ses yeux sont petits et

noirs , mêlés d'une teinte jaunâtre ; son regard , naturellement farouche , devient triste dans la servitude , et l'inquiétude succède alors à la sécurité : il a la bouche grande , les os des joues saillants , le visage un peu ridé ; le fond de la carnation est d'un blanc gris ou basané ; sa chevelure brunâtre. Les femelles ont les mamelles un peu aplaties , et portent environ sept mois ; on dit qu'elles ont , comme les femmes , un sentiment de pudeur. Ces sortes de singes font un sifflement qui est une espèce de soupir élevé et prolongé , et poussent quelquefois un cri sourd : ce qui a fait croire sans fondement à quelques Naturalistes que ces animaux parloient ; mais l'on a reconnu , par les Orangs - outangs que l'on a emmenés en Europe , que ce n'étoit qu'une espèce de singes beaucoup plus rapprochant de l'espèce humaine par la ressemblance physique à la vérité , mais dénuée de raison , et privée de la parole , à moins qu'on ne veuille prendre pour la parole des sons inarticulés qui diffèrent peu du cri des autres singes. Au reste , ils sont prodigieusement forts , très-adroits , et se servent du bâton pour combattre les Nègres dont ils sont redoutés. Ils marchent ordinairement debout sur les deux pieds , même en portant des choses lourdes : ils ont la démarche grave , les mouvemens me-

Surés, et sont susceptibles d'une certaine éducation : l'on a vu un de ces animaux présenter la main pour reconduire les gens qui venoient le visiter, se promener avec eux comme de compagnie. Il s'asseyoit à table, déployoit sa serviette, se servoit de la cuiller et de la fourchette, et observoit, soit pendant, soit après le repas, une espèce de cérémonial, ou du moins ne faisoit rien que n'eût pu faire une personne raisonnable, et se nourrissoit des mêmes alimens que nous. Quand l'intelligence de ce singe ne s'éleveroit pas au-dessus de celle du chien, ses bras, ses mains, son attitude droite, tout lui donne un grand avantage sur les autres animaux; c'est ce qui a fait prendre à quelques observateurs superficiels son instinct pour la raison; comme d'autres trompés par la ressemblance, avoient pris son extérieur pour celui de l'homme; il en diffère pourtant par le nez qui n'est pas proéminent, par le front qui est trop court, par le menton qui n'est pas relevé à la base, par les yeux trop voisins l'un de l'autre, et par quelques autres différences: il en existe aussi quelques-unes à l'intérieur que l'on a remarquées à la dissection. Mais les Naturalistes frappés de l'exacte ressemblance qu'il y a entre la langue et le cerveau de l'homme et de l'Orang-outang, qui n'a ni la faculté de

penser , ni celle de parler , en ont tiré cette conséquence si juste , que la matière seule , quoique parfaitement organisée , ne peut produire ni la pensée , ni la parole qui en est le signe , à moins qu'elle ne soit produite par un principe supérieur. . . .

Les Orangs-outangs errent dans les bois et sur les montagnes de difficile accès , et y vivent en petites sociétés.

Leur naturel est entièrement sauvage , mais paroît peu méchant : ils parviennent assez aisément à comprendre ce qu'on leur commande , et feroient presque tout ce que fait un domestique , si leur caractère pouvoit se plier à la servitude ; mais elle leur est si opposée , que ceux qu'on transporte en Europe y périssent tous de consommation.

Le petit Orang - outang ou le Jokco n'a guère plus de la moitié de la taille du grand ; c'est une variété de l'espèce ; il a bien à-peu-près les mêmes habitudes : mais il paroît s'éloigner un peu plus de l'homme que le Pongo , par sa conformation extérieure , quoiqu'il n'ait pas moins que lui de cet instinct imitateur , que l'on seroit tenté de prendre pour de l'intelligence.



LE PITHÈQUE.

Les Anciens, au rapport d'Aristote, connoissoient des animaux d'une nature ambiguë, c'est-à-dire, qui tient en partie de l'homme et en partie du quadrupède, parmi lesquels ils placent sur-tout le Cynocéphale et le Pithèque. Comme le Cynocéphale est très-ressemblant au Pithèque, dont il ne diffère que par la supériorité de ses forces, la férocité de ses mœurs et quelques nuances de conformation sur-tout dans la tête, nous nous bornerons à parler du Pithèque. Il paroît, par le témoignage des Anciens, que le Pithèque est le plus doux, le plus docile de tous les singes qui leur étoient

connus, et qu'il étoit commun en Asie aussi bien que dans la Lybie, et dans les autres provinces de l'Afrique qui étoient fréquentées par les voyageurs Grecs et Romains.



LE PITHÈQUE, *vu debout.*

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Pithèque n'a point de queue; il n'a point ses dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a la face plate, les ongles plats, aussi arrondis comme ceux de l'homme; il marche sur deux pieds; il a environ une coudée, c'est-à-dire, tout au plus un pied et demi de hauteur; son naturel est doux, et on l'apprivoise aisément.



LE PITHÈQUE, *Vu de face.*

Les singes Pithèques se trouvent dans les forêts de Bougie , du Cole , et de Stora dans l'ancienne Numidie , qui est aujourd'hui la province de Constantine , du royaume d'Alger ; ils habitent particulièrement ces contrées , et on n'a pas oui dire qu'on en eût observé dans aucun autre lieu de la Barbarie. Ils vivent en troupes dans les forêts de l'Atlas , qui avoisinent la mer , et ils sont si communs à Stora , que les arbres des environs en sont quelquefois couverts. Ils se nourrissent de pommes de pin , de glands doux , de figues d'Inde , de melons , de pastèques , de légumes qu'ils enlèvent des jardins des

Arabes, quelques soins qu'ils prennent pour écarter ces animaux malfaisans. Pendant qu'ils commettent leurs vols, il y en a deux ou trois qui montent sur la cîme des arbres et des rochers les plus élevés pour faire sentinelle ; et dès que ceux-ci aperçoivent quelqu'un ou qu'ils entendent quelque bruit, ils poussent un cri d'alerte, et aussitôt toute la troupe prend la fuite en emportant tout ce qu'ils ont pu saisir.



LE PITHÈQUE *Femelle.*

Le Pithèque femelle n'a guère que deux pieds de hauteur lorsqu'il est droit sur ses jambes ; il peut marcher debout pendant quelque temps ; mais il se soutient avec difficulté dans cette

attitude , qui ne lui est pas naturelle. Sa face est presque nue , un peu alongée et ridée ; ce qui lui donne toujours un air vieux. Il a vingt-huit dents ; les canines sont courtes et à-peu-près semblables à celles de l'homme. Ses abajoues ont peu de largeur ; ses yeux sont arrondis , roussâtres et d'une grande vivacité ; les fesses sont calleuses ; et à la place de la queue , il y a un petit appendice de peau , long de cinq à six lignes. Il se sert de ses pieds et de ses mains avec beaucoup d'adresse , pour saisir les divers objets qui sont à sa portée ; la couleur du Pithèque varie du fauve au gris.



LE PITHÈQUE, *vu de côté.*

Il est naturellement craintif, et il sait distinguer avec une adresse étonnante ceux qui lui veulent du mal. Il se rappelle les mauvais traitemens ; et lorsqu'on lui en a souvent fait essuyer, il faut du temps et des soins assidus pour lui en faire perdre le souvenir. En revanche, il reconnoît ceux qui lui font du bien ; il les caresse, les appelle, les flatte par des cris et par des gestes très-expressifs ; il leur donne même des signes d'attachement et de fidélité ; il les suit comme un chien, sans jamais les abandonner. La frayeur se peint sur le visage du Pithèque, et change de couleur lorsqu'il est saisi d'effroi. Ils an-

noncent leur joie , leur crainte , leurs désirs , leur ennui même par des accens différens et faciles à distinguer. Ils sont très-malpropres , et lâchent leurs ordures par-tout où ils se trouvent ; ils se plaisent à mal faire , et brisent tout ce qui se rencontre sous leur main , sans qu'on puisse les en corriger , quelque châtiment qu'on leur inflige. Les Arabes mangent la chair du Pithèque , et la regardent comme un bon mets.



LE GRAND GIBBON.

Le Gibbon se tient toujours debout , lors même qu'il marche à quatre pieds , parce que ses bras sont aussi longs que son corps et ses jambes. Il a quatre pieds de hauteur ; il n'a

nulle apparence de queue ; mais le caractère qui le distingue évidemment des autres singes , c'est cette prodigieuse grandeur de ses bras qui sont aussi longs que le corps et les jambes pris ensemble ; en sorte que l'animal étant debout sur ses pieds de derrière , ses mains touchent encore à terre , et qu'il peut marcher à quatre pieds , sans que son corps se penche. Il a tout autour de la face un cercle de poils gris , de manière qu'elle se présente comme si elle étoit environnée d'un cadre rond , ce qui donne à ce singe un air très-extraordinaire ; ses yeux sont grands et enfoncés ; ses oreilles nues et bien bordées ; sa face est aplatie , de couleur tannée et assez semblable à celle de l'homme. Le Gibbon est , après l'Orang-outang et le Pithèque , celui qui approcheroit le plus de la figure humaine , si la longueur excessive de ses bras ne le rendoit pas difforme ; car , dans l'état de nature , l'homme auroit aussi une mine bien étrange ; les cheveux et la barbe , s'ils étoient négligés , formeroient autour de son visage un cadre de poil assez semblable à celui qui environne la face du Gibbon.



LE PETIT GIBBON.

Ces singes sont d'un naturel tranquille , et de mœurs assez douces ; ses mouvemens sont ni trop brusques , ni trop précipités ; celui que nous avons vu , prenoit doucement ce qu'on lui donnoit à manger ; on le nourrissoit de pain , de fruits , d'amandes. Il craignoit beaucoup le froid et l'humidité , et il n'a pas vécu long-temps hors de son pays natal ; il est originaire des Indes - Orientales , particulièrement des terres de Coromandel , de Malaga et des îles Moluques. Il paroît qu'il se trouve aussi dans les provinces moins méridionales et qu'on doit rapporter au Gibbon , le singe du royaume de Gannaure , frontière de la Chine , que quelques voyageurs ont indiqué sous le nom de *fefé*.



LE GIBBON CENDRÉ, ou le Vou-Vou.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Gibbon n'a point de queue ; il a les fesses pelées avec de légères callosités ; sa face est plate, brune et environnée tout-autour d'un cercle d'un poil gris ; il a les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme ; il a les oreilles nues, noires et arrondies ; le poil brun ou gris, suivant l'âge ou la race ; les bras excessivement longs ; il marche sur les deux pieds de derrière ; il a trois à quatre pieds de hauteur.

LE MAGOT, *vu de face.*

Cet animal est de tous les singes , c'est-à-dire , de tous ceux qui n'ont point de queue , celui qui s'accommode le mieux de la température de notre climat : nous en avons nourri un pendant plusieurs années ; l'été il se plaisoit à l'air , l'hiver on pouvoit le tenir dans une chambre sans feu. Quoiqu'il ne fût pas délicat , il étoit toujours triste et souvent maussade ; il faisoit également la grimace pour marquer sa colère ou montrer son appétit : ses mouvemens étoient brusques , ses manières grossières , et sa physionomie encore plus laide que ridicule ; pour peu qu'il fût agité de passion , il montrait et grinçait les dents en

remuant la mâchoire ; il remplissoit les poches de ses joues de tout ce qu'on lui donnoit, et il mangeoit généralement de tout, à l'exception de la viande crue, du fromage et d'autres choses fermentées : il aimoit à se jucher, pour dormir, sur un barreau, sur une patte de fer : on le tenoit toujours à la chaîne, parce que, malgré sa longue domesticité, il n'en étoit pas plus civilisé, pas plus attaché à ses maîtres ; il avoit apparemment été mal éduqué, car on en a vus d'autres de la même espèce qui étoient mieux, plus connoissans, plus obéissans, même plus gais et assez dociles pour apprendre à danser, à gesticuler en cadence, et à se laisser tranquillement vêtir et coiffer.

Ce singe peut avoir trois pieds de hauteur lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière ; la femelle est plus petite que le mâle : il marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux. Lorsqu'il est en repos, il est presque toujours assis, et son corps porte sur deux callosités très-éminentes qui sont situées au bas de la région où devoient être les fesses ; l'anus est plus élevé ; ainsi il est plus bas que sur le cul ; ainsi son corps est plus incliné que celui d'un homme assis.



LE MAGOT, *vu de côté.*

Au reste, il y a quelques variétés dans l'espèce du Magot, nous en avons vu de différentes grandeurs et de poils plus ou moins formés, et plus ou moins fournis; il paroît aussi que l'espèce en est assez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien continent, et qu'on la trouve également en Tartarie, en Arabie, en Ethiopie, en Malabar, en Barbarie, en Mauritanie, et jusque dans les terres du Cap de Bonne-Espérance.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Magot n'a point de queue, quoiqu'il

ait un petit bout de peau qui en ait l'apparence ; il a des abaïoues , de grosses callosités proéminentes sur les fesses , des dents canines beaucoup plus longues à proportion que celles de l'homme , la face relevée par le bas en forme de museau , semblable à celui du dogue. Il a du duvet sur la face , du poil brun verdâtre sur le corps , et jaune-blanchâtre sous le ventre. Il marche sur ses deux pieds de derrière , et plus souvent à quatre. Il a trois pieds et demi de hauteur , et il paroît qu'il y a dans cette espèce des races qui sont encore plus grandes. Les femelles sont , comme les femmes , sujettes à un écoulement périodique de sang.





DU PETIT CYNOCÉPHALE.

Le singe que nous avons appelé *Magot* étoit le Cynocéphale des anciens , et je crois mon opinion bien fondée ; mais il y a deux espèces de Cynocéphale ; l'une plus grande , qui est en effet le Magot , et l'autre plus petite , dont nous donnons ici la figure. Ce petit Cynocéphale est sans queue , et cet animal ne nous paroît avoir été indiqué par aucun Naturaliste ; il s'apprivoise plus aisément , et est aussi plus spirituel et plus gai que les autres Cynocéphales. Nous aurions pu l'appeler *petit Magot* ; mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de *petit Cynocéphale* , parce

qu'il diffère du Magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, et qu'il est couvert d'un poil roux, et plus doux que le Magot; et c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur et la prolongation du museau, qu'il diffère aussi du Pithèque, avec lequel on pourroit le confondre. Cette dernière espèce se trouve en Espagne sur le côté de la montagne qui regarde la mer [ils] y sont nombreux; et des personnes dignes de foi ont attesté qu'ils s'y multiplient. C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.



LE GRAND PAPION
OU BABOUIN PROPREMENT DIT.

Dans l'homme la physionomie trompe, et la figure du corps ne décide pas de la forme de l'ame ; mais dans les animaux, on peut juger du naturel par la mine, et de tout l'intérieur par ce qui paroît au-dehors. Par exemple, en jetant les yeux sur nos Singes et nos Babouins, il est aisé de voir que ceux-ci doivent être plus sauvages, plus méchants que les autres ; il y a les mêmes différences, les mêmes nuances dans les mœurs que dans les figures. L'Orang-outang, qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intelligent, le plus grave, le plus docile de tous ; le Mago,

qui commence à s'éloigner de la forme humaine , et qui approche par le museau et par les dents canines , de celle des animaux , est brusque , désobéissant et maussade ; et les Babouins , qui ne ressemblent plus à l'homme que par les mains , et qui ont une queue , des ongles aigus , de gros museaux , ont l'air de bêtes féroces , et le sont en effet. Nous avons vu vivant celui dont nous donnons ici la figure ; il n'étoit point hideux , et cependant il faisoit horreur ; grinçant les dents continuellement , s'agitant , se débattant avec colère , on étoit obligé de le tenir enfermé dans une cage de fer , dont il remuoit si puissamment les barreaux avec les mains , qu'il inspiroit de la crainte aux spectateurs : c'est un animal trapu , dont le corps ramassé et les membres nerveux indiquent la force et l'agilité , qui , couvert d'un poil épais et long , paroît encore plus gros qu'il n'est ; mais qui , dans le réel , est si puissant et si fort , qu'il viendrait aisément à bout d'un ou de plusieurs hommes , s'ils n'étoient point armés ; d'ailleurs , il paroît continuellement excité par la passion qui rend furieux les animaux les plus doux : il est insolemment lubrique et affecte de se montrer en cet état ; il a de même les fesses nues et d'un rouge couleur de sang , l'anus découvert , la queue toujours levée ; il semble faire parade de tou-

tes ses nudités, présentant son derrière plus souvent que sa tête, sur-tout dès qu'il aperçoit des femmes, pour lesquelles il déploie une telle effronterie, qu'elle ne peut naître que du désir le plus immodéré.

Le Magot et quelques autres ont bien les mêmes inclinations; mais comme ils sont plus petits et moins pétulans, on les rend modestes à coups de fouet, au lieu que le Babouin est non-seulement incorrigible sur cela, mais intraitable à tous autres égards. Quelque violente que soit la passion de ces animaux, ils ne produisent pas dans les pays tempérés; la femelle ne fait ordinairement qu'un petit, qu'elle porte entre ses bras et attaché, pour ainsi dire, à sa mamelle. Au reste, ces Babouins, quoique féroces, ne sont pas du nombre des animaux carnassiers; ils se nourrissent et s'entendent pour piller les jardins; ils se jettent les fruits de main en main et par-dessus les murs, et font de grands dégâts dans toutes les terres cultivées.





LE PETIT PAPION.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Papion a des abajoues, et de larges callosités sur les fesses, qui sont nues et de couleur de sang; il a la queue arquée et de sept à huit pouces de long, les dents canines beaucoup plus longues et plus grosses à proportion que celles de l'homme, le museau très-gros et très-long, les oreilles nues, mais point bordées, le corps massif et ramassé, les membres gros et courts, les parties génitales nues et couleur de chair, le poil long et touffu, d'un brun roussâtre et de couleur assez uniforme sur tout le corps; il marche
plus

plus souvent à quatre qu'à deux pieds, il a trois ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. Il paroît qu'il y a dans cette espèce des races encore plus grandes et d'autres beaucoup plus petites. Le Babouin que nous avons fait représenter est de la petite espèce; nous l'avons soigneusement comparé au grand *Babouin* ou *Papion*, et nous n'avons remarqué d'autres différences entre eux que celle de la grandeur; et cette différence ne venoit pas de l'âge, car le petit Babouin nous a paru adulte comme le grand. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.





LE BABOUIN DES BOIS.

On a fait connoître cette espèce, conservée à Londres dans une collection. Ce Babouin a le museau très-alongé et semblable à celui d'un chien ; sa face est couverte d'une peau noire et un peu luisante ; les pieds et les mains sont unis et noirs comme la face, mais ses ongles sont blancs : le poil de ce Babouin est très-long et agréablement mélangé de noir et de brun. Ce Babouin n'avoit que trois pieds de haut ; la queue n'avoit que trois pouces de long, et le dessus en étoit très-garni de poils. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglais l'ont appelé *l'homme des bois*.

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres Babouins, qui probablement ne sont que des variétés du Babouin des bois.

Le premier de ces trois Babouins est nommé le Babouin jaune ; il a la face noire , le museau alongé et des poils longs et bruns au-dessus des yeux ; les oreilles étoient cachées dans le poil , dont la couleur étoit sur tout le corps d'un jaune mélangé de noir. Il avoit deux pieds de hauteur ; il ne différoit du Babouin des bois que par sa taille , et parce qu'il avoit les mains couvertes de poils.

Le second de ces trois Babouins avoit la face d'un brun foncé ; son poil étoit d'un brun pâle sur sa poitrine , d'un cendré obscur sur le corps et sur les jambes , et mélangé de jaune sur la tête. (*On l'appelle Le Babouin cendré.*)

Le troisième avoit la face bleuâtre , de longs poils au-dessus des yeux , et une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil , qui garnissoit la poitrine , étoit cendré , mêlé de noir et de jaunâtre : il avoit trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois Babouins se rapprochent de si près de ceux du Babouin des bois , qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule et même espèce.



LE BABOUIN A LONGUES JAMBES.

Ce Babouin est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre Babouin, et même qu'aucune autre guenon; il a la face incarnate, le front noir et avancé en forme de bourrelet, le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras et les cuisses; blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre; très-long et très-touffu sur le cou, ce qui fait paroître son encolure très-grosse. Les callosités sur les fesses sont larges et rouges; il a la queue très-courte, très-élevée et presque entièrement dénuée de poil, surtout dans sa partie inférieure.

Ce Babouin tient ordinairement ses pou-

ces et ses gros orteils écartés de manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine; les ongles des pouces sont ronds et plats; ceux des autres doigts sont convexes et plus étroits.

Il se nourrit, ainsi que les autres Babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'insectes, et particulièrement de scarabées, de fourmis et de mouches qu'il saisit avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière, même jusqu'à s'enivrer.



LE BABOUIN A MUSEAU DE CHIEN.

Ce Babouin a le museau très - alongé ; très-épais , et semblable à celui du chien ; ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge , garnie de poils très-clair-semés , et la plupart fort courts ; le bout du museau est violet , les yeux sont petits , les cils des paupières supérieures sont longs , noirs et touffus ; mais ceux des paupières inférieures sont très-clair-semés , les oreilles sont pointues et cachées dans le poil ; la tête est couverte tout autour de la face , de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert jaunâtre , dirigés en arrière , plus longs au-dessus de cha-

que oreille , et y formant une houpe bien fournie. Les dents incisives y sont très-grandes , sur-tout les deux du milieu de la mâchoire supérieure ; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant : les dents canines sont très-longues , celles de dessus ont un pouce et demi de longueur et avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros et couvert d'un poil épais , de la même couleur que celui de la tête , et très-long sur le devant et au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre ; les callosités sur les fesses sont larges , proéminentes et roussâtres ; la queue est velue , plus mince vers l'extrémité qu'à son origine , presque aussi longue que le corps , et communément relevée. Ce caractère suffiroit pour faire distinguer le Babouin à museau de chien , du Papion qui a la queue très-courte , mais avec lequel le premier a cependant une très-grande ressemblance , tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le Babouin à museau de chien a les bras et les jambes fort épais et couverts d'un poil touffu. Les mains et les pieds sont noirâtres et presque nus ; tous les ongles sont arrondis et plats.

En Angleterre on avoit reçu un individu de cette espèce qui avoit cinq pieds de hauteur ,

qui avoit été pris dans l'Arabie. Cette espèce de Babouin s'y assemble par centaines ; ce qui oblige les propriétaires des plantations de café, à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux.

Son caractère est d'être fier, indomptable et si fort, qu'il auroit terrassé aisément un homme fort et vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimoit d'une manière très-violente et très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, et l'ayant embrassée devant ce Babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint furieux ; il saisit un pot d'étain qui étoit à sa portée, le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qu'il lui fit une blessure très-considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non-seulement en Arabie, mais encore en Abissinie, en Guinée et en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; ils ont les mêmes habitudes que les Papions, et se réunissent de même pour aller piller les jardins, plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits : ils aiment aussi les insectes et particulièrement les fourmis ; mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de

les priver lorsqu'ils sont jeunes ; et quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-Espérance on s'en servoit quelquefois comme de chien de garde. Ils ajoutent que lorsqu'on les frappe , ils poussent des soupirs et des gémissements accompagnés de larmes.



LE MANDRILL.

Ce Babouin est d'une laideur désagréable et dégoûtante ; indépendamment de son nez tout plat ou plutôt de deux naseaux dont découle continuellement une morve qu'il recueille avec la langue ; indépendamment de son très-gros et long museau , de son corps trapu , de ses fesses couleur de sang , et de son anus apparent , et placé , pour ainsi dire ,

dans les lombes, il a encore la face violette et sillonnée des deux côtés, de rides profondes et longitudinales qui en augmentent beaucoup la tristesse et la difformité; il est aussi plus grand et peut-être plus fort que le Papion, mais il est en même temps plus tranquille et moins féroce. Nous donnons ici la figure du mâle et de la femelle que nous avons vu vivans; soit qu'ils eussent été mieux éduqués, ou que naturellement ils soient plus doux que le Papion, ils nous ont paru plus traitables et moins impudens sans être moins désagréables.

Cette espèce de Babouin se trouve à la Côte d'Or et dans les autres provinces méridionales de l'Afrique, où les Nègres l'appellent *Boggo*, et les Européens Mandrill; il paroît qu'après l'Orang-outang, c'est le plus grand de tous les singes et de tous les Babouins.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Mandrill a des abajoues et des callosités sur les fesses; il a la queue très-courte, et seulement de deux ou trois pouces de long; les dents canines beaucoup plus grosses et plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très-gros et

très-long, sillonné des deux côtés de rides longitudinales, profondes et très-marquées; la face nue et de couleur bleuâtre, les oreilles nues, aussi bien que le dedans des mains et des pieds; le poil long, d'un brun rousâtre sur le corps, et gris sur la poitrine et le ventre; il marche sur deux pieds plus souvent que sur quatre; il a cinq pieds de hauteur lorsqu'il est debout; il paroît même qu'il y en a d'encore plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.





LE CHORAS.

Ce grand et gros Babouin, qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes, et particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres Babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de la tête, et par la couleur de sa peau sur le nez, qui forme une bande d'un rouge très-vif, et sur le milieu de la face dont les joues sont violettes.

Des voyageurs en avoient vu, en 1779, un individu vivant qui avoit cinq pieds de haut. Les oreilles de ce Babouin sont petites et nues; son museau est très-alongé, et son nez paroît tronqué par le bout; ce

qui lui donne de la ressemblance avec le boubou d'un sanglier. Ce boubou, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très-éclatant ; les joues, comme dans le Mandrill, sont d'un violet clair et très-ridées ; l'ouverture de la bouche est très-petite.

Sa houppe est composée de poils noirâtres et très-longs ; la tête, les bras et les jambes sont revêtus de poil court, dont la couleur est mêlée de jaune et de noirâtre ; des poils bruns très-longs couvrent les épaules ; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très-longs ; les mains et les pieds sont noirs, et les ongles plats ; la queue, dont le poil est fort touffu et assez court, n'a que quatre pouces de longueur ; les fesses sont pelées, et d'un pourpre très-vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Nous donnons ici la figure d'un Babouin de cette espèce, âgé de trois ans, que nous avons vu et fait dessiner vivant ; il avoit quatre pieds un pouce de hauteur : son maître l'avoit acheté à Marseille deux ans auparavant, il n'étoit alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il étoit très-remarquable par les couleurs de la face et les parties de la génération ; il avoit le nez, les naseaux, et la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate ;

il avoit aussi une petite tache de ce même rouge au-dessous des paupières. Les yeux étoient environnés de noir et surmontés de poils touffus de même couleur ; les oreilles étoient pointues et de couleur brune ; il portoit , sous le menton , une barbe à flocons d'un blanc jaune , à-peu près semblable à celle du Mandrill. Les poils , à côté des joues , étoient d'un blanc sale et jaunâtre , mais longs et bien fournis ; ces poils hérissés se couchoient et diminuoient de longueur en gagnant le sommet de la tête , et les taches blanches au-dessus des oreilles étoient d'un poil très-court. Le milieu du front étoit couvert de poils noirs qui , s'élevant en pointe vers le sommet de la tête , y formoient une houppe , et s'étendoient en forme de crinière , qui venoit s'unir sur l'épine du dos à une raie noire , laquelle se prolongeoit jusqu'à la queue. Le poil du corps étoit d'un brun verdâtre mêlé de noir ; celui des flancs un peu ardoisé ; et sur le ventre , il étoit d'un blanc sale un peu jaunâtre. Le poil étoit plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la verge ainsi que les callosités sur les fesses , étoient d'un rouge écarlate aussi vif que celui des naseaux , ainsi que la peau de l'intérieur des cuisses. Ce Choras avoit , en marchant à quatre pattes , la même al-

lure que le Papion ; le train de devant étoit sensiblement plus élevé que le train de derrière , les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissoit de fruits , de citrons , d'avoine , de noix qu'il écrasoit entre ses dents , et qu'il avaloit avec la coque ; il les serroit dans ses abajoues qui pouvoient en contenir jusqu'à huit , sans paroître très - remplies. Il mangeoit la viande cuite et refusoit la crue ; il aimoit les boissons fermentées , telles que le vin et l'eau-de-vie. On a observé aussi que ces Babouins sont moins agiles , plus graves et moins malpropres que la plupart des autres singes.





LE SINGE NOIR.

Nous croyons devoir placer dans la famille des singes cynocéphales, une espèce connue seulement depuis quelques années ; on en a donné la figure sous le nom de *Singe noir*. Dans différentes courses que des voyageurs ont fait, ils avoient tué un gros singe d'une espèce particulière, dont ils avoient parfaitement la dépouille. Cet animal, haut deux pieds et demi, est couvert d'un poil brun noir, aussi roide que celui d'un cochon ; ses deux yeux placés très-haut et à fleur de tête, lui donnent un caractère de figure tout-à-fait différent de celui des autres singes ; on nous dit que celui-ci avoit été tué dans une troupe très-considérable d'autres animaux de la

la

la même espèce ; mais qu'il lui avoit paru qu'il y en avoit dans le nombre de beaucoup plus grands et plus gros.

Le singe noir nous paroît être le même que celui qui a été figuré dans un journal anglais , et on lui a donné le nom de singe cochon ; on lui a assigné pour caractères , d'avoir la queue courte , une tête conforme à celle du cochon ; le museau nu ; le corps d'un brun olivâtre ; les fesses couvertes , et les ongles terminés en pointes.

Le singe cochon et le singe noir sont d'ailleurs originaires d'Afrique , et tout me porte à croire qu'ils appartiennent à la même espèce , et peut-être ne sont-ils qu'une variété du Papion ; le pelage du singe cochon est d'un brun foncé mêlé d'olive ; sa face est noire ; la peau est nue et couleur de chair au tour des organes de la génération ; la queue est velue et un peu plus allongée que dans les Papions. Nous ignorons quelles sont les mœurs et les habitudes de ces singes.



L'OUANDEROU ET LE LOWANDO.

Quoique ces deux animaux nous paroissent être d'une seule et même espèce, nous n'avons pas laissé de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, à Ceylan, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes; l'Ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs avec une large chevelure et une grande barbe blanche; au contraire, le Lowando a le corps couvert de poils blanchâtres, avec la chevelure et la barbe noires; il y a encore dans le même pays, une troisième race ou variété qui pourroit bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle est d'une

couleur uniforme et entièrement blanche , corps , chevelure et barbe. Ces trois animaux ne sont pas des singes , mais des Babouins ; ils en ont tous les caractères , tant pour la figure que pour le naturel ; ils sont farouches et même un peu féroces ; ils ont le museau alongé , la queue courte , et sont à-peu-près de la même grandeur et de la même force que les Papions , ils ont seulement le corps moins ramassé et paroissent plus foibles des parties de l'arrière du corps. Celui dont nous donnons la figure , nous avoit été présenté sous une fausse dénomination , tant pour le nom , que pour le climat. Les gens auxquels il appartenoit , nous dirent qu'il venoit du continent de l'Amérique méridionale , et qu'on l'appeloit *Cayouvassou*. Je reconnus bientôt que ce mot *Cayouvassou* est un terme brasilien qui se prononce *Sajououassou* , et qui signifie *Sapajou* ; et que par conséquent ce nom avoit été mal appliqué , puisque tous les Sapajous ont de très-longues queues ; au lieu que l'animal dont il est ici question , est un Babouin à queue très-courte : d'ailleurs , non - seulement cette espèce , mais même aucune espèce de Babouin ne se trouve en Amérique ; par conséquent on s'étoit aussi trompé sur l'indication du climat , et cela arrive assez ordinairement.

rement , sur-tout à ces montreurs d'Ours et de Singes , qui , lorsqu'ils ignorent le climat et le nom d'un animal , ne manquent pas de lui appliquer une dénomination étrangère , laquelle vraie ou fausse est également bonne pour l'usage qu'ils en font. Au reste , ces Babouins-Ouanderous , lorsqu'ils ne sont pas domptés , sont si méchants qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer , où souvent ils s'agitent avec fureur ; mais , lorsqu'on les prend jeunes , on les apprivoise aisément , et ils paroissent même être plus susceptibles d'éducation que les autres Babouins. Les Italiens se plaisent à les instruire , et ils prétendent que les autres singes , c'est-à-dire , les guenons , respectent beaucoup ces Babouins , qui ont plus de gravité et plus d'intelligence qu'elles. Dans leur état de liberté ils sont extrêmement sauvages , et se tiennent dans les bois. Si l'on en croit les voyageurs , ceux qui sont tout blancs sont les plus forts et les plus méchants de tous ; ils sont très-ardens pour les femmes , et assez forts pour les violer lorsqu'ils les trouvent seules , et souvent ils les outragent jusqu'à les faire mourir.

Nous avons aussi été informés que l'Ouanderou , ainsi que le Lovvando , sont très-adroits ; qu'ils s'apprivoisent avec peine , et

qu'ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorsqu'ils sont debout, est à-peu-près de trois pieds et demi.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'Ouanderou a des abajoues et des callosités sur les fesses ; la queue de sept ou huit pouces de long ; les dents canines plus longues et plus grosses que celles de l'homme ; le museau gros et allongé ; la tête environnée d'une large crinière et d'une grande barbe de poil rude ; le corps assez long et assez mince par le bas : il y a dans cette espèce des races qui varient par la couleur du poil ; les uns ont celui du corps noir et la barbe blanche ; les autres ont le poil du corps blanchâtre et la barbe noire. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont trois pieds et demi de hauteur lorsqu'ils sont debout. Les femelles sont sujettes à l'écoulement périodique.





LE SINGE DE MOCO.

Nous donnons ici la figure d'un singe qui nous a été envoyée d'Angleterre, sous le nom de singe de Moco, parce qu'il étoit venu de Moco dans le golfe Persique. Ce singe mâle, que j'ai dessiné vivant, étoit aussi ardent en amour qu'il étoit spirituel.

Pendant que je faisais sa figure, un jeune homme et une jeune femme vinrent le voir; il parut désirer très-fort de s'approcher de la femme; il la tiroit fortement par ses jupons, tachant de la faire tomber sur lui; mais le jeune homme l'ayant écarté et chassé, il fit très-mauvaise mine, et, pour se venger, il lui jeta de toutes ses forces un gros poi

d'étain, qu'il trouva sous sa main. Il n'étoit néanmoins que de la taille d'un enfant de dix ans.

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paroît appartenir, est celle du Lovvando. J'ai dit que, quoique l'Ouanderou et le Lovvando nous parussent être d'une seule et même espèce, nous ne laissons pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'Ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche : au contraire, le Lovvando a le corps couvert de poils blanchâtres avec la chevelure et la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au Lovvando plutôt qu'à l'Ouanderou qu'on peut rapporter l'animal dont nous donnons ici la figure ; car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps et celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire, les mêmes dans l'Ouanderou et le Lovvando.

Au reste, ce Lovvando a les fesses pelées, la face sans poil et de couleur de chair, jusqu'au bas où elle est noire aussi bien que le nez ; il a des poils au-dessus des yeux en forme de sourcils. La tête est coif-

fée de grands poils grisâtres , touffus et serrés , qui lui forment comme une large per-ruque dont les bords sont blancs , et accompagnent la face. Les pieds et les mains sont noirs ; les ongles un peu longs et en gouttières ; la queue est d'une médiocre longueur et bien couverte de poils ; les cuisses et les jambes sont garnies de poils d'un brun roussâtre. Le corps et les bras jusqu'au poignet sont revêtus de longs poils d'un blanc sale , et le dessus du dos est d'un poil brun ; ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins.





LA GUENON A MUSEAU ALLONGÉ.

Cette Guenon a en effet le museau très-long , très-délié , couvert d'une peau nue et rougeâtre. Son poil est très-long sur tout le corps , mais principalement sur les épaules , la poitrine et la tête ; la couleur en est d'un gris-de-fer mêlé de noir , excepté sur la poitrine et le ventre où elle est d'un cendré clair ; la queue est très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis , son naturel est fort doux ; on ignore son pays natal , on le croit apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup , par la conformation , à celle dont nous avons parlé

sous le nom de *Babouin à museau de chien* mais indépendamment de ses habitudes qui sont bien plus douces que celles des Babouins, elle diffère par les couleurs de son poil, et sur-tout par la longueur de sa queue.



LA GUENON A CAMAIL.

Le sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules et la poitrine de cette Guenon, sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout, comme dans la figure, sur ses pieds de derrière; elle a la face noire; le corps, les

bras et les jambes sont garnies d'un poil très-court, luisant et d'un beau noir, ce qui fait ressortir la couleur de la queue qui est d'un blanc de neige, et qui se termine par une touffe de poils également blancs.

Tous les membres de cet animal sont très-déliés ; il n'a que quatre doigts aux mains, comme le Coaita, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, et principalement par les abajoues et par sa queue qui n'est point prenante : aussi n'est-il pas du nombre des Sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des Guenons qui ne se trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de Sierra Leona et de Guinée, où les nègres lui donnent le nom de *Roi des Singes*, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs, et à cause de son camail qui représente une sorte de diadème ; ils estiment fort sa fourrure dont ils se font des ornemens, et qu'ils emploient aussi à différens usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de Guenon, qui a été apportée du même pays que la Guenon à camail, et elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur et le peu de grosseur de sa queue, et sur-tout en ce qu'elle

a cinq longs doigts aux pieds de derrière , et qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil est noir au-dessus de la tête et sur les jambes , bai-foncé sur le dos, et d'un bai très-clair sur les joues , le dessous du corps et la face intérieure des jambes et des bras. Elle nous paroît être une variété dans l'espèce de la Guenon à camail.



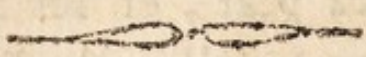
LA GUENON A CRINIÈRE.

Nous donnons cette dénomination à une Guenon qui nous étoit inconnue , et qui a une crinière autour du cou et un flocon de poils au bout de la queue , comme le lion. Elle paroissoit non-seulement adulte , mais

âgée. Nous en donnons ici la figure dessinée d'après l'animal vivant ; c'étoit un mâle, et il étoit assez privé ; il vivoit encore en 1775, à la ménagerie du Roi, à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paroissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue et toute noire ; tout le poil du corps et des jambes est de cette même couleur ; et, quoique long et luisant, il paroît court aux yeux, parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière, d'un gris-brun autour de la face, et une barbe d'un gris-clair : cette crinière, qui s'étend jusqu'au dessus des yeux, est mêlée de poils gris, et dans son milieu, elle est composée de poils noirs ; elle forme une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, et passe devant les oreilles, en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun foncé ; le nez plat, et les narines larges et écartées comme celles de l'Ouanderou dont il a toute la physionomie, par la forme du nez, de la bouche et de la mâchoire supérieure ; mais duquel il diffère, tant par la crinière que par la queue, et par plusieurs

autres caractères. La queue est couverte d'un poil court et noir par-tout , avec une belle touffe de poils à l'extrémité , et longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue , près de son origine , est sans poils ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette Guenon. Les pieds et les mains sont un peu couverts de poils , à l'exception des doigts qui sont nus , de même que les oreilles qui sont plus arrondies à leurs extrémités ; et cachées par la crinière ; en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande Guenon à crinière se trouve en Abissinie , sur le témoignage de beaucoup de gens , qui disent qu'aux environs de Bernacasso , on rencontre de grands singes aussi gros que des brebis , qui ont une crinière comme le lion , et qui vont par nombreuses compagnies.





LA GUENON A FACE POURPRÉE.

Cette Guenon est remarquable par sa face et ses mains qui sont d'un violet pourpre, et par une grande barbe blanche et triangulaire, courte et pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au-delà des oreilles; ce qui lui donne quelque ressemblance avec la Palatine. Le poil du corps est noir; la queue est très-longue, et se termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette espèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné le nom d'*Ouanderou*, ainsi qu'au *Ba. bouin* que nous avons décrit sous ce nom.

Ses habitudes sont très-douces; elle demeure dans les bois où elle se nourrit de fruits et de bourgeons : lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée et familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches, mais qui ressemblent pour tout le reste, à la guenon à face pourprée; et cette variété de guenons blanches est assez rare.



LA GUENON A LONG NEZ.

Cette Guenon, ou singe à longue queue, nous a été envoyée des grandes Indes, et n'étoit connue d'aucun Naturaliste, quoique très-remarquable par un trait apparent,

et qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons , ni même à aucun autre animal ; ce trait est un nez large proéminent , assez semblable par la forme à celui de l'homme , mais encore plus long , mince à son extrémité , et sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Les narines sont posées et ouvertes horizontalement comme celles de l'homme ; leur ouverture est grande , et la cloison qui les sépare est mince ; et comme le nez est très-allongé en avant , les narines sont éloignées des lèvres , étant situées à l'extrémité du nez. La face entière est dénuée de poil comme le nez ; la peau en est d'un brun mêlé de bleu et de rougeâtre. La tête est ronde , couverte au sommet et sur toutes les parties postérieures , d'un poil touffu assez court et d'un brun marron. Les oreilles cachées dans le poil sont nues , minces , larges , de couleur noirâtre et de forme arrondie , avec une échan rare assez sensible à leur bord. Le front est court , les yeux sont assez grands et assez éloignés l'un de l'autre ; il n'y a ni sourcils , ni cils à la paupière inférieure , mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande et garnie de fortes dents canines et de quatre incisives à chaque mâchoire , semblables à celles de l'homme. Le corps

est gros et couvert d'un poil d'un brun marron plus ou moins foncé sur le dos et sur les flancs , orangé sur la poitrine , et d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre , les cuisses et les bras , tant au-dedans qu'au-dehors.

Il y a sous le menton , autour du cou et sur les épaules , des poils bien plus longs que ceux du corps , et qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a , comme les autres , des callosités sur les fesses ; sa queue est très-longue , et garnie , en dessus et en dessous , de poils fauves assez courts ; ses mains et ses pieds nus à l'intérieur , sont à l'extérieur couverts de poils courts et d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts , tant aux mains qu'aux pieds , dont les ongles sont noirs ; celui des pouces est aplati , et les autres sont convexes.





LE MAIMON.

Les Singes , les Babouins et les Guenons , forment trois troupes , qui laissent entre elles deux intervalles ; le premier est rempli par le Magot , et le second par le Maimon : celui-ci fait la nuance entre les Babouins et les Guenons , comme le Magot la fait entre les Singes et les Babouins ; en effet , le Maimon ressemble encore aux Babouins par son gros et large museau , par sa queue courte et arquée ; mais il en diffère et s'approche des guenons par sa taille qui est fort au-dessous de celle des Babouins , et par la douceur de son naturel. On a donné la figure et la description de cet animal sous la dénomination de

Singe à queue de cochon ; ce caractère particulier suffit pour le faire reconnoître , car il est le seul de tous les babouins et guenons qui ait la queue nue , menue et tournée comme celle du cochon. Il est à-peu-près de la grandeur du Magot , et ressemble si fort au Macaque qu'on pourroit le prendre pour une variété de cette espèce , si sa queue n'étoit pas tout-à-fait différente ; il a la face nue et basanée , les yeux châtain , les paupières noires , le nez plat , les lèvres minces avec quelques poils roides , mais trop courts pour faire une moustache apparente. Il n'a pas , comme les singes et babouins , les bourses à l'extérieur , le tout est caché sous la peau ; aussi le Maimon , quoique très-vif et plein de feu , n'a rien de la pétulance impudente des babouins ; il est doux , traitable et même caressant : on le trouve à Sumatra , et vraisemblablement dans les autres provinces de l'Inde méridionale ; aussi souffre-t-il avec peine le froid de notre climat : celui que nous avons vu à Paris , n'a vécu que peu de temps.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Maimon a des abajoues et des callosités sur les fesses , la queue nue , recoquillée et longue de cinq ou six pouces ; les

dents canines pas plus longues à proportion que celles de l'homme : le museau très-large, les orbites des yeux fort saillantes au-dessus, la face, les oreilles, les mains et les pieds nus, de couleur de chair ; le poil d'un noir olive sur le corps, et d'un jaune roussâtre sur le ventre ; il marche tantôt sur deux pieds et tantôt sur quatre : il a deux pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout.



LE MACAQUE, *ou de face.*

De toutes les guenons ou singes à longue queue, le Macaque est celui qui approche le plus des Babouins ; il a, comme eux,

le corps court et ramassé, la tête grosse, le museau large, le nez plat, les joues ridées, et en même temps il est plus gros et plus grand que la plupart des autres guenons; il est aussi d'une laideur hideuse, en sorte qu'on pourroit le regarder comme une petite espèce de Babouins, s'il n'en différoit pas par la queue qu'il porte en arc comme eux, mais qui est longue et bien touffue; au lieu que celle des Babouins, en général, est fort courte. Cette espèce est originaire du Congo et des autres parties de l'Afrique méridionale; elle est nombreuse et sujette à plusieurs variétés pour la grandeur, les couleurs et la disposition du poil. Celui que nous appelons ici l'*Aigrette*, parce qu'il a sur le sommet de la tête un épi ou aigrette de poil, ne nous a paru qu'une variété du premier auquel il ressemble en tout, à l'exception de cette différence et de quelques autres légères variétés dans le poil; ils ont tous deux les mœurs douces, et sont assez dociles; mais indépendamment d'une odeur de fourmi ou de faux musc qu'ils répandent autour d'eux, ils sont si mal-propres, si laids et même si affreux lorsqu'ils font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur et dégoût. Ces guenons vont souvent par troupes et se rassemblent, sur-tout,

pour voler des fruits et des légumes. On raconte qu'elles prennent dans chaque patte un ou deux pieds de milhio, autant sous leur bras et autant dans leur bouche, qu'elles s'en retournent ainsi chargées, sautant continuellement sur les pattes de derrière, et quand on les poursuit, elles jettent les tiges de milhio qu'elles tenoient dans les mains et sous les bras, ne gardant que celles qui sont entre leurs dents, afin de pouvoir fuir plus vite sur les quatre pieds; au reste, on ajoute qu'elles examinent avec la dernière exactitude chaque tige de milhio qu'elles arrachent; et si elle ne leur plaît pas, elles la rejettent à terre et en arrachent d'autres: en sorte que par leur bizarre délicatesse, elles causent beaucoup plus de dommage encore que par leurs vols.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Macaque a des abajoues et des callosités sur les fesses; il a la queue à-peu près comme la tête et le corps pris ensemble, d'environ dix-huit à vingt pouces; la tête grosse, le museau gros, la face nue, livide et ridée, les oreilles velues, le corps court et ramassé, les jambes courtes et grosses; le poil des parties supérieures est d'un cendré verdâtre, et

sur la poitrine et le ventre d'un gris jaunâtre; il porte une petite crête de poil au-dessus de la tête; il marche à quatre et quelquefois à deux pieds; la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ vingt pouces. Il paroît qu'il y a dans cette espèce des races beaucoup plus grandes et d'autres plus petites, telle que celle qui suit.



L'AIGRETTE, *vue de profil.*

L'Aigrette ne nous paroît être qu'une variété du Macaque; elle est plus petite d'environ un tiers dans toutes les dimensions: au lieu de la petite crête de poil qui se trouve au sommet de la tête du Macaque, l'Aigrette porte un épi droit et pointu;

pointu ; elle semble encore différer du Macaque par le poil du front qui est noir , au lieu que sur le front du Macaque il est verdâtre ; il paroît aussi que l'Aigrette a la queue plus longue que le Macaque , à proportion de la longueur du corps. Les femelles dans ces espèces sont sujettes , comme les femmes , à l'écoulement périodique.



LE MACAQUE A QUEUE COURTE.

Nous ne donnons cette dénomination à l'animal présenté que faute d'un nom propre , et parce qu'il nous paroît approcher un peu plus du Macaque que des autres Guenons ; cependant il en diffère par un grand nombre de caractères , même essentiels. Il a la

face moins large et plus effilée , la queue beaucoup plus courte , les fesses nues , couleur de sang , aussi bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du Macaque que la queue , très-grosse à son origine , où la peau forme des rides profondes ; ce qui le rend différent du Maimon ou singe à queue de cochon , avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte ; et comme ce Macaque et le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres Guenons , on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des Babo ins qui ont la queue courte , et celui des Guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce Macaque , qui étoit femelle , est couvert , depuis les reins , de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie , et jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues et des callosités sur les fesses qui sont d'un rouge très-vif , aussi bien que le dedans des cuisses , le bas du ventre , l'anus , la vulve , etc. Mais on pourroit croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant et en état de santé , car , étant tombé malade , elle disparut entièrement , et après sa mort

(le 7 février 1778) il n'en paroissoit plus aucun vestige. Il étoit aussi doux qu'un petit chien ; il accueilloit tous les hommes ; mais il refusoit les caresses des femmes , et lorsqu'il étoit en liberté , il se jetoit après leurs jupons.

Ce Macaque femelle n'avoit que quinze pouces de longueur ; son nez étoit aplati, avec un enfoncement à la partie supérieure qui étoit occasionné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil étoit jaunâtre , l'oreille ronde et couleur de chair en dedans , où elle étoit dénuée de poil. A la partie postérieure de chaque oreille , on remarquoit une petite découpure , différente , pour la forme et la position , de celle qui se trouve aux oreilles du Macaque. La face , ainsi que le dessus de la mâchoire inférieure et du cou , étoient dénués de poils. Le dessus de la tête et du corps étoit jaune-verdâtre , mêlé d'un peu de gris ; le dessous du ventre blanc , nuancé de jaunâtre. La face externe des bras et des jambes étoit de couleur cendrée , mêlée de jaune , et la face interne d'un gris cendre clair. Les pieds et les mains étoient d'un brun noirâtre en dessous , et couverts en dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce étoit plat , et les autres courbés en gouttière. La queue étoit couverte , comme les jambes , de poils.

cendrés , mêlés de jaune ; elle finissoit tout-d'un-coup en pointe ; son extrémité étoit noire , et sa longueur étoit en tout de sept pouces deux lignes. La déponille de ce Macaque est au cabinet du Roi.



LE PATAS.

Le Patas est encore du Congo , et à-peu-près de la même grosseur que le Macaque ; mais il en diffère , en ce qu'il a le corps plus allongé , la face moins hideuse et le poil plus beau ; il est même remarquable par la couleur brillante de sa robe , qui est d'un roux si vif qu'elle paroît avoir été peinte. Nous avons vu deux de ces animaux qui font va-

DES SINGES.

riété dans l'espèce; le premier porte un bandeau de poils noirs au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre; le second ne diffère du premier que par la couleur de ce bandeau, qui est blanc: tous deux ont du poil long au-dessous du menton et autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe; mais le premier l'a jaune, et le second l'a blanche. Cette variété paroît en indiquer d'autres dans la couleur du poil, et je suis fort porté à croire que ces espèces, de Guenons couleur de chat sauvage qu'on fait venir du pays des Nègres, sont des variétés de l'espèce du Patas. Ces Guenons sont moins adroites que les autres, et en même temps elles sont extrêmement curieuses. On les a vues descendre du haut des arbres jusqu'à l'extrémité des branches pour admirer les barques à leur passage; elles les considéroient quelque temps, et paroissant s'entretenir de ce qu'elles avoient vu, elles abandonnoient la place à celles qui arrivoient après: quelques-unes devinrent familières jusqu'à jeter des branches d'arbres aux Français, qui leur répondirent à coup de fusils; il en tomba quelques-unes, d'autres demeurèrent blessées, et tout le reste tomba dans une étrange consternation; une partie se mit à pousser des cris affreux, une autre à ramasser des pierres pour les jeter à leurs en-

nemis ; quelques-unes se vidèrent le ventre dans leur main et s'efforcèrent d'envoyer ce présent aux spectateurs ; mais s'apercevant à la fin que le combat étoit du moins inégal, elles prirent le parti de se retirer.

On ne sauroit exprimer, disent les voyageurs, le dégât que les Singes font dans les terres du Sénégal lorsque le mil et les grains dont ils se nourrissent sont en maturité ; ils s'assemblent quarante ou cinquante ; l'un d'eux demeure en sentinelle sur un arbre, écoute et regarde de tous côtés pendant que les autres font la récolte ; dès qu'il aperçoit quelqu'un, il crie comme un enragé pour avertir les autres, qui, au signal, s'enfuient avec leur proie, sautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuse agilité ; les femelles qui portent leurs petits contre leur ventre, s'enfuient comme les autres, et sautent comme si elles n'avoient rien.



LE PATAS, à bandeau blanc.

Au reste, quoiqu'il y ait dans toutes les terres de l'Afrique un très-grand nombre d'espèces de Singes, de Babouins et de Guenons, dont quelques-unes paroissent assez semblables, les voyageurs ont cependant remarqué qu'elles ne se mêlent jamais, et que, pour l'ordinaire, chaque espèce habite un quartier différent.





LE PATAS, à bandeau noir.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Patas a des abajoues et des callosités sur les fesses ; sa queue est moins longue que la tête et le corps pris ensemble ; il a le sommet de la tête plat, le museau long, le corps alongé, les jambes longues ; il a du poil noir sur le nez, et un bandeau étroit de même couleur au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre : le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un roux presque rouge, et celui des parties de dessous, telles que la gorge, la poitrine et le ventre, est d'un gris jaunâtre. Il y a variété

variété dans cette espèce pour la couleur du bandeau qui est au-dessus des yeux ; les uns l'ont noir et les autres blanc. Ils n'agitent pas leur mâchoire, comme le font les autres Guenons lorsqu'elles sont en colère : ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont environ deux pieds, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il paroît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.





LE PATAS à queue courte.

Nous avons donné les figures de deux Patas, l'un à bandeau noir et l'autre à bandeau blanc ; nous donnons ici la figure d'un autre Patas à bandeau blanc, mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne semble différer du Patas à bandeau blanc que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente, ou une simple variété dans l'espèce : voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au cabinet du roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux au-

tres Patas en a quatorze. Le diamètre de la queue étoit de dix ou onze lignes à son origine , et de deux lignes seulement à son extrémité ; en sorte que nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rougeant. La longueur de l'animal entier , depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue , étoit d'un pied six pouces , ce qui approche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres Patas , qui ont un pied quatre pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres , et il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux , mais d'un blanc plus sale que celui du Patas représenté. Le corps est couvert sur le dos d'un poil gris-cendré , dont l'extrémité est un peu teinte de fauve. Sur la tête et vers les reins , le fauve domine , et il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre , le dessous de l'estomac et la poitrine , les côtés du cou , le dedans des cuisses et des jambes sont d'un fauve mêlé de quelques teintes grises ; les pieds et les mains sont couverts de poils d'un gris cendré , mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur ; les jambes de devant sont couvertes de poils d'un gris cendré , mêlé d'une teinte brune qui augmente et devient plus foncée en approchant des

main. Dans tout le reste, ce Singe nous a paru semblable au Patas à bandeau et au Patas à bandeau blanc.



LE RHESUS.

Le Rhesus est couleur de fer, la ligne du dos comme rousse; la gorge plus blanche; une ligne plus longitudinale blanche entre les yeux, la face velue; les oreilles formant comme un petit vase divisé intérieurement en deux feuillets; la paume des mains et des pieds nue, les ongles arrondis, mais celui de l'index de la plante des pieds en alène; la queue n'est pas trop longue; deux mamelles pectorales sont placées sur la poitrine.

Cet animal est agile, doué d'une ouïe excellente; il est monagame, n'ayant qu'un femelle.

Le Rhesus n'a guère qu'un pied de longueur, et qui ressemble fort au Makis, il a le corps plus allongé à proportion de sa grosseur: aussi a-t-il neuf vertèbres lombaires, tandis que les quadrupèdes qui en ont le plus, n'en ont que sept. Il a le poil, les mains et les pieds, les dents et le museau des Makis; mais sa tête est plus ronde que la leur, et ses yeux sont plus gros et plus voisins; sa femelle offre une singularité dont elle est le seul exemple; elle urine par une fente qui est à l'extrémité de son clitoris, percé dans sa longueur par un canal comme un péris, dont il a d'ailleurs les dimensions. Cet animal habite les montagnes, les rochers et les bois, à Ceylan et aux Indes.

Ce quadrumane marche ordinairement à quatre pattes, d'un air contraint et méfiant; on diroit qu'il tâtonne; il va avec une telle lenteur, qu'il parcourt à peine quatre toises par minutes. Debout il a l'air plus aisé et plus lesté. Il est mélancolique, silencieux, patient et carnassier; il chasse de nuit les petits animaux dont il se nourrit; il vit isolé, et dort de jour, accroupi et la tête appuyée sur ses deux mains réunies entre ses cuisses.



LE MALBROUCK.

Ces deux Guenons ou singes à longue queue nous paroissent être de la même espèce ; et cette espèce , quoique différente à quelques égards de celle du Macaque , ne laisse pas d'en être assez voisine pour que nous soyons dans le doute si le Macaque , l'Aigrette , le Malbrouck et le Bonnet Chinois ne sont pas quatre variétés , c'est-à dire , quatre races constantes d'une seule et même espèce. Comme ces animaux ne produisent pas dans notre climat , nous n'avons pu acquérir par l'expérience aucune connoissance sur l'unité ou la diversité de leurs espèces , et nous sommes réduits à en juger par la

différence de la figure et des autres attributs extérieurs. Le Macaque et l'Aigrette nous ont paru assez semblables, pour présumer qu'ils sont de la même espèce : il en est de même du Malbrouck et du Bonnet Chinois ; mais comme ils diffèrent plus que les deux premiers qu'ils ne diffèrent entre eux, nous avons cru devoir les en séparer. Notre présomption sur la diversité de ces deux espèces est fondée, 1.^o sur la différence de la forme extérieure ; 2.^o sur celle de la couleur et de la disposition du poil ; 3.^o sur les différences qui se trouvent dans les proportions du squelette de chacun de ces animaux, et enfin sur ce que les deux premiers sont natifs des contrées méridionales de l'Afrique, et que les deux dont il s'agit ici sont du pays de Bengale. Cette dernière considération est d'un aussi grand poids qu'aucune autre ; car nous avons prouvé que dans les animaux sauvages et indépendans de l'homme, l'éloignement du climat est un indice assez sûr de celui des espèces : au reste, le Malbrouck et le Bonnet Chinois ne sont pas les seules espèces ou races de Singes que l'on trouve à Bengale ; il paroît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a quatre variétés, savoir, des blancs, des noirs, des rouges et des gris ; ils disent que les noirs

sont les plus aisés à apprivoiser, ceux-ci étoient d'un gris roussâtre, et nous ont paru privés, et même assez dociles.

Ces animaux, disent les voyageurs, dérobent les fruits et sur-tout les cannes de sucre; l'un d'eux fait sentinelle sur un arbre, pendant que les autres se chargent du butin; s'il aperçoit quelqu'un, il crie *houp*, *houp*, *houp*, d'une voix haute et distincte; au moment de l'avis, tous jettent les cannes qu'ils tenoient dans la main gauche, et ils s'enfuient en courant à trois pieds; et s'ils sont vivement poursuivis, ils jettent encore ce qu'ils tenoient dans la main droite et se sauvent en grimpant sur les arbres qui sont leurs demeures ordinaires; ils sautent d'arbres en arbres; les femelles même chargées de leurs petits, qui les tiennent étroitement embrassées, sautent aussi comme les autres, mais tombent quelquefois. Ces animaux ne s'apprivoisent qu'à demi; il faut toujours les tenir à la chaîne; ils ne produisent pas dans leur état de servitude, même dans leur pays; il faut qu'ils soient en liberté dans leurs bois. Lorsque les fruits et les plantes succulentes leur manquent, ils mangent des insectes, et quelquefois ils descendent sur les bords des fleuves et de la mer pour attraper des poissons et des crabes; ils mettent leur queue

entre les pinces du crabe , et dès qu'elles serrent , ils l'enlèvent brusquement et l'emportent pour le manger à leur aise. Ils cueillent les noix de cocos , et savent fort bien en tirer la liqueur pour la boire , et le noyau pour le manger. Ils boivent aussi du zari qui dégoutte par des bamboches qu'on met exprès à la cime des arbres pour en attirer la liqueur , et ils se servent de l'occasion. On les prend par le moyen des noix de cocos où l'on fait une petite ouverture , ils y fourrent la patte avec peine , parce que le trou est étroit , et les gens qui sont à l'affût les prennent avant qu'ils ne puissent se dégager. Dans les provinces de l'Inde , habitées par les Bramans , qui , comme l'on sait , épargnent la vie de tous les animaux , les Singes , les plus respectés encore que tous les autres , sont en nombre infini ; ils vivent en troupes dans les villes , entrent dans les maisons à toute heure , en toute liberté ; en sorte que ceux qui vendent des denrées , et sur-tout des fruits , des légumes , etc. ont bien de la peine à les conserver. Il y a dans Amadabad , capitale du Guzarate , deux ou trois hôpitaux d'animaux , où l'on nourrit les Singes estropiés , invalides , et même ceux qui sans être malades veulent y demeurer. Deux fois par semaine les Singes du voisinage de cette

ville se rendent , d'eux mêmes , tous ensemble dans les rues ; ensuite ils montent sur les maisons qui ont chacune une petite terrasse , où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs ; on ne manque pas de mettre ces deux jours-là sur ces petites terrasses , du riz , du millet , des cannes de sucre dans la saison , et autres choses semblables ; car , si par hasard les Singes ne trouvoient pas leur provision sur ces terrasses , ils romproient les tuiles dont le reste de la maison est couvert , et feroient un grand désordre. Ils ne mangent rien sans le bien sentir auparavant , et lorsqu'ils sont repus , ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guère nicher sur les arbres dans les endroits où il y a beaucoup de Singes , car ils ne manquent jamais de détruire les nids et de jeter les œufs par terre.

Les ennemis les plus redoutables pour les Singes ne sont ni les Tigres , ni les autres bêtes féroces , car ils leur échappent aisément par leur légèreté et par le choix de leur domicile , au-dessus des arbres , où il n'y a que les Serpens qui aillent les chercher et sachent les surprendre.

Les Singes , dit un voyageur , sont en possession d'être maîtres des forêts ; car il n'y a

ni Tigres , ni Lions qui leur disputent le terrain ; ils n'ont rien à craindre que les Serpens , qui nuit et jour leur font la guerre ; il y en a de prodigieuse grandeur , qui tout-d'un-coup avalent un Singe ; d'autres moins gros , mais plus agiles , les vont chercher jusque sur les arbres. Ils épient le temps où ils sont endormis.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Malbrouck a des abajoues et des callosités sur les fesses , la queue à-peu-près longue comme la tête et le corps pris ensemble , les paupières couleur de chair , la face d'un gris cendré , les yeux grands , le museau large et relevé , les oreilles grandes , minces et couleur de chair : il porte un bandeau de poil gris , comme la Mone ; mais au reste il a le poil d'une couleur uniforme , d'un jaune-brun sur les parties supérieures du corps , et d'un gris-jaunâtre sur celles du dessous ; il marche à quatre pieds ; il a environ un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.





LE BONNET CHINOIS.

Le Bonnet Chinois paroît être une variété du Malbrouck ; il en diffère en ce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat , et que sa queue est plus longue à proportion du corps. Les femelles , dans ces deux races , sont sujettes , comme les femmes , à l'écoulement périodique.





LA GUENON COURONNÉE.

Nous donnons ici la figure d'une Guenon dont l'espèce nous paroît très-voisine de celle du Malbrouck, et encore plus de celle du Bonnet Chinois dont nous avons parlé dans le même article et donné les figures. Cette Guenon étoit à la foire Saint-Germain en 1774; ses maîtres l'appeloient le *Singe couronné*, à cause du toupet en hérisson qui étoit au-dessus de sa tête; ce toupet formoit une espèce de couronne qui, quoiqu'interrompue par derrière, paroissoit assez régulière en la regardant de face. Cet animal étoit mâle, et une femelle de même espèce que nous avons eu occasion de voir aussi,

avoit également sur la tête de poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle ; ce qui prouve que si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils longs de deux pouces à deux pouces et demi, sont bruns à la racine, d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité ; ils s'élèvent en s'avancant en pointe vers le milieu du front, et remontent sur les côtés pour gagner le sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, et forme comme un vide au milieu ; et en les couchant avec la main, ils paroissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet entre les yeux, jusqu'au bout du museau ; elle est nue et sillonnée de rides plus ou moins profondes ; la lèvre inférieure est noirâtre, et l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils noirs clair-semés ; le nez est large et aplati comme dans le Malbrouck et dans le Bonnet Chinois. Les yeux sont grands, les paupières arquées, et l'iris de l'œil couleur de cannelle, mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de poils petits, bruns et grisâtres, semés de quelques poils jaunâ-

tres. Les oreilles sont nues et d'un brun-rougeâtre ; elles sont arrondies par le bas , et forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun musc , mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine sur les bras en dehors , avec de légères teintes grises en dedans. En général , le poil du corps et des bras ressemble , pour la couleur , à celui qui forme la couronne de la tête ; les cuisses et les jambes sont d'un jaune plus foncé et mêlé de brun ; le dessous du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris. Les mains et les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre , avec de petits poils ras et noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière , et n'excèdent pas le bout des doigts. Cette Guenon avoit rongé une petite partie de sa queue , qui devoit avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle étoit entière. Cette queue est garnie de poils bruns , et ne sert point à l'animal pour s'attacher : lorsqu'il la porte en l'air , elle flotte par ondulations. Cette Guenon avoit des abajoues et des callosités sur les fesses ; ces callosités étoient couleur de chair , en sorte que par ces deux derniers caractères , aussi bien que par celui des longs poils , elle paroît approcher de si près de l'espèce de la Gue-

nom que nous avons appelée *Bonnet Chinois*, que l'on pourroit dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête ; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le *Bonnet Chinois*.



LE MANGABEY.

Nous avons eu deux individus de cette espèce de Guenons ou Singes à longue queue ; tous deux nous ont été donnés sous la dénomination de *Singes de Madagascar* ; il est facile de les distinguer de tous les autres par un caractère très-apparent.

Les

Les Mangabeys ont les paupières nues et d'une blancheur frappante ; ils ont aussi le museau gros , large et alongé , et un bourrelet saillant autour des yeux. Ils varient pour les couleurs ; les uns ont le poil de la tête noir , celui du cou et du dessus du corps , brun fauve , et le ventre blanc ; les autres l'ont plus clair sur la tête et sur le corps ; et ils diffèrent sur-tout des premiers , par un large collier de poils blancs qui leur environnent le cou et les joues. Tous deux portent la queue relevée , et ont le poil long et touffu : ils sont du même pays que le Vari ; et comme ils lui ressemblent par l'alongement du museau , par la longueur de la queue , par la manière de la porter , et par les variétés de la couleur du poil , ils me paroissent faire la nuance entre les Makis et les Guenons.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Mangabey a des abajoues et des callosités sur les fesses , la queue aussi longue que la tête et le corps pris ensemble. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux , et la paupière supérieure d'une blancheur frappante ; son museau est gros et long ; ses sourcils sont d'un poil roide et hérissé ;

ses oreilles sont noires et presque nues ; le poil des parties supérieures du corps est brun , et celui des parties inférieures est gris. Il y a variété dans cette espèce , les uns étant de couleur uniforme , et les autres ayant un cercle de poil blanc , en forme de collier autour du cou , et en forme de barbe autour des joues. Ils marchent à quatre pieds , et ils ont à peu-près un pied et demi de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles , dans ces espèces , sont sujettes , comme les femmes , à un écoulement périodique.





LA MONE.

La Mone est la plus commune des guenons ou singes à longue queue : nous l'avons eue vivante pendant plusieurs années. C'est avec le Magot, l'espèce qui s'accommode le mieux de la température de notre climat : cela seul suffiroit pour prouver qu'elle n'est pas originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes méridionales ; et elle se trouve en effet en Barbarie, en Arabie, en Perse et dans les autres parties de l'Asie, qui étoient connues des Anciens ; ils l'avoient désignée par le nom de *Kebos*, *Cebus*, *Cæphus*, à cause de la variété de ses couleurs. Elle a en effet la face brune, avec

une espèce de barbe mêlée de blanc , de jaune , et d'un peu de noir ; le poil du dessus de la tête et du cou , mêlé de jaune et de noir ; celui du dos , mêlé de roux et de noir ; le ventre blanchâtre , aussi bien que l'intérieur des cuisses et des jambes ; l'extérieur des jambes et des pieds noirs ; la queue d'un gris foncé ; deux petites taches blanches , une de chaque côté de l'origine de la queue ; un croissant de poil gris sur le front ; une bande noire , depuis les yeux jusqu'aux oreilles , et depuis les oreilles jusqu'à l'épaule et au bras ; quelques-uns l'ont appelée *nonne* par corruption de *mone* ; d'autres , à cause de sa barbe grise , l'ont appelée *vieillard* ; mais la dénomination vulgaire , sous laquelle la Mone est la plus connue , est celle de *Singe varié* , et cette dénomination répond parfaitement au nom *Ke-bos* que lui avoient donné les Grecs , et qui par la définition d'Aristote , désigne une *Guenon* ou *Singe à longue queue , de couleur variée*.

En général , les guenons sont d'un naturel beaucoup plus doux que les babouins , et d'un caractère moins triste que les singes ; elles sont vives jusqu'à l'extravagance , et sans férocité ; car elles deviennent dociles dès qu'on les fixe , par la crainte. La Mone

en particulier est susceptible d'éducation, et même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent. Celle que nous avons nourrie se laissoit toucher et enlever par les gens qu'elle connoissoit ; mais elle se refusoit aux autres, et même les mordoit ; elle cherchoit aussi à se mettre en liberté : on la tenoit attachée avec une longue chaîne ; quand elle pouvoit la rompre ou s'en délivrer, elle s'enfuyoit à la campagne ; et quoiqu'elle ne revînt pas d'elle-même, elle se laissoit assez aisément reprendre par son maître ; elle mangeoit de tout, de la viande cuite, du pain, et sur-tout de fruits ; elle cherchoit aussi les araignées, les fourmis, les insectes ; elle remplissoit ses abajoues, lorsqu'on lui donnoit plusieurs morceaux de suite : cette habitude est commune à tous les babouins et guenons auxquels la nature a donné ces espèces de poches au bas des joues, où ils peuvent garder une quantité d'alimens assez grande pour se nourrir un jour ou deux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

La Mone a des abajoues et des callosités sur les fesses ; elle a la queue d'environ deux pieds de longueur, plus longue d'un demi-pied que la tête et le corps pris ensemble ; la

tête petite et ronde ; le museau gros et court ; la face couleur de chair basanée : elle porte un bandeau de poils gris sur le front , une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles , et des oreilles jusqu'aux épaules et aux bras ; elle a une espèce de barbe grise formée par les poils de la gorge et du dessous du cou , qui sont plus longs que les autres ; son poil est d'un noir roussâtre sur le corps , blanchâtre sous le ventre ; l'extérieur des jambes et des pieds sont noirs ; la queue est d'un gris brun avec des taches blanches de chaque côté de son origine ; elle marche à quatre pieds , et la longueur de sa tête et de son corps pris ensemble , depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue , est d'environ un pied et demi. La femelle est sujette , comme les femmes , à un écoulement périodique.





LE MONA,

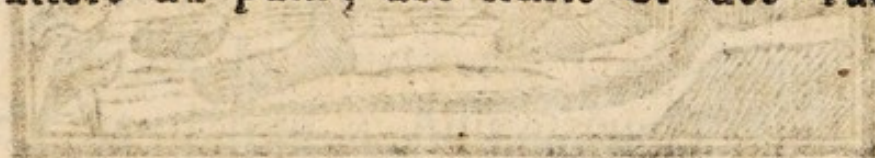
Cet animal mâle apporté de la côte de Guinée , doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *Mone* , à laquelle il ressemble assez par la grosseur et la couleur du poil ; il a seulement plus de légèreté dans les mouvemens et dans la forme de ses membres ; la tête a aussi plus de finesse , ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point , comme celles de la *Mone* , une échancrure sur le bord supérieur , et ce sont-là les caractères par lesquels il diffère de la *Mone* ; mais au reste il a , comme elle , des abajoues et des callosités sur les fesses. La face est d'un

gris ardoisé , le nez plat et large ; les yeux sont enfoncés , et l'iris en est orangé ; la bouche et les mâchoires sont d'un rouge pâle ; les joues sont garnies de grands poils grisâtres et jaune-verdâtres , qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au-dessus des yeux une bande noire qui se termine aux oreilles , lesquelles sont assez plates et noires , excepté à l'orifice du canal auditif qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre , plus large au milieu et en forme de croissant. Le sommet de la tête et le derrière du cou , sont couverts de poils verdâtres , mélangés de poils noirs ; le corps est couvert de poils bruns et jaunâtres , ce qui lui donne un reflet olivâtre ; les faces externes des bras et des jambes sont noires , et cette couleur tranche avec celle des faces internes qui sont blanches , ainsi que tout le dessous du corps et du cou ; la queue est très-longue , de plus de vingt pouces de longueur , et garnie de poils courts et noirâtres. On remarque de chaque côté de l'origine de la queue , une tache blanche de figure oblongue. Les pieds et les mains sont tout noirs ainsi que le poignet.

Cet animal n'étoit âgé que de deux ans ;
il

il avoit seize pouces quatre lignes de longueur, depuis le museau jusqu'à l'anus. Les dents étoient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines et deux mâchelières de chaque côté; les deux canines supérieures étoient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette Guenon paroît être fort doux; elle est même craintive et semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits et des racines.



LE ROLOWAY ou LA PALATINE.

La Guenon que nous représentons n'a point été décrite, elle est vivante à Amoy. Cette Guenon a été envoyée des côtes de Guinée, sous le nom de Roloway que nous avons cru lui convenir. C'est un fort joli animal, doux et curieux pour ses maîtres, mais il se défie de ceux qu'il ne connoit pas, et il se met en posture de défense quand ils veulent s'en approcher ou s'en toucher. Il est d'une couleur brune et d'une taille moyenne, depuis l'origine de la queue jusqu'à la base de la tête, est d'environ un pied et demi. Le poil qui couvre son dos est



LE ROLOWAY ou LA PALATINE.

La Guenon que nous représentons n'a point été décrite, elle est vivante à Amsterdam. Cette Guenon a été envoyée des côtes de Guinée, sous le nom de *Roloway* que nous avons cru lui conserver. C'est un fort joli animal, doux et caressant pour ses maîtres; mais il se défie de ceux qu'il ne connoît pas, et il se met en posture de défiance quand ils veulent s'en approcher ou le toucher.

Sa longueur, depuis l'origine de la queue jusqu'au-dessus de la tête, est d'environ un pied et demi. Le poil qui couvre son dos est

d'un brun très-foncé , et presque noir ; celui qui est sur les flancs , les cuisses , les jambes et la tête est terminé par une pointe blanchâtre , ce qui le fait paroître d'un gris obscur. Les poils qui couvrent la poitrine , le ventre , le contour des fesses , et la partie intérieure des bras et des cuisses , sont blancs ; mais on assure que cette couleur ne leur est pas naturelle , et qu'en Guinée ils sont d'une belle couleur orangée , qui se perd en Europe et se change en blanc , soit par l'influence du climat , soit par la qualité de la nourriture. Quand cette Guenon est arrivée à Amsterdam , elle conservoit encore quelques restes de cette couleur orangée , qui se sont dissipés peu-à-peu.

Ces Guenons ont la face noire et de forme presque triangulaire ; leurs yeux sont assez grands et bien fendus ; leurs oreilles sont sans poils et peu éminentes. Un cercle de poils blanchâtres leur environne le sommet de la tête ; leur cou , ou plutôt le contour de la face , est aussi recouvert d'une raie de longs poils blancs , qui s'étend jusqu'aux oreilles. Elles ont au menton une barbe de la même couleur , longue de trois ou quatre pouces , qui se termine en deux pointes , et qui contraste singulièrement avec le poil de la face. Quand elles sont dans

une situation où cette barbe repose sur la poitrine, et se confond avec ses poils, on la prendroit pour la continuation de ceux qui forment le collier; et alors ces animaux, vus à une certaine distance, paroissent avoir autour du cou une *Palatine*, semblable à celles que les dames portent en hiver, et même je leur en ai d'abord donné le nom qui se trouve encore sur la planche qui a été gravée. Leur queue égale, pour la longueur, celle de leur corps, et les poils qui la recouvrent m'ont paru plus longs et plus touffus que dans la plupart des autres espèces. Leurs **hanches** sont nues et calleuses. J'ignore si elles sont sujettes aux écoulemens périodiques.





LE CALLITRICHE.

Callitrix est un terme employé par Homère, pour exprimer en général la belle couleur du poil des animaux : ce n'est que plusieurs siècles après celui d'Homère que les Grecs ont en particulier appliqué ce nom à quelques espèces de *Guenons* ou *Singes à longue queue*, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil ; mais il doit appartenir de préférence à celui dont il est ici question. Il est d'un beau vert sur le corps, d'un beau blanc sur la gorge et le ventre, il a la face d'un beau noir. D'ailleurs, il se trouve en Mauritaunie et dans

les terres de l'ancienne Carthage : ainsi il y a toute apparence qu'il étoit connu des Grecs et des Romains , et que c'étoit l'une des *Guenons* ou *Singes à longue queue* , auxquels ils donnoient le nom de *Callitrix* ; il y a d'autres *Guenons* de couleur blonde , dans les terres voisines de l'Égypte , soit du côté de l'Éthiopie , soit de celui de l'Arabie , que les Anciens ont aussi désignées par le nom générique de *Callitrix*.

Au reste , il paroît que le *Callitriche* ou *Singe vert* , se trouve au Sénégal , aussi bien qu'en Mauritanie et aux îles du Cap-Vert. Un voyageur rapporte que les environs des bois de Podar , le long du fleuve Niger , sont remplis de *Singes verts*. Je n'aperçus ces *Singes* , dit ce voyageur , que par les branches qu'ils cassoient du haut des arbres , d'où elles tomboient sur moi ; car ils étoient d'ailleurs fort silencieux , et si légers dans leurs gambades , qu'il eût été difficile de les entendre ; je n'allai pas plus loin , et j'en tuai d'abord un , deux et même trois , sans que les autres parussent effrayés ; cependant lorsque la plupart se sentirent blessés , ils commencèrent à se mettre à l'abri , les uns en se cachant derrière les grosses branches , les autres en descendant à terre ; d'autres enfin , et c'étoit le plus grand nombre , s'élançoient de la pointe

d'un arbre sur la cime d'un autre. Pendant ce petit manège, je continuois à tirer dessus, et j'en tuai jusqu'au nombre de vingt en moins d'un heure, et dans une espace de vingt toises, sans qu'aucun d'eux eût jeté un seul cri, quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassemblés par compagnie en sourcillant, grinçant des dents et faisant mine de vouloir m'attaquer.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Callitriche a des abajoues et des callosités sur les fesses; la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble; il a la tête petite, le museau allongé, la face noire, aussi bien que les oreilles: il porte une bande étroite au lieu de sourcils au bas du front, et cette bande est de longs poils noirs. Il est d'un vert vif, mêlé d'un peu de jaune sur le corps, et d'un blanc jaunâtre sur la poitrine et le ventre; il marche à quatre pieds; et la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ quinze pouces. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.



LE MOUSTAC.

Le Moustac nous paroît être du même pays que le Macaque, parce qu'il a comme lui, le corps plus court et plus ramassé que les autres Guenons ; c'est très-vraisemblablement le même animal que les voyageurs de Guinée ont appelé *Blanc-nez*, parce qu'en effet, il a les lèvres au-dessous du nez d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre ; il a aussi deux toupets de poils jaunes au-dessous des oreilles, ce qui lui donne l'air très-singulier ; et comme il est en même temps d'assez petite taille, c'est de tous les Singes à longue queue, celui qui nous a paru le plus joli.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Moustac a des abajoues et des callosités sur les fesses; la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble, a vingt pouces de longueur: il a la face d'un noir bleuâtre avec une grande et large marque blanche en forme de chevron, au-dessus du nez et sur toute l'étendue de la lèvre supérieure, qui est nue dans toute cette partie; elle est seulement bordée de poils noirs, aussi bien que la lèvre inférieure, tout autour de la bouche; il a le corps court et ramassé; il porte deux gros toupets de poil jaune, vif au-dessous des oreilles; il a aussi un toupet de poil hérissé au-dessus de la tête; le poil du corps est d'un cendré blanchâtre. Il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ un pied de longueur, la tête et le corps compris. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.





LE TALAPOIN.

Cette Guenon est de petite taille , et d'une assez jolie figure ; son nom paroît indiquer qu'elle se trouve à Siam , et dans les autres provinces de l'Asie orientale ; mais nous ne pouvons l'assurer ; seulement il est certain qu'elle est originaire de l'ancien continent , et qu'elle ne se trouve point dans le nouveau , parce qu'elle a des abajoues et des callosités sur les fesses , et que ces deux caractères n'appartiennent ni aux Sagouins ni aux Sapajous , qui sont les seuls animaux du nouveau monde , qu'on puisse comparer aux Guenons.

Ce qui me porte à croire , indépendamment du nom , que cette Guenon se trouve plus communément aux Indes - Orientales qu'en Afrique , c'est que les voyageurs rapportent que la plupart des Singes de cette partie de l'Asie ont le poil d'un vert brun. Les Singes du Guzarate , disent-ils , sont d'un vert brun ; ils ont la barbe et les sourcils longs et blancs. Ces animaux , que les Banianes laissent multiplier à l'infini , par un principe de religion , sont si familiers , qu'ils entrent dans les maisons à toute heure et en si grand nombre , que les marchands de fruits et de confitures ont beaucoup de peine à conserver leurs marchandises.





LE DOUC, *vu de face.*

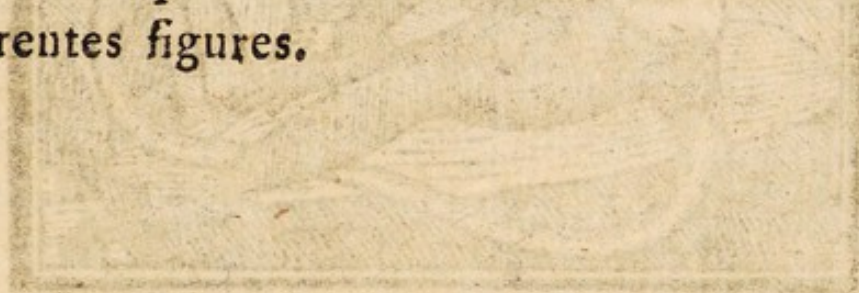
Le Douc est le dernier de la classe des animaux, que nous avons appelés *Singes Babouins* et *Guenons* : sans être précisément d'aucun des trois genres ; il participe de tous ; il tient des *Guenons* par sa queue longue, des *Babouins* par sa grande taille, et des *Singes* par sa face plate ; il a de plus un caractère particulier, et par lequel il paroît faire la nuance entre les *Guenons* et les *Sapajous* : ces deux familles d'animaux diffèrent entre elles, en ce que les *Guenons* ont les fesses pelées, et que tous les *Sapajous* les ont couvertes de poil. Le Douc est la

seule des Guenons qui ait du poil sur les fesses comme les Sapajous : il leur ressemble aussi par l'aplatissement du museau : mais en tout, il approche infiniment plus des Guenons que des Sapajous, desquels il diffère, en ce qu'il n'a pas la queue prenante, et aussi par plusieurs autres caractères essentiels : d'ailleurs l'intervalle qui sépare ces deux familles est immense, puisque le Douc et toutes les Guenons sont de l'ancien continent, tandis que tous les Sapajous ne se trouvent que dans le nouveau : on pourroit dire aussi, avec quelque raison, que le Douc ayant une longue queue comme les Guenons, et n'ayant pas comme elles des callosités sur les fesses, il fait la nuance entre les Orangs-outangs et les Guenons, comme le Gibbon la fait aussi à un autre égard, n'ayant point de queue comme les Orangs-outangs, mais ayant des callosités sur les fesses comme les Guenons. Indépendamment de ces rapports généraux, le Douc a des caractères particuliers, par lesquels il est très-remarquable et fort aisé à distinguer de tous les Singes, Babouins, Guenons ou Sapajous, même au premier coup-d'œil ; sa robe variée de toutes couleurs, semble indiquer l'ambiguïté de sa nature, et en même temps différencier son espèce d'une manière évidente. Il porte au-

tour de son collier d'un brun pourpre , autour des joues une barbe blanche ; il a les lèvres et le tour des yeux noirs , la face et les oreilles rouges ; le dessus de la tête et le corps gris , la poitrine et le ventre jaune , les jambes blanches en bas , noires en haut ; la queue blanche avec une large tache de même couleur sur les lombes ; les pieds noirs avec plusieurs autres nuances de couleur. Il me paroît que cet animal , qu'on nous a assuré venir de la Cochinchine , se trouve aussi à Madagascar. A Madagascar , il y a une autre espèce de Guenuche blanche qui a un chaperon tanné , et qui se tient souvent sur les pieds de derrière ; elle a la queue blanche et deux taches tannées sur les flancs ; elle est plus grande que le *Vari Mococo* , mais plus petite que le *Varicossi Vari*. Cette espèce s'appelle *Sifac* ; elle vit de fèves ; il y en a beaucoup vers Andrioure , Dambourlomb et Ranafoulchy. Le chaperon ou collier tanné , la queue blanche , les taches sur les flancs sont des caractères qui indiquent assez clairement que ce *Sifac* de Madagascar est de la même espèce que le Douc de la Cochinchine.

Les voyageurs assurent que les grands Singes des parties méridionales de l'Asie , produisent de bézoards qu'on trouve dans leurs

estomac , et dont la qualité est supérieure à celle des bézoards , des chèvres et des gazelles ; ces grands Singes des parties méridionales de l'Inde , sont l'Ouanderou et le Douc ; nous croyons donc que c'est à ces espèces qu'il faut rapporter la production des bézoards : on prétend que ces bézoards de Singe sont toujours d'une forme ronde , au lieu que les autres bézoards sont de différentes figures.



Le Douc a la queue de callosité sur les
 fesses ; il les a garnies de poil par-tout ;
 sa queue , quoique longue , ne l'est pas au-
 tant que la tête et le corps pris ensemble ;
 il a la face rouge et convexe d'un duvet
 doux ; les oreilles nues et de même couleur
 que la face , les lèvres brunes , aussi bien
 que les orbites des yeux ; le poil de cou-
 leur très-vive et très-variée ; il porte un
 bandeau et un collier d'un brun pourpre ;
 il a du blanc sur le front , sur la tête ,



LE DOUC , *vu de côté.*

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Douc n'a point de callosités sur les fesses ; il les a garnies de poil par - tout ; sa queue , quoique longue , ne l'est pas autant que la tête et le corps pris ensemble ; il a la face rouge et couverte d'un duvet roux ; les oreilles nues et de même couleur que la face , les lèvres brunes , aussi bien que les orbites des yeux ; le poil de couleurs très-vives et très-variées ; il porte un bandeau et un collier d'un brun pourpre ; il a du blanc sur le front , sur la tête ,

sur le corps , les bras , les jambes , etc. une espèce de barbe d'un blanc jaunâtre : il a du noir au-dessus du front et à la partie supérieure des bras ; les parties du dessous du corps sont d'un gris cendré et d'un jaune blanchâtre ; la queue est blanche , aussi bien que le bas des lombes ; il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre , il a quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. J'ignore si les femelles dans cette espèce sont sujettes à l'écoulement périodique.





LE BLANC-NEZ.

Nous croyons devoir placer ici un article tiré d'un voyageur qu'il contient la description d'une Guenon appelée par les Hollandais *Blanc-nez*, que je croyois être de la même espèce que le Moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente. On voit à la Côte-d'Or, des singes qu'on nomme *blanc-nez*, parce que c'est la seule partie de leur corps qui soit de cette couleur; ils ont, outre qu'ils sont puans et farouches. Il se peut que ces singes soient les mêmes que les Moustacs; mais il y en a une autre espèce en Guinée qui mérite à aussi juste titre le même

nom que nous lui donnons. Son nez est effectivement couvert d'un poil court, d'un blanc très-éclatant, tandis que le reste de sa face est d'un beau noir, ce qui rend saillante cette partie, et fait qu'elle frappe d'abord plus que toute autre.

Nous avons une Guenon de cette espèce qu'on me l'a envoyée de Surinam où elle avoit été apportée des côtes de Guinée, ce n'est point celle dont nous parlons plus haut, car elle n'est ni puante ni farouche; c'est au contraire le plus aimable animal que j'aie jamais vu. Il est extrêmement familier avec tout le monde, et on ne se lasse point de jouer avec lui, parce que jamais singe n'a joué de meilleure grace. Il ne déchire ni ne gâte jamais rien; s'il mord, c'est en badinant, et de façon que la main la plus délicate n'en remporte aucune marque. Cependant il n'aime pas qu'on l'interrompe quand il mange, ou qu'on se moque de lui quand il a manqué ce qu'il médite de faire; alors il se met en colère, mais sa colère dure peu, et il ne garde point de rancune. Il marche sur quatre pieds, excepté quand il veut examiner quelque chose qu'il ne connoît pas; alors il s'en approche en marchant sur ses deux pieds seulement. Je soupçonne que c'est le même dont parle un

voyageur , quand il dit qu'il y a en Guinée des Singes qui ont la poitrine blanche , la barbe pointue , de la même couleur , une tache blanche sur le bout du nez , et une raie noire autour du front. Il en apporta un de Bontri , qui fut estimé vingt louis-d'or , et je n'en suis pas surpris.

La race de ces Guenons doit être nombreuse aux côtes de Guinée ; au moins en voit-on beaucoup aux établissemens que les Hollandais y ont : mais quoique souvent ceux-ci aient tenté d'en rapporter en Europe , ils n'ont pas pu y réussir.

Cet animal est d'une légèreté étonnante , et tous ses mouvemens sont si prestes qu'il semble voler plutôt que sauter. Quand il est tranquille , son attitude favorite est de reposer et soutenir sa tête sur un de ses pieds de derrière , et alors on le dirait occupé de quelque profonde méditation. Quand on lui offre quelque chose de bon à manger , avant que de le goûter , il le roule avec ses mains comme un pâtissier roule sa pâte.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Blanc-nez a des abajoues et des callosités sur les fesses ; la longueur de son

corps et de sa tête pris ensemble , est d'environ treize pouces , et celle de sa queue de vingt. La couleur de la partie supérieure de son corps et de sa queue , est un agréable mélange d'un vert couleur d'olive et de noir , mais où cependant le vert domine. Cette même couleur s'étend sur la partie extérieure des cuisses et des jambes , où plus elle approche des pieds , plus elle devient noire ; les pieds sont sans poil et tout-à-fait noirs , de même que les ongles qui sont plats.

Le menton , la gorge , la poitrine et le ventre sont d'un beau blanc , qui s'étend en pointe presque au-dessous des oreilles. Le dessous de la queue et la partie interne des jambes et des bras sont d'un gris-noirâtre. Le front , le tour des yeux et des lèvres , des joues , en un mot toute la face est noire , à l'exception de la moitié inférieure du nez , remarquable par une tache blanche presque triangulaire qui en occupe toute la largeur , et qui se termine au-dessus de la lèvre en une espèce de pointe , aux deux côtés de laquelle sont posées les narines un peu obliquement. Les oreilles sont sans poils et noirâtres ; il en part une raie aussi noire qui entoure circulairement toute la partie supérieure de la tête , dont le poil est tant

soit peu plus long que celui qui couvre le dos et forme une sorte d'aigrette. Une ligne de poils blancs, qui a son origine près de l'angle postérieur de l'œil, s'étend de chaque côté au-dessous des oreilles et un peu plus loin, au milieu des poils noirs qui couvrent cette partie. La racine du nez et les yeux sont un peu enfoncés, ce qui fait paroître le museau alongé, quoiqu'il soit aplati. Le nez est aussi plat dans toute sa longueur, sur-tout dans cette partie qui est blanche. Il n'y a point de poil autour des yeux, ni sur une partie des joues; ceux qui couvrent le reste de la face sont fort courts. Les yeux sont bien fendus, la prunelle en est fort grande, et elle est entourée d'un cercle jaune assez large pour que le blanc reste caché sous les paupières. Les poils du menton sont plus longs que ceux des autres parties et forment une barbe qui est sur-tout visible, quand l'animal a ses abajoues remplies de manger. Il n'aime pas à l'avoir mouillée, et il a soin de l'essuyer, dès qu'il a bu, quelque corps sec.





LA GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT.

I y a grande apparence qu'il y a plusieurs espèces de Guenons auxquelles on peut donner le nom de *Blanc-nez* ; mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'on vient de décrire , et laisser le nom de *Moustac* à celle dont nous avons donné la figure. On nous a apporté pour le cabinet du roi , une peau assez bien conservée d'une autre Guenon , à laquelle on pourroit aussi donner le nom de *Blanc nez* , et qui a même plusieurs autres rapports avec le *Blanc-nez*. Je donne ici la figure de cette Guenon mâle , dont voici

la description d'après sa dépouille conservée au cabinet du roi.

Ce mâle a seize pouces et demi, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et la femelle n'en avoit que treize. Le nez, qui est tout blanc, est remarquable par sa forme et sa couleur; il est large sans être aplati, et proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère seroit suffisant pour distinguer cet animal du Blanc-nez, qui n'avoit pas le nez proéminent ou arrondi en dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris, il est jaunâtre sur la tête; les bras et la poitrine sont aussi de couleur noirâtre: ce poil, tant du corps que des jambes et du dessus du corps, est long de treize lignes, et frisé ou crépu à-peu-près comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paroître l'œil enfoncé, l'iris en est jaunâtre et son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, et les inférieures sont d'un brun rougeâtre: il y a du noir sur le nez et au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de rougeâtre; et sur les tempes, l'occiput et le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles

sont

sont de couleur rougeâtre et dénuées de poils , ainsi que la face qui est brune ; elles ont un pouce six lignes de longueur , et onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur ; quoiqu'elle ne soit pas entière et qu'il y manque quelques vertèbres , elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds et les mains sont sans poils et de couleur brune tirant sur le noir ; les pouces , sur-tout ceux des mains , sont plus menus que dans la plupart des Singes et Guenons.

LA GUENON NÈGRE.

Cette Guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux de ceux de la race des Nègres. Sa face est sphérique ; les yeux sont petits et rapprochés ; le nez est large et plat ; les narines sont longues et évasées ; la bouche grande et les lèvres épaisses ; les oreilles larges et sans rebord saillant ; le menton et les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs , fins et jaunâtres. Cette Guenon a le poil brun sur la tête , noirâtre sur le dos , les bras et les



LA GUENON NÈGRE.

Cette Guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des Nègres. Sa face est aplatie, et présente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large et aplati; les narines sont longues et évasées; la bouche grande et les lèvres épaisses; les oreilles larges et sans rebord saillant; le menton et les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins et jaunâtres. Cette Guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras et les

mains, un peu plus clair sur les cuisses et
 sur les jambes, clair-semé et jaunâtre sur
 la poitrine et sur le ventre. Les ongles sont
 allongés et convexes, excepté ceux des pou-
 ces qui sont ronds et aplatis. La queue est
 aussi longue que le corps, et le poil qui
 la garnit est de même couleur que celui du
 dos. Au reste, l'espèce de cette Guenon est
 peut-être la plus petite de toutes celles de
 l'ancien continent, car elle n'est guère plus
 grosse qu'un Sagouin, et n'a communé-
 ment que six ou sept pouces de longueur
 de corps. Les voyageurs naturalistes qui
 l'ont vue vivante, s'accordent sur la peti-
 tesse de sa taille; son pays natal est la
 Guinée.





L'ENTELE.

L'Entelle appartient à la division générale que les voyageurs connoissent sous le nom de Guenons, et à laquelle ils donnent pour caractère : museau court, angle facial de cinquante degrés et plus ; tête peu aplatie, peu proéminente, cinq dents molaires, point de crête suscilière.

C'est avec le Douc que l'Entelle paroît avoir le plus de rapport, et c'est après ce dernier qu'il doit trouver sa place dans les ouvrages systématiques.

Il est haut de trois pieds et demi, et long, du bout du museau à l'origine de la queue, de deux pieds six pouces. Sa tête

est arrondie et conformée comme celle du Douc; son museau n'est ni plus ni moins proéminent; le nez est fort plat; les narines sont couvertes en dessous, mais cependant disposées de manière que l'angle externe est plus élevé que l'interne; les yeux, séparés par un intervalle d'un pouce, sont assez saillants, les oreilles sont à-peu-près de forme humaine; mais un peu plus larges à leur partie supérieure.

Les extrémités n'offrent rien de remarquable; la longueur de celles de devant est de dix-huit pouces; celles de derrière n'ont qu'un pouce de plus; la différence dans la longueur des mains, est un peu plus grande; les antérieures ont six pouces en longueur, les postérieures en ont huit. Chaque main est composée de quatre doigts, et d'un pouce susceptible d'abduction et d'adduction.

Les doigts des pieds antérieurs ne forment que la quatrième partie de la main; le troisième et le quatrième ont une longueur de vingt-une lignes; le premier et le deuxième celle de douze lignes seulement, et le pouce n'a que six lignes; il est très-reculé vers le poignet et n'excède pas même le métacarpe.

Les mains de derrière ne diffèrent de celles de devant que par la plus grande

longueur du métacarpe et du pouce , et par un plus grand écartement de celui-ci.

Les ongles sont longs , étroits , bombés et noirâtres ; ceux des pouces sont plus aplatis. La queue excède de beaucoup la longueur du corps ; elle a trois pieds un pouce de long , elle s'amincit toujours en s'approchant de l'extrémité ; elle est couverte d'un poil long d'un pouce et peu touffu ; son extrémité est terminée par un flocon de poils plus longs.

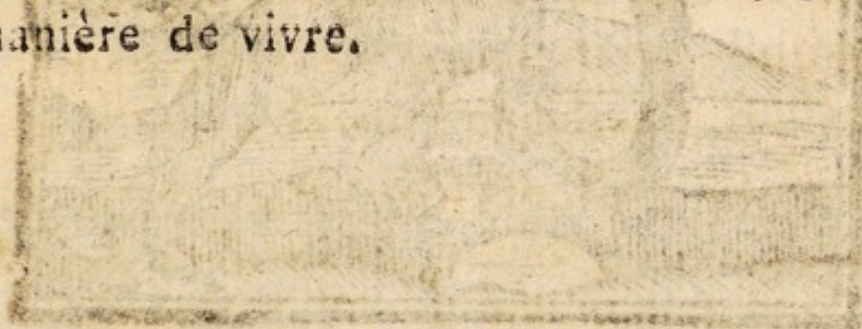
Les poils semblent , sur l'occiput , partir d'un centre commun ; ils sont longs ; d'un roux clair et grossier , autour de la face , plus longs et plus touffus au-dessus des yeux ; une petite barbe jaunâtre , longue d'un pouce et pointue , termine le visage ; d'assez longs poils de même couleur accompagnent les joues , les plus longs sont sur le dos , les plus courts sur le ventre et les bras , où ils deviennent courts de plus en plus en se rapprochant des doigts.

En général , le poil de l'Entelle paroît desséché et grossier , un peu plus doux sous le ventre , mais fort roide sur les extrémités et sur-tout sur les mains.

Les parties nues sont : la face , la gorge , les oreilles , le dedans des mains , les fesses et les organes de la génération.

Les couleurs sont uniformes , la face est

noirâtre ainsi que les mains, les fesses paroissent moins foncées en couleur; et dans le reste, l'Entelle est en général de couleur de paille sale, un peu plus foncée sur le dos, plus vif sous le ventre, presque blanchâtre sur les extrémités, et passant au brun-clair sur la queue; les poils de dessus des mains et des pieds sont tout à-fait noirs. L'Entelle a été rapporté du Bengale, j'ignore sa manière de vivre.



L'ASCAONE.

L'Ascaone a été vu vivant à Paris. Il est
 d'un caractère très-vif, très-familier, doux,
 caressant, et savoit répéter un mot. Il
 paroit appartenir à l'ancien continent.
 sa grandeur est de seize pouces, depuis
 le museau jusqu'à l'origine de la queue. Le
 sommet de la tête, le cou, le dos, la queue
 est noir; la face d'un brun sale de vis-
 age; les oreilles couleur de chair; les tan-
 nes ornés d'une touffe de poils blancs;
 d'autres poils de même couleur couvrent
 l'extrémité du nez; les yeux noirs, la par-
 tie extérieure du nez étoit noire; la barbe



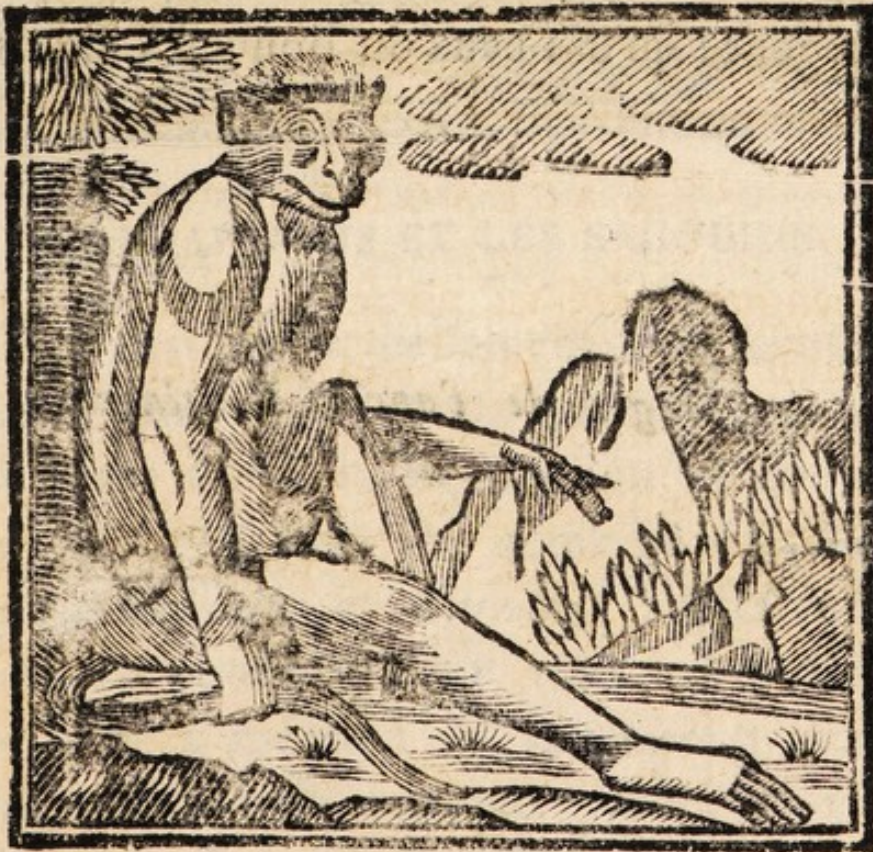
L'ASCAGNE.

L'Ascagne a été vu vivant à Paris. Il est d'un caractère très-vif, très-familier, doux, caressant, et savoit inspirer du l'intérêt. Il paroît appartenir à l'ancien continent.

Sa grandeur est de treize pouces, depuis le museau jusqu'à l'origine de la queue. Le sommet de la tête, le cou, le dos, la queue est olivâtre; la face, d'un bleu mêlé de violet; les oreilles couleur de chair; les tempes ornées d'une touffe de poils blancs; d'autres poils de même couleur couvroient l'extrémité du nez; les yeux roux, la partie extérieure du bras étoit noire; la barbe,

la poitrine, le ventre, la face interne des cuisses et des jambes d'un gris foncé.

Cette Guenon a des rapports avec le Blanc-nez ; mais la face de celle-ci est noire, ainsi que ses oreilles, qui sont d'ailleurs plus grandes ; l'Ascagne a de plus un bouquet de poils aux tempes ; mais comme l'âge influe singulièrement sur les couleurs, je ne voudrois pas assurer que le Blanc-nez et l'Ascagne fussent deux espèces très-distinctes l'une de l'autre. L'Ascagne vit de fruits.



L'ATYS.

Ce quadrumane, appelé *grand Singe blanc*, avoit été apporté des Indes-Orientales. Il étoit d'un naturel malin, traître et perfide.

Irrité une fois par quelques personnes, il méconnut la voix de son maître, lui sauta au visage, le mordit, et ne s'en seroit pas tenu là si on n'avoit mis un frein à sa méchanceté. Sa longueur est d'un pied cinq pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; son pelage est d'un blanc jaunâtre; sa face, ses oreilles et ses doigts sont incarnats; sa queue est moins longue que le corps. Il n'a point, comme les Mangabeys, de saillie supérieure remarquable, et les poils du sommet de la tête n'ont pas la divergence qu'ont ceux du Bonnet-Chinois.

Fin des Singes de l'ancien Continens.

Le grand singe, appelé grand singe blanc, ayeu été rapporté des Indes-Orientales. Il étoit d'un naturel doux, facile et paisible.



LES SAPAJOUS ET LES SAGOUINS.

Nous passons actuellement d'un continent à l'autre ; tous les animaux quadrumanes dont nous avons donné la description et que nous avons compris sous les noms génériques de *Singes*, *Babouins* et *Guenons*, appartiennent à l'ancien continent ; et tous ceux dont il reste à faire mention ne se trouvent au contraire que dans le nouveau monde. Nous les distinguons d'abord par deux noms génériques, parce qu'on peut les diviser en deux classes : la première est celle des Sapajous et la seconde celle des Sagouins. Les uns et les autres ont les pieds conformés à-peu-près

comme ceux des Singes , des Babouins et des Guenons ; mais ils diffèrent des Singes , en ce qu'ils ont des queues ; ils diffèrent des Babouins et des Guenons , en ce qu'ils n'ont ni poches au bas des joues , ni callosités sur les fesses ; et enfin ils diffèrent de tous trois , c'est-à-dire , des Singes , des Babouins et des Guenons , en ce que tous ceux-ci ont la cloison du nez mince , et les narines ouvertes à-peu-près comme celles de l'homme , au-dessous du nez ; au lieu que les Sapajous et les Guenons ont cette cloison des narines fort large et fort épaisse , et les ouvertures des narines placées à côté et non pas au-dessous du nez : ainsi , les Sapajous et les Sagouins sont non-seulement spécifiquement , mais même généralement différens des Singes , des Babouins et des Guenons. Et lorsqu'ensuite on vient à les comparer entr'eux on trouve qu'ils diffèrent aussi par quelques caractères généraux ; car tous les Sapajous ont la queue prenante , c'est-à-dire , musclée de manière qu'ils peuvent s'en servir comme d'un doigt pour saisir et prendre ce qui leur plaît : cette queue qu'ils plient , qu'ils étendent , dont ils recoquillent ou développent le bout à leur volonté , et qui leur sert principalement à s'accrocher aux branches par son extrémité ,

est ordinairement dégarnie de poil en dessous, et couverte d'une peau lisse. Les Sagouins, au contraire, ont tous la queue proportionnellement plus longue que les Sapajous, et en même temps ils l'ont entièrement velue, lâche et droite; en sorte qu'ils ne peuvent s'en servir en aucune manière, ni pour saisir, ni pour s'accrocher: cette différence est si apparente, qu'elle suffit seule pour qu'on puisse toujours distinguer un Sapajou d'un Sagouin.

Nous connoissons huit Sapajous que nous croyons pouvoir réduire à cinq espèces; la première est l'Ouarine ou Gouaviba du Brésil: ce Sapajou est grand comme un renard, et il ne diffère de celui qu'on appelle *Alouate* à Cayenne que par la couleur: l'Ouarine a le poil noir, et l'Alouate l'a rouge; et comme ils se ressemblent à tous autres égards, je n'en fais ici qu'une seule et même espèce. La seconde est le Coaita qui est noir comme l'Ouarine, mais qui n'est pas si grand, et dont l'Exquima nous paroît être une variété. La troisième est le Sajou ou sapajou proprement dit, qui est de petite taille, d'un poil brun, et qu'on connoît vulgairement sous le nom impropre de *Singe-Capucin*; il y a dans cette espèce une variété que nous appellerons le *Sajou gris*,

et qui ne diffère du Sajou brun que par cette différence du poil. La quatrième espèce est le Saï que les voyageurs ont appelé le *Pleureur*, il est un peu plus grand que le Sajou, et il a le museau plus large; nous en connoissons deux qui ne diffèrent que par la couleur du poil; le premier est d'un brun noirâtre, et le second d'un roux blanchâtre. Enfin, la cinquième espèce est le Saï-miri, qu'on appelle vulgairement le *Singe aurore* ou *Sapajou orangé*; celui-ci est le plus petit et le plus joli des Sapajous.



SINGE A QUEUE DE RENARD.

Nous connoissons de même six espèces de Sagouins ; le premier et le plus grand de tous est le Saki , qui a la queue couverte d'un poil si long et si touffu qu'on l'a nommé *Singe à queue de renard* ; il semble qu'il y ait variété dans cette espèce pour la grandeur ; j'en ai vu deux qui paroissent adultes , dont l'un étoit presque une fois plus grand que l'autre. Le second Sagouin est le Tamarin ; il est ordinairement noir avec les quatre pieds jaunes , mais il varie par la couleur , car il s'en trouve de bruns mouchetés de jaune. Le troi-

sième est l'Ouistiti, qui est remarquable par les larges toupets de poil qui accompagnent sa face, et par sa queue annelée. Le quatrième est le Marikina, qui a une crinière autour du cou, et un flocon de poil au bout de la queue comme le lion, et qui lui a fait donner le nom de *petit Lion*. Le cinquième est le Pinche, qui a la face d'un beau noir, avec des poils blancs qui descendent du dessus et des côtés de la tête en forme de cheveux longs et lisses. Le sixième et le dernier est le Mico, qui est le plus joli de tous, dont le poil est d'un blond argentin, et qui a la face colorée d'un rouge aussi vif que du vermillon.

Nous allons donner l'histoire et la description de chacun de ces Sapajous et de ces Sagouins, dont la plupart n'étoient ni dénommés, ni décrits, ni connus.





L'OUARINE.

L'Ouarine et l'Alouate sont les plus grands animaux quadrumanes du nouveau continent ; ils surpassent de beaucoup les plus grosses Guenons , et approchent de la grandeur des Babouins ; ils ont la queue prenante , et sont par conséquent de la famille des sapajous , dans laquelle ils tiennent un rang bien distinct , non - seulement par leur taille , mais aussi par leur voix , qui retentit comme un tambour et se fait entendre à une très grande distance. « Un voyageur raconte , que tous les jours , matin et soir , les Ouarines s'assemblent dans les bois ;

que l'un d'entre eux prend une place élevée et fait signe de la main aux autres de s'asseoir autour de lui pour l'écouter ; que , dès qu'il les voit placés , il commence un discours à voix si haute et si précipitée , qu'à l'entendre de loin , on croiroit qu'ils crient tous ensemble ; que cependant il n'y en a qu'un seul , et que pendant tout le temps qu'il parle , tous les autres sont dans le plus grand silence ; qu'ensuite lorsqu'il cesse , il fait signe de la main aux autres de répondre , et qu'à l'instant tous se mettent à crier ensemble , jusqu'à ce que par un autre signe de la main , il leur ordonne le silence ; que dans le moment ils obéissent et se taisent ; qu'enfin , alors le premier reprend son discours ou sa chanson , et que ce n'est qu'après l'avoir encore écouté bien attentivement qu'ils se séparent et rompent l'assemblée. » Ces faits , dont ce voyageur dit avoir été témoin , pourroient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de merveilleux : le tout n'est peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces animaux ; ils ont dans la gorge un espèce de tambour osseux dans la concavité duquel le son de leur voix grossit , se multiplie et forme des hurlemens par écho ; aussi a-t-on distingué ces Sapajous de tous les autres par le nom de *Hurleurs* ; l'Oua-

rine a la face large et carrée , les yeux noirs et brillans , les oreilles courtes et arrondies , la queue nue à son extrémité , avec laquelle il s'accroche et s'attache fermement à tout ce qu'il peut embrasser : les poils de tout le corps sont noirs , longs , luisans et polis ; des poils plus longs sous le menton et sur la gorge lui forment une espèce de barbe ronde ; le poil des mains , des pieds et d'une partie de la queue est brun. Le mâle est de la même couleur de la femelle , et il n'en diffère , qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Les femelles portent leurs petits sur le dos et sautent avec cette charge , de branches en branches et d'arbres en arbres ; les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite , et s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Au reste , ces animaux sont sauvages et méchants , on ne peut les apprivoiser ni même les dompter ; ils mordent cruellement , et quoiqu'ils ne soient pas du nombre des animaux carnassiers et féroces , ils ne laissent pas d'inspirer de la crainte , tant par leur voix effroyable que par leur air d'impudence : comme ils ne vivent que de fruits , de légumes , de graines et de quelques insectes , leur chair n'est pas mauvaise à manger.

Des chasseurs apportèrent sur le soir des singes qu'ils avoient tués dans les terres du cap Gracias-à-Dio; on fit rôtir une partie de ces singes et bouillir l'autre, ce qui nous sembla fort bon; la chair en est comme celle du lièvre, mais elle n'a pas le même goût étant un peu douceâtre, c'est pourquoi il y faut mettre beaucoup de sel en la faisant cuire; la graisse en est jaune comme celle du chapon, et plus même, et a fort bon goût; nous ne vécumes que de ces animaux pendant tout le temps que nous fumes là, parce que nous ne trouvions pas autre chose; si bien que tous les jours les chasseurs en apportoitent autant que nous en pouvions manger. Je fus curieux d'aller à cette chasse, et surpris de l'instinct qu'ont ces bêtes de connoître plus particulièrement que les autres animaux ceux qui leur font la guerre, et de chercher les moyens, quand ils sont attaqués, de se secourir et de se défendre. Lorsque nous les approchions, ils se joignoient tous ensemble, se mettoient à crier et faire un bruit épouvantable, et à nous jeter des branches sèches qu'ils rompoient des arbres; il y en avoit même qui faisoient leur saleté dans leurs pattes, qu'ils nous envoyoit à la tête; nous avons remarqué aussi qu'ils ne s'abandonnent jamais, et qu'ils

sautent d'arbres en arbres si subtilement que cela éblouit la vue ; je vis encore qu'ils se jetoient à corps perdu de branches en branches sans jamais tomber à terre ; car avant qu'ils puissent être à bas , ils s'accrochent , ou avec leurs pattes ou avec la queue : ce qui fait que quand on les tire à coups de fusil , à moins qu'on ne les tue tout-à-fait , on ne les sauroit avoir ; car lorsqu'ils sont blessés , et même mortellement , ils demeurent toujours accrochés aux arbres où ils meurent souvent et ne tombent que par pièces. J'en ai vu de morts depuis plus de quatre jours , qui pendoient encore aux arbres , si bien que fort souvent on en tiroit quinze ou seize pour en avoir trois ou quatre tout-au-plus : mais ce qui me parut plus singulier , c'est qu'au moment que l'un d'eux est blessé , on les voit s'assembler autour de lui , mettre leurs doigts dans la plaie , et faire de même que s'ils la vouloient sonder ; alors s'ils voient couler beaucoup de sang , ils la tiennent fermée pendant que d'autres apportent quelques feuilles , qu'ils mâchent et poussent adroitement dans l'ouverture de la plaie ; je puis dire avoir vu cela plusieurs fois , et l'avoir vu avec admiration. Les femelles n'ont jamais qu'un petit qu'elles portent de la même manière que les Nègresses portent leur enfant ;

ce petit sur le dos de sa mère lui embrasse le cou par-dessus les épaules avec les deux pattes de devant ; et des deux de derrière , il la tient par le milieu du corps : quand elle veut lui donner à teter , elle le prend dans ses pattes , et lui présente la mamelle comme les femmes. . . . On n'a point d'autre moyen d'avoir le petit que de tuer la mère , car il ne l'abandonne jamais ; étant morte , il tombe avec elle , et alors on peut le prendre.

Lorsque ces animaux sont embarrassés , ils s'entre - aident pour passer d'un arbre ou d'un ruisseau à un autre , ou dans quelque autre rencontre que ce puisse être. On a coutume de les entendre de plus d'une grande lieue.

Quelques voyageurs confirment la plupart de ces faits ; néanmoins ils assurent que ces animaux produisent ordinairement deux petits , et que la mère en porte un sous le bras et l'autre sur le dos. En général , les Sapajous , même de la plus petite espèce , ne produisent pas en grand nombre , et il est très - vraisemblable que ceux - ci qui sont les plus grands de tous , ne produisent qu'un ou deux petits.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'Ouarine a les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez , la cloison des narines très-épaisse ; il n'a point d'abajoues , point de callosités sur les fesses ; ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps. Il a la queue prenante et longue , le poil noir et long , et dans la gorge un gros os concave ; il est de la grandeur d'un levrier ; le poil long qu'il a sous le cou lui forme une espèce de barbe ronde ; il marche ordinairement à quatre pieds.





L'ALOUATE.

L'Alouate a les mêmes caractères que l'Ouarine , et ne paroît en différer , qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée , et qu'il a le poil d'un rouge brun , au lieu que l'Ouarine l'a noir. J'ignore si les femelles dans ces espèces sont sujettes à l'écoulement périodique ; mais par analogie , je présume que non , ayant observé généralement qu'il n'y avoit que les Singes , Babouins et Guenons à fesses nues qui soient sujets à cet écoulement.



LE HURLEUR.

Il nous est parvenu de nouveaux renseignements importans sur ces Singes *hurleurs*, et nous allons en donner connoissance.

Le grand Sapajou que nous avons appelé *Alouate*, et qu'on nomme à Cayenne *Singe rouge*, on le désigne aussi assez communément ainsi que l'Ouarine, par la dénomination de *Singe hurleur*. L'*Alouate* diffère de l'Ouarine par la couleur et par quelques caractères qu'on pourroit attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent.

L'Ouarine ou le *Hurleur noir*, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point

à la Guiane , et nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'Alouate ou le Hurleur rouge est au contraire très-rare au Brésil, et très-commun dans les terres voisines de Cayenne.



LE GRAND SAPAJOU,

Le grand Sapajou a vingt-trois pouces et demi de longueur, et peut-être un ou deux pouces de plus; la face est sans poil, le nez est aplati, les narines sont larges, les joues garnies sur les côtés de poils fauves et clair-semés avec de grands poils noirs au-dessus des yeux, et il y a quatre dents incisives au-devant de chacune des

mâchoires ; les supérieures sont plus grosses et plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base ; et entre les incisives et les canines supérieures, de même qu'entre les canines et les mâchelières, il se trouve un espace vide, dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Ce que ce Sapajou a de particulier, outre sa taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête et du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes et les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras depuis l'épaule jusqu'au poignet n'ont que dix pouces neuf lignes, et les cuisses et les jambes jusqu'au talon, onze pouces dix lignes. La main depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces, et le pied cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans et le dessous des pieds et des mains est une peau nue, et le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très-fourni de poils, sur-tout aux épaules où ils sont le plus longs, et ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien

couverts de poils sur les parties extérieures , mais leur partie intérieure est presque sans poils. La couleur générale du poil de ce Sapajou l'a fait nommer *Singe rouge* , parce qu'en effet il paroît rouge par l'opposition des couleurs des différens endroits où le poil est d'un roux brûlé , mêlé de teintes brunes roussâtres , et cette couleur domine sur la barbe , sur la tête et sur l'intérieur des cuisses. Les bras , depuis le coude jusqu'au poignet , sont d'un roux très-foncé qui domine sur le fauve au-dedans du bras , lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil sous le ventre est du même fauve que sur les reins , mais sur la partie voisine du cou , il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces et demi , sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine ; elle va toujours en diminuant de grosseur , n'est revêtue par - dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité ; ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher et s'accrocher , ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener avec lui , comme le font les autres Sapajous qui tous , à l'exception de l'Ouarine , sont plus petits que celui - ci : au reste , cette queue dont la peau est très-brune , est cou-

verte en dessus de poils d'un roux brun.

On épie ou l'on poursuit ces animaux à la chasse, et la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre, ils s'attachent à une branche par leur longue queue, et ne tombent à terre, que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort; la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue, se conserve et dure pendant tout ce temps.

Ces gros Sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces, mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés et presque continuels, qu'on entend de fort loin, et qui leur ont fait donner le nom de *Hurlleur* : ils ne font qu'un petit, que la mère porte sur son dos et prend entre ses bras pour lui donner à teter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste et morne, et ne font point ces gentillesse qu'on nomme communément des *singeries*; ils portent ordinairement la tête basse, et ne se remuent qu'avec lenteur et nonchalance; ils s'accrochent très-souvent par le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours, selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change

leur humeur , et influe trop sensiblement sur leurs habitudes naturelles , car ils ne vivent pas long-temps en captivité ; ils y perdent leur voix , ou du moins ils ne la font jamais entendre , tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler. On entend leurs cris plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts ; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à crier ou hurler , et ce cri qui retentit au loin , se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement , et pendant long-temps , l'air qu'ils rendent ensuite peu-à-peu , et ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant ; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère , on trouve une cavité osseuse qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme ; cette cavité osseuse est attachée par des ligamens membraneux qui l'entourent , l'air poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité , passe en montant par un canal membraneux , épais et sinueux , se rétrécissant et s'ouvrant en manière de bourse à cheveux ; c'est à l'entrée et à la sortie de ce conduit membraneux , que l'air éprouve toutes les

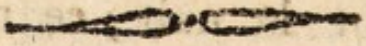
modifications qui forment les tons successifs de leur voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur qui a vu et nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui suit.

Les Alouates habitent les forêts humides, qui sont près des eaux ou des marais. On en trouve communément dans les îles boisées de grandes savannes noyées, et jamais sur les montagnes de l'intérieur de la Guiane. Ils vont en petit nombre, souvent par couples, et quelquefois seuls. Le cri ou plutôt le râlement effroyable qu'ils font entendre, est bien capable d'inspirer de la terreur; il semble que les forêts retentissent des hurlemens de toutes les bêtes féroces rassemblées. C'est ordinairement le matin et le soir qu'ils font ce bruit; ils le répètent aussi dans le cours de la journée, et quelquefois pendant la nuit; ce râlement est si fort et si varié, que l'on juge souvent qu'il est produit par plusieurs animaux, et l'on est surpris de n'en trouver que deux ou trois, et quelquefois de n'en voir qu'un seul. L'Alouate vit rarement long-temps en captivité. Le mâle est plus gros que la femelle; celle-ci porte son petit sur son dos.

Rien n'est plus difficile à tuer que ces ani:

maux ; il faut leur tirer plusieurs coups de fusil pour les achever , et tant qu'il leur reste un peu de vie , et quelquefois même après leur mort , ils demeurent accrochés aux branches par les pieds et la queue. Souvent le chasseur s'impatiente de perdre son temps et ses munitions pour un si mauvais gibier ; car malgré le témoignage de quelques voyageurs , la chair n'en est pas bonne ; elle est presque toujours d'une dureté excessive , aussi est-elle exclue de toutes les tables : c'est uniquement le besoin et la privation des autres mets , qui en font manger aux habitans peu aisés et aux voyageurs.





LE COAITA.

Le Coaita est , après l'Ouarine et l'Alouate , le plus grand des Sapajous ; l'animal que quelques voyageurs appellent *Exquima* , est d'une espèce très-voisine de celle du Coaita , et même n'en est peut-être qu'une simple variété ; il me paroît que les voyageurs ont fait une faute lorsqu'ils ont dit que l'Exquima étoit de Guinée et de Congo ; la figure qu'ils en donnent suffit seule pour démontrer l'erreur , car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité , caractère qui n'appartient qu'aux seuls Sapajous et point aux Guenous , qui toutes ont

la queue lâche : or nous sommes assurés qu'il n'y a en Guinée et à Congo que des Guenons et point de Sapajous ; par conséquent l'Exquima n'est pas comme on le dit une guenon ou cercopithèque de Guinée , mais un Sapajou à queue prenante , que sans doute on avoit transporté du Brésil : le nom d'*exquima* ou *quima* , en ôtant l'article *ex* , et qui doit se prononcer *gouima* , ne s'éloigne pas de *quoaita* , et c'est ainsi que plusieurs auteurs ont écrit le nom de *coaita*. Tout concourt donc à faire croire que cet *exquima* qu'on dit être une guenon ou un cercopithèque de Guinée , est un Sapajou du Brésil , et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du *Coaita* , auquel il ressemble par le naturel , par la grandeur , par la couleur et par la queue prenante ; la seule différence remarquable , c'est que l'*exquima* a du poil blanchâtre sur le ventre et qu'il porte au-dessous du menton une barbe blanche , longue de deux doigts. Nos *coaitas* n'avoient ni ce poil blanc , ni cette barbe ; mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une variété dans l'espèce du *coaita* , c'est que j'ai reconnu par le témoignage des voyageurs , qu'il y en a de blancs et de noirs , les uns sans barbe et d'autres avec une barbe : il y a dans les terres de l'Isthme de l'Amé-

rique , de grands troupeaux de singes , dont les uns sont blancs et la plupart noirs ; les uns ont de la barbe , les autres n'en ont point : ils sont d'une taille médiocre. Ces animaux ont quantité de vers dans les entrailles. Ces singes sont fort drôles : ils faisoient mille postures grotesques lorsque nous traversions les bois , ils sautoient d'une branche à l'autre avec leurs petits sur le dos ; ils faisoient des grimaces contre nous , craquetoient les dents et cherchoient l'occasion de pisser sur nous. Quand ils veulent passer du sommet d'un arbre à l'autre , dont les branches sont trop éloignées pour y pouvoir atteindre d'un saut , ils s'attachent à la queue les uns des autres , et ils se brandillent ainsi jusqu'à ce que le dernier attrape une branche de l'arbre voisin , et il tire tout le reste après lui. Tout cela , et jusqu'aux vers dans les entrailles , convient à nos coaitas.

Indépendamment de cette variété , dont les caractères sont très-apparens , il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du coaita ; celui qu'a décrit un voyageur avoit du poil blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps , au lieu que ceux que nous avons vus étoient entièrement noirs , et n'avoient que très-peu de poil

sur ces parties inférieures, où l'on voyoit la peau qui étoit noire comme le poil; d'autres leur ont donné le nom de *Singe araignée*, à cause de leur queue et de leurs membres qui sont très-longs et fort minces: ces animaux sont en effet fort effilés du corps et des jambes, et mal proportionnés.

On nous en présenta quelques-uns, il y a plusieurs années, sous le nom de *Chameck*, que l'on nous dit venir des côtes du Pérou; nous en fîmes prendre les mesures pour en faire une description, que nous rapportons ici pour qu'on puisse la comparer avec les autres. Ce *Chameck* du Pérou est le même animal que le *Coaita* de la Guiane.

Ces sapajous sont intelligens et très-adroits; ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident et se secourent; la queue leur sert exactement d'une cinquième main; il paroît même qu'ils font plus de choses avec la queue qu'avec les mains ou les pieds; la nature semble les avoir dédommagés par là du pouce qui leur manque. On assure qu'ils pêchent et prennent du poisson avec cette queue, et cela ne me paroît pas incroyable, car nous avons vu l'un de nos coaitas prendre de même avec sa queue et amener à lui un écureuil, qu'on lui avoit donné pour compagnon dans sa cham-

bre. Ils ont l'adresse de casser l'écaïlle des huîtres pour les manger : et il est très-certain qu'ils se suspendent plusieurs les uns au bout des autres, pour traverser un ruisseau, soit pour s'élancer d'un arbre à un autre. Ils ne produisent ordinairement qu'un ou deux petits, qu'ils portent toujours sur le dos; ils mangent du poisson, des vers et des insectes, mais les fruits sont leur nourriture la plus ordinaire : ils deviennent très-gras dans le temps de l'abondance et de la maturité des fruits; et l'on prétend qu'alors leur chair est fort bonne à manger.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le Coaita n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue prenante et très-longue, la cloison des narines très-épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au dessous du nez; il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant; il a le poil et la peau noirs, la face nue et tannée; les oreilles aussi nues et faites comme celles de l'homme; il a environ un pied et demi de longueur, et la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; il marche à quatre pieds.



L'EXQUIMA.

L'Exquima est à - peu - près de la même grandeur que le Coaita ; il a comme lui la queue prenante ; mais il n'a pas de poil noir sur tout le corps ; il varie pour les couleurs ; il y en a de noirs et de fauves sur le dos , et de blancs sur la gorge et le ventre ; il a d'ailleurs une barbe remarquable : néanmoins ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour en faire deux espèces séparées , d'autant qu'il y a des Coaitas qui ne sont pas tout noirs , et qui ont du poil blanchâtre sur la gorge ou sur le ventre. Les femelles , dans

ces deux espèces, ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

Il n'y a que M. de Buffon, dit un voyageur, qui ait pris la peine de bien représenter le Coaita. Cependant, en le comparant avec la figure qu'il en donne, l'on s'apercevra bientôt qu'il est un peu trop maigre, que la face est trop saillante, et que le dessinateur a trop allongé le museau. La réponse à ceci, est qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature : ainsi la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop allongé ; en sorte qu'il est probable que le Coaita dont on donne la description, étoit un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce qui diffère du nôtre.

Nous devons seulement ajouter à ce que nous avons écrit sur le Coaita, que c'est le plus laid de tous les Sapajous, et le plus grand après l'Ouarine et l'Alouate. Il habite, comme eux, les forêts humides ; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de balatas, etc. ; il mange de préférence ceux du palmier commun. Sa queue dégarnie de poil en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main ; lorsqu'il ne

peut atteindre un objet avec ses longs bras , il a recours à sa queue et ramasse les choses les plus minces , les brins de paille , les pièces de monnoies , etc. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue , tant le toucher est délicat , car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes ; il l'introduit même dans des trous étroits , sans détourner la tête pour y voir. Au reste , dans quelque situation qu'il se tienne , sa queue est toujours accrochée , et il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément , mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif , toujours triste et mélancolique , il semble éviter la vue des hommes ; il penche souvent sa tête sur son estomac , comme pour la cacher : lorsqu'on le touche , alors il regarde en jetant un cri plaintif , et ayant l'air de demander grace. Si on lui présente quelque chose qu'il aime , il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté , ces animaux vivent en troupes très - nombreuses , et se livrent quelquefois à des actes de méchanceté ; ils cassent des branches qu'ils jettent sur les hommes , et descendent à terre pour les mordre ; mais un coup de fusil les disperse bientôt.

bientôt. Ces Coaitas sauvages sont ordinairement très-gras, et leur graisse est jaune; mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne et préférable à celle de toutes les autres espèces de Sapajous; néanmoins ils ont l'estomac, les intestins et le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles et blancs. Ils sont aussi très-déliçats et supportent difficilement les fatigues du voyage, et encore moins le froid de nos climats; c'est probablement par cette raison et par sa longue domesticité, que le Coaita, dont nous avons donné la description et la figure, étoit maigre et avoit le visage alongé.





LE GRAND SAPAJOU NOIR.

Les grands sapajous noirs qu'on nous a indiqués sous le nom de *Quouata*, dans les notes qui nous ont été communiquées, sont plus gros que les Alouates ou grands Sapajous rouges. On dit qu'ils ne sont point timides ; qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier, qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées pour les renvoyer ; mais ils fuient au bruit des armes à feu

Lorsqu'il y en a un de blessé et qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens, que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entr'eux ; ils vivent et se nourrissent comme les Alouates ou grands Sapajous rouges ; ils s'appriivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes et tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup.





LE SAJOU BRUN.

Nous connoissons deux variétés dans ces espèces , le Sajou brun qu'on appelle vulgairement le *Singe-capucin* , et le Sajou gris qui ne diffère du Sajou brun que par les couleurs du poil ; ils sont de la même grandeur , de la même figure et du même naturel : tous deux sont très-vifs , très-agiles et très-plaisants par leur adresse et leur légèreté ; nous les avons eus vivants , et il nous a paru que de tous les Sapajous ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvenoit le moins ; ils y subsistent sans peine et pendant quelques années , pourvu qu'on les tienne dans une chambre

à feu pendant l'hiver ; ils peuvent même produire. Au reste ces Sajous sont fantasques dans leurs goûts et dans leurs affections ; ils paroissent avoir une forte inclination pour de certaines personnes , et une grande aversion pour d'autres , et cela constamment.



LE SAJOU GRIS.

Nous avons observé dans ces animaux une singularité , qui fait qu'on prend souvent les femelles pour les mâles ; le clitoris est proéminent au-dehors et paroît autant que la verge du mâle.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Les Sajous n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses ; ils ont la face et les oreilles couleur de chair avec un peu de duvet par-dessus ; la cloison des narines épaisse et les narines ouvertes à côté , et non pas au-dessous du nez. Les yeux châtains et placés assez près l'un de l'autre ; ils ont la queue prenante , nue par-dessous à l'extrémité , et fort touffue sur tout le reste de sa longueur ; les uns ont le poil noir et brun , tant autour de la face que sur toutes les parties supérieures du corps ; les autres l'ont gris autour de la face , et d'un fauve brun sur le corps ; ils ont également les mains noires et nues ; ils n'ont qu'un pied de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue ; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

On trouve dans une description , imprimée à Amsterdam en 1770 , l'espèce de notre Sajou brun , donnée sous la dénomination d'*espèce rare de Singe voltigeur Américain qui n'a point encore été décrit , nommé le Siffleur , etc.* Cependant il nous paroît que c'est le même animal que le Sajou brun. Ce

qui a pu faire écrire que c'étoit une espèce différente, c'est la propriété singulière, dit-on, de siffler; et j'avoue que je n'avois pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce Sajou, parce qu'elle est commune, non-seulement à tous les Sapajous, mais même aux Sagouins; ainsi nous ne pouvons douter que le singe rare, voltigeur et siffleur, ne soit le même que notre sajou brun que l'on appelle vulgairement *Capucin*, à cause de sa couleur, que les Nègres et les Créoles nomment improprement *Macaque*, et enfin que les Hollandais de Surinam, et même les naturels de la Guiane nomment *Mikou* ou *Méékoé*. Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits et les plus plaisans. Ils varient pour la couleur et la taille, et il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes; on en peut dire autant des Saïs. Il y a cependant dans les Sajous une différence qui pourroit bien faire espèce; l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande, et qui ont sur la tête, près les oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner à Cayenne, la dénomination de *Macaque cornus*, et dont nous don-

nerous ci-après la description sous son vrai nom de *Sajou cornu*.

La chair des Sajous est meilleure que celle de l'Alouate, mais moins bonne que celle des Coaitas; ils ont aussi des vers dans l'estomac et dans les intestins, mais en plus petite quantité que les Coaitas.

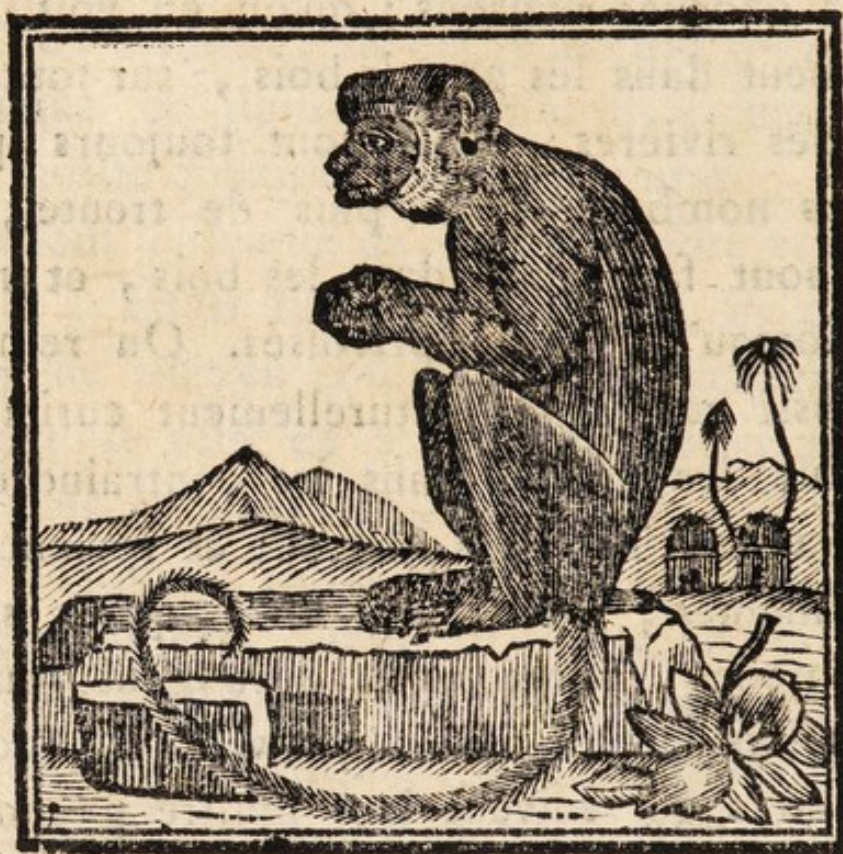
Ils font entendre un sifflement fort et monotone, qu'ils répètent souvent; ils crient lorsqu'ils sont en colère, et secouent très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi, ca, rou*.

Ils vivent de fruits et de gros insectes dans l'état de liberté, mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés, ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, etc. ils recherchent soigneusement les araignées dont ils sont très-friands; ils se lavent souvent les mains, la face, et le corps avec leur urine. Ils sont mal-propres, lascifs et indécents; leur tempérament est aussi chaud que le climat qu'ils habitent; lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent et déchirent tout; ils se servent de leur queue pour s'accrocher et saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les Coaitas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guiane *Mikou*, on m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. On dit, qu'il y a quatre

ou cinq espèces, et qu'ils sont très-communs à Cayenne ; que de tous les animaux de ce genre , ce sont ceux qu'on aime le mieux garder dans les maisons ; qu'on en voit fréquemment dans les grands bois , sur-tout le long des rivières ; qu'ils vont toujours par troupes nombreuses de plus de trente ; et qu'ils sont farouches dans les bois , et très-doux lorsqu'ils sont apprivoisés. On remarque aussi qu'ils sont naturellement curieux ; on peut les garder sans les contraindre ni les attacher. Ils vont par-tout et reviennent d'eux-mêmes ; mais il est vrai qu'ils sont incommodes , parce qu'ils dérangent toutes les petites choses qu'ils peuvent déplacer. Il y en a qui suivent leur maître par-tout. Les Indiens qui sont très-froids et très-indifférens sur toutes choses , aiment néanmoins ces petits animaux ; ils arrêtent souvent leurs canots pour les regarder faire des cabriolés singuliers , et sauter de branches en branches ; ils sont doux et badins dès qu'ils sont apprivoisés. Il y en a au moins cinq espèces dans la Guiane , qui ne paroissent différer que par des variétés assez légères ; cependant elles ne se mêlent point ensemble. En peu de temps ils parcourent une forêt sur la cime des arbres ; ils vont constamment dormir sur certaines espèces de pal-

miers , ou sur les comberouses , espèce de roseau très-gros. On en mange la chair à Cayenne.



LE SAJOU NÈGRE.

Aux différens Sapajous de moyenne et de petite taille dont nous donnons la description et les figures sous les noms de *Sajou brun* ; *Sajou gris* ; *Saï* ; *Saï à gorge blanche* , et *Saïmiri* , nous devons ajouter le Sapajou ou Sajou nègre dont nous donnons ici la figure et qui nous paroît être un variété constante dans l'espèce des Sajous.



LE SAJOU CORNU.

Cet animal dont nous donnons ici la figure est aisé à distinguer des autres Sapajous ou Sajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés du sommet de la tête, et qui ont seize lignes de longueur, ils sont distants l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; sa tête est oblongue, et son museau épais et couvert de poils d'un blanc

sale. Le nez est aplati par le bout , et la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces ; elle est recouverte de poils noirs et finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlée de brun et de grisâtre , ainsi que la face extérieure des cuisses qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou et le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue : le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur ; il est d'un fauve foncé , ainsi que celui du ventre ; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur les bras , depuis l'épaule jusqu'au coude , ainsi que sous le cou et sur une partie de la poitrine. Au-dessous de ce fauve clair du bras , l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre ; celui du front , des joues et des côtés de la tête , est blanchâtre avec quelques nuances de fauve ; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes , mais moins longs , qui s'étendent et forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes et dénuées de poil , celui du dessus des pieds et des mains est de couleur noire. Le pouce est plat , et tous

les ongles sont recourbés en forme de gouttière. De tous les Sapajous , le Sapajou brun dont nous avons donné la figure , est celui qui a le plus de rapport avec le Sajou cornu ; mais il n'a pas , comme ce dernier , de bouquet de poils , en forme de cornes sur la tête : ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur sa face , l'avant-bras , les jambes , les pieds et la queue , seulement le Sajou brun a plus de jaune sur les bras et le dessous du corps.





LE SAI.

Nous avons vu deux de ces animaux qui nous ont paru faire variété dans l'espèce : le premier a le poil d'un brun noirâtre ; le second , que nous avons appelé *Sai à gorge blanche* , a du poil blanc sur la poitrine , sous le cou et autour des oreilles et des joues ; il diffère encore du premier , en ce qu'il a la face plus dégarnie de poil ; au reste ils se ressemblent en tout , ils sont du même naturel , de la même grandeur et de la même figure. Les voyageurs ont indiqué ces animaux sous le nom de *pleureurs* , parce qu'ils ont un cri plaintif , et que pour peu qu'on les contrarie ils ont

l'air de se lamenter ; d'autres les ont appelés *Singes musqués* , parce qu'ils ont , comme le Macaque , une odeur de faux musc ; d'autres enfin leur ont donné le nom de *Macaque* , qu'ils avoient emprunté du Macaque de Guinée : mais les Macaques sont des Guenons à queue lâche , et ceux-ci sont de la famille des Sapajous , car ils ont la queue prenante. Ils n'ont que deux mamelles et ne produisent qu'un ou deux petits ; ils sont doux , dociles , et si craintifs , que leur cri ordinaire qui ressemble à celui d'un rat , devient un gémissement dès qu'on le menace. Dans ce pays-ci ils mangent des hannetons et des limaçons de préférence à tous les autres alimens qu'on peut leur présenter ; mais au Brésil , dans leur pays natal , ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres , où ils demeurent et d'où ils ne descendent que rarement à terre.





SAI A GORGE BLANCHE.

Caractères distinctifs de ces espèces.

Les Saïs n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses ; ils ont la cloison des narines fort épaisse , et l'ouverture des narines à côté et non pas au - dessous du nez , la face ronde et plate , les oreilles presque nues ; ils ont la queue prenante , nue par-dessous vers l'extrémité , le poil d'un brun noirâtre sur les parties supérieures du corps , et d'un fauve pâle ou même d'un blanc sale sur les parties inférieures. Ces animaux n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de grandeur ;

leur queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble ; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.



LE SAÏMIRI.

Le Saïmiri est connu vulgairement sous le nom de *Sapajou aurore*, de *Sapajou orangé* et de *Sapajou jaune* ; il est assez connu à la Guiane, et c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont aussi indiqué sous la dénomination de *Sapajou de Cayenne*. Par la gentillesse de ses mouvements, par sa petite taille, par la couleur

brillante de sa robe , par la grandeur et le feu de ses yeux , par son petit visage arrondi , le Saïmiri a toujours eu la préférence sur tous les autres Sapajous ; et c'est en effet le plus joli , le plus mignon de tous : mais il est aussi le plus délicat , le plus difficile à transporter et à conserver ; par tous ces caractères et particulièrement encore par celui de la queue , il paroît faire la nuance entre les Sapajous et les Sagouins , car la queue , sans être absolument inutile et lâche comme celle des Sagouins , n'est pas aussi musclée que celle des Sapajous ; elle n'est , pour ainsi dire , qu'à demi-prenante ; et quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre , il ne peut ni s'attacher fortement , ni saisir avec fermeté , ni amener à lui les choses qu'il désire ; et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main comme nous l'avons fait pour les autres Sapajous.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Saïmiri n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses ; il a la cloison des narines épaisse , ses narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez ; il n'a , pour ainsi dire , point de front ; son poil est d'un jaune

brillant ; il a deux bourrelets de chair en forme d'anneau autour des yeux ; il a le nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines ; la bouche petite , la face plate et nue , les oreilles garnies de poil et un peu pointues ; la queue à demi-prenante , plus longue que le corps ; il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur , depuis le bout du muscau jusqu'à l'origine de la queue ; il se tient aisément sur ses pieds de derrière , mais il marche ordinairement à quatre pieds. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

Quelques observateurs qui ont demeuré à Cayenne , nous ont assuré que les Sapajous que nous nommons *Saimiris* , vivent en troupes nombreuses , et que , quoiqu'ils soient fort alertes , ils sont cependant moins vifs que les petits Sagouins auxquels j'ai donné le nom de Tamarin ; ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces *Saimiris* ne sont pas aussi délicats que les Tamarins ; on en connoît qui ont vécu quelques années en France , et qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de tous les Sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelques variétés dans

la couleur du poil sur différens individus ; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces ni même des races différentes.



LE SAKI.

Le Saki que l'on appelle vulgairement *Singe à queue de renard*, parce qu'il a la queue garnie de poils très longs, est le plus grand des Sagouins ; lorsqu'il est adulte, il a environ dix-sept pouces de longueur, au lieu que des cinq autres Sagouins, le plus grand n'en a que neuf ou dix. Le Saki a le poil très-long sur le corps, et encore plus long sur la queue ; il a la face rousse et

couverte d'un duvet blanchâtre ; il est aisé à reconnoître et à distinguer de tous les autres Sagouins , de tous les Sapajous et de toutes les Guenons , par les caractères suivans.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Saki n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche , non prenante et de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines fort épaisse et les ouvertures à côté ; la face tannée et couverte d'un duvet fin , court et blanchâtre ; le poil des parties supérieures du corps d'un brun noir , celui du ventre et des autres parties inférieures d'un blanc roussâtre ; le poil partout très - long et encore plus long sur la queue , dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces ; ce poil de la queue est ordinairement d'un brun noirâtre comme celui du corps. Il paroît qu'il y a variété dans cette espèce pour la couleur du poil , et qu'il se trouve des Sakis qui ont le poil du corps et de la queue d'un fauve roussâtre : cet animal marche à quatre pieds et a près d'un pied et demi de longueur depuis l'ex-

trémité du nez jusqu'à l'origine de la queue.
Les femelles dans cette espèce ne sont pas
sujettes à l'écoulement périodique.



L'YARQUÉ, espèce de Saki.

Nous donnons ici la figure d'un saki ou sagouin à queue touffue, qui ne nous paroît être qu'une variété du saki, qui n'en diffère que par les couleurs et leur distribution, ayant la face plus blanche et plus nue, ainsi que le devant du corps blanc, en sorte qu'on pourroit croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différens sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. On appelle

Yarqué cette même espèce que nous avons appelée saki, et c'est peut-être son véritable nom que nous ignorons. Voici la notice qu'on en donne : l'*Yarqué* a les côtés de la face blancs, le poil noir, long d'environ quatre pouces; la queue touffue comme celle du renard, longue d'environ un pied et demi, avec laquelle il ne s'accroche pas. Il est assez rare et se tient dans les broussailles. Ces animaux vont en troupes de sept à huit, et jusqu'à douze. Ils se nourrissent de goyaves, et de mouches à miel dont ils détruisent les ruches, et mangent aussi de toutes les graines dont nous faisons usage. Ils ne font qu'un petit que la mère porte sur le dos. Ils sifflent comme les Sapajous, et vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différens individus de cette espèce.



LE SAGOIN,

Vulgairement appelé Singe de nuit.

Nous donnons ici la figure d'un sagouin dont l'espèce est voisine de celle du saki, et que l'on appelle à Cayenne *Singe de nuit*; mais il diffère de l'Yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki dont nous avons donné la description et la figure, par quelques caractères, particulièrement par la distribution et la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin appelé *Singe de nuit*, que dans celui auquel on donne, dans le même pays, le nom d'*Yarqué*.

Cet animal nous a été envoyé de Cayenne,
il

il étoit adulte , et selon les Naturalistes , l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des Sagouins. Il ressemble au Saki par le poil qui lui environne la face , par celui qui couvre tout le corps et les jambes de devant , et par sa longue queue touffue. La longueur du corps , à l'origine de la queue , est de dix pouces cinq lignes. La longueur de la queue est de onze pouces trois lignes , et avec le poil de douze pouces six lignes. La tête est petite , et la face environnée de longs poils touffus , de couleur jaune ou fauve pâle , mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps et les jambes , parce que ces poils qui sont d'un brun minime , ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.





LE SAKI, à tête blanche.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres Sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison et la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre; un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre et les faces intérieures des jambes de derrière et de devant. Il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes et du corps; sa queue qui est grosse et fort touffue finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière et de devant sont brunâtres, et couverts de poils noirs.

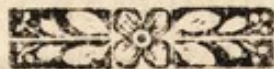


LE TAMARIN.

Cette espèce est beaucoup plus petite que la précédente , et en diffère par plusieurs caractères , principalement par la queue qui n'est couverte que de poils courts , au-lieu que celle du Saki est garnie de poils très-longs. Le Tamarin est remarquable aussi par ses larges oreilles et ses pieds jaunes ; c'est un joli animal , très-vif , aisé à apprivoiser , mais si délicat qu'il ne peut résister long-temps à l'imperté de notre climat.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Tamarin n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses : il a la queue lâche , non prenante , et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines fort épaisse , et leurs ouvertures à côté ; la face couleur de chair obscure ; les oreilles carrées , larges , nues , et de la même couleur ; les yeux châtain ; la lèvre supérieure fendue à-peu-près comme celle du lièvre ; la tête , le corps et la queue garnis de poils d'un brun noir , et un peu hérissés , quoique doux ; les mains et les pieds couverts de poils courts d'un jaune orangé. Il a le corps et les jambes bien proportionnés ; il marche à quatre pieds , et la tête et le corps pris ensemble n'ont que sept ou huit pouces de longueur. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.





LE TAMARIN NÈGRE.

Nous donnons ici la figure d'un Tamarin à face noire, que nous avons appelé *Tamarin nègre*, et qui ne diffère en effet du Tamarin ci-devant que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, et parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais, au reste, ces deux animaux se ressemblant à tous égards, ne paroissent former qu'une variété d'une seule et même espèce.

Des voyageurs disent que les Sagouins tamarins sont moins communs que les Sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les

plus gros arbres , et dans les terres les plus élevées ; au lieu qu'en général les Sapajous habitent les terrains bas , où croissent les forêts humides. Il ajoute que les Tamarins ne sont pas peureux , qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme , et qu'ils approchent même d'assez près les habitations ; ils ne font ordinairement qu'un petit , que la mère porte sur le dos ; ils ne courent presque pas à terre ; mais ils sautent très-bien de branches en branches sur les arbres ; ils vont par troupes nombreuses , et ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément , et néanmoins ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuyent le plus en captivité ; ils sont colères et mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher ; ils mangent de tout ce qu'on leur donne , pain , viandes cuites et fruits ; ils montent assez volontiers sur les épaules et sur la tête des personnes qu'ils connoissent , et qui ne les tourmentent point en les touchant ; ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens , et ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue , qui est de couleur rouge , en faisant en même temps des mouvemens de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.



L'OUISTITI.

L'Ouisstiti est encore plus petit que le Tamarin; il n'a pas un demi-pied de longueur, le corps et la tête compris, et sa queue a plus d'un pied de long; elle est marquée comme celle du Mococo par des anneaux alternativement noirs et blancs; le poil en est plus long et plus fourni que celui du Mococo: l'Ouisstiti a la face nue et d'une couleur de chair assez foncée, il est coiffé fort singulièrement par deux toupets de longs poils blancs au-devant des oreilles, en sorte que, quoiqu'elles soient grandes, on ne les voit pas

en regardant l'animal en face. Il est très-certain que l'Ouistiti ni aucun autre Sagouin ne se trouve en Éthiopie , et il est très-vraisemblable que le Fonkes ou Guereza de Ludolph est ou le Mococo ou le Loris , qui se trouvent dans les terres méridionales de l'ancien continent. On dit encore que le Sanglin (Ouistiti) , lorsqu'il est en bonne santé , a le poil très-fourni et très-touffu ; que l'un de ceux qu'il a vus , et qui étoit des plus vigoureux , se nourrissoit de plusieurs choses , comme de biscuits , fruits , légumes , insectes , limaçons , et qu'un jour étant déchaîné , il se jeta sur un petit poisson doré de la Chine qui étoit dans un bassin , qu'il le tua et le dévora avidement ; qu'ensuite on lui donna de petites anguilles qui l'effrayèrent d'abord en s'entortillant autour de son cou , mais que bientôt il s'en rendit maître et les mangea. Enfin , on ajoute un exemple qui prouve que ces petits animaux pourroient peut-être se multiplier dans les contrées méridionales de l'Europe : ils ont produit des petits en Portugal , où le climat leur est favorable. Ces petits sont d'abord fort laids , n'ayant presque point de poil sur le corps ; ils s'attachent fortement aux têtes de leur mère ; quand ils sont devenus un peu grands , ils se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules ;

les ; et quand elle est lasse de les porter , elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille ; lorsqu'elle les a écartés , le mâle en prend soin sur-le-champ , et les laisse grimper sur son dos pour soulager la femelle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'Ouistiti n'a ni abajoues , ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche , non prenante , fort touffue , annelée alternativement de noir et de blanc , ou plutôt de brun et de gris , et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison des narines fort épaisse , et leurs ouvertures à côté ; la tête ronde , couverte de poil noir au-dessus du front , sur le bas duquel il y a au-dessus du nez , une marque blanche et sans poil ; sa face est aussi presque sans poil , et d'une couleur de chair foncée ; il a des deux côtés de la tête , au-devant des oreilles , deux toupets de longs poils blancs ; ses oreilles sont arrondies , plates , minces et nues ; ses yeux sont d'un châtain rougeâtre ; le corps est couvert d'un poil doux d'un gris cendré et d'un gris plus clair , et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge , la poitrine et le ventre ; il marche à quatre pieds , et n'a souvent pas un demi-pied de longueur

depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.



LE MARIKINA.

Le Marikina est assez vulgairement connu sous le nom de petit *Singe lion* : nous n'admettons pas cette dénomination composée, parce que le Marikina n'est point un Singe, mais un Sagouin ; et que d'ailleurs il ne ressemble pas plus au lion, qu'une alouette ressemble à une autruche, et qu'il n'a de rapport avec lui que par l'espèce de crinière qu'il porte autour de la face, et par le petit flocon de poils qui termine sa queue.

Il a le poil touffu , long , soyeux et lustré ; la tête ronde , la face brune , les yeux roux , les oreilles rondes , nues et cachées sous les longs poils qui environnent sa face ; ces poils sont d'un roux vif , ceux du corps et de la queue sont d'un jaune très-pâle et presque blancs : cet animal a les mêmes manières , la même vivacité et les mêmes inclinations que les autres Sagouins , et il paroît être d'un tempérament un peu plus robuste , car nous en avons vu un qui a vécu six ans à Paris , avec la seule attention de le garder pendant l'hiver dans une chambre , où tous les jours on allumoit du feu.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Marikina n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche , non prenante et presque une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines épaisse et leurs ouvertures à côté ; il a les oreilles rondes et nues ; de longs poils d'un roux doré autour de la face ; du poil presque aussi long , d'un blanc jaunâtre et luisant sur tout le reste du corps , avec un flocon assez sensible à l'extrémité de la queue ; il marche à quatre pieds , et

n'a qu'environ huit ou neuf pouces de longueur en tout. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.



LE PINCHE.

Le Pinche, quoique fort petit, l'est cependant moins que l'Ouistiti, et même que le Tamarin; il a environ neuf pouces de long, la tête et le corps compris, et sa queue est au moins une fois plus longue; il est remarquable par l'espèce de chevelure blanche et lisse qu'il porte au-dessus et aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche merveilleusement sur celle de la face qui est noire et ombrée par un petit duvet

gris ; il a les yeux tout noirs , la queue d'un roux vif à son origine et jusqu'à près de la moitié de sa longueur , où elle change de couleur et devient d'un noir brun jusqu'à l'extrémité ; le poil des parties supérieures du corps est d'un brun fauve ; celui de la poitrine , du ventre , des mains et des pieds , est blanc ; la peau est noire par - tout , même sous les parties où le poil est blanc ; il a la gorge nue et noire comme la face : c'est encore un joli animal et d'une figure très-singulière ; sa voix est douce et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal ; il est très-délicat , et ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Pinche n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche , non prenante et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison entre les narines épaisse , et leurs ouvertures à côté ; la face , la gorge et les oreilles noires , de longs poils blancs en forme de cheveux lisses ; le museau large , la face ronde ; le poil du corps assez

long , brun fauve ou roux sur le corps jusqu'auprès de la queue où il devient orangé , blanc sur la poitrine , le ventre , les mains et les pieds où il est plus court que sur le corps ; la queue d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur , ensuite d'un roux brun et enfin noir à son extrémité ; il marche à quatre pieds et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.





LE MICO.

C'est à un voyageur que nous devons la connoissance de cet animal ; ainsi nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ce qu'il en écrit dans la relation de son voyage sur la rivière des Amazones. Celui-ci, dont le gouverneur de Para m'avoit fait présent, étoit l'unique de son espèce qu'on eût vu dans le pays ; le poil de son corps étoit argenté et de la couleur des plus beaux cheveux blonds ; celui de sa queue étoit d'un marron lustré approchant du noir. Il avoit une autre singularité plus remarqua-

ble ; ses oreilles , ses joues et son museau étoient teints d'un vermillon si vif , qu'on avoit peine à se persuader que cette couleur fût naturelle ; nous l'avons gardé pendant un an , et il étoit encore en vie lorsque j'écrivois ceci , presque à la vue des côtes de France , où je me faisais un plaisir de l'apporter vivant : malgré les précautions continuelles que je prenois pour le préserver du froid , la rigueur de la saison l'a vraisemblablement fait mourir. Tout ce que j'ai pu faire , a été de le conserver dans l'eau-de-vie. Par le récit de ce voyageur , il est aisé de voir que la première espèce de ces animaux , est celui que nous avons appelé *Tamarin* , et que le dernier auquel nous appliquons le nom de *Mico* , est d'une espèce très - différente et vraisemblablement beaucoup plus rare , puisqu'aucun auteur , ni aucun voyageur avant lui n'en avoient fait mention , quoique ce petit animal soit très - remarquable par le rouge vif qui anime sa face , et par la beauté de son poil.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le Mico n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses ; il a la queue lâche , non prenante , et d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble ; la cloison des narines moins épaisse que les autres Sagouins , mais leurs ouvertures sont situées de même à côté et non pas au bas du nez ; il a la face et les oreilles nues , et couleur de vermillon ; le museau court ; les yeux éloignés l'un de l'autre ; les oreilles grandes ; le poil d'un beau blanc argenté , celui de la queue d'un brun lustré et presque noir. Il marche à quatre pieds , et il n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

FIN.



NOTICE

DE

SINGES PEU CONNUS.



Nous nous sommes attachés, dans cette histoire générale et particulière des singes, à faire connoître les espèces sur lesquelles les naturalistes ou les voyageurs nous ont laissé des notions moins incertaines. Voulant, autant qu'il nous sera possible, donner toute l'étendue au sujet qui vient d'être traité, nous ferons mention de quelques autres singes peu ou moins connus, et dont il est parlé dans le système de la Nature de Linnæus et dans l'exposition du règne animal d'Erxleben.



LE BABOUIN

A QUEUE TRÈS-COURTE.



C'est ainsi que le traducteur de l'édition du système de la Nature , publiée par Gmelin , a nommé le singe que Linnæus avoit appelé *apedia*. Ce naturaliste l'avoit décrit dans les Aménités académiques , et lui avoit donné pour caractères , d'avoir la queue très-courte , les ongles comprimés et le pouce des mains adhérent à l'index. Il a fait ensuite quelques changemens à ces signes indicateurs , et les a énoncés de la manière suivante qu'Erxleben a suivie : queue très - courte ; pouce des mains rapproché ; ongles oblongs , ceux des pouces arrondis ; fesses couvertes de poils. Ce singe est de la grandeur d'un chat. Sa tête est presque ronde. Le museau est avancé , petit , arrondi à son extrémité , brun , avec des poils touffus. La face est brune , presque nue. Les poils du corps sont jaunâtres , excepté à leur

extrémité qui est noirâtre. Les fesses sont velues, la queue est mousse au bout, velue, de la longueur d'un ponce. Les doigts des pieds postérieurs sont plus longs, avec le ponce plus écarté que celui des mains. Les ongles sont longs, convexes, comprimés, linéaires, obtus et courbés, à l'exception de ceux des pouces, qui sont arrondis.

Schreber pense que c'est un saïmiri à queue mutilée; mais si les autres caractères énoncés ci-dessus sont vrais, c'est une espèce distincte.


LE BABOUIN

A QUEUE DE PORC.

Pennant a donné une figure de ce singe qu'il décrit comme une nouvelle espèce. Il est grand, d'une figure désagréable à la vue, d'un roux noirâtre, alongé dans les proportions de ses membres, avec la queue relevée, et semblable à celle du cochon. On ne connoît pas son habitation.

Ce quadrumane est probablement le babouin ordinaire, *papio sphinx*. Voyez aussi la description du singe noir, et celle du maimon.

LE SINGE BRUN.



Erxleben a placé avec les Guenons cette espèce de singe, dont nous devons la connoissance à Pennant, qui l'a nommée : THE TAWNY MONKEY. Il est de la grandeur d'un chat. Son museau est un peu avancé, de couleur de chair, ainsi que les oreilles. Le nez est plat. Le corps est en dessus d'un brun pâle, avec l'origine des poils cendrée. Le dos est postérieurement de couleur orangée. La queue est plus courte que le corps. Le ventre est blanc, et les pieds sont cendrés. Il est d'un naturel malin.

Il habite les Indes.

Le naturaliste anglais a représenté dans les supplémens, une variété de ce singe ; elle a la face noire, avec les joues garnies de poils longs et blancs, le corps d'un verdâtre tirant sur le gris, pâle. Les extrémités sont grises, et la queue est brune.

Ne connoissant pas positivement quelle est la vraie patrie de ce singe, le mot de

l'Inde étant trop vague, je ne peux affirmer si c'est le sajou gris, dont il me paroît se rapprocher.

LE SINGE BOUC.



La face de ce Singe est, suivant Pennant, nue, bleue, avec des rides obliques. Il a une barbe longue, semblable à celle d'un bouc ou d'une chèvre. Le corps et ses extrémités sont d'un brun foncé. La queue est longue.

Ce quadrumane fait partie de la collection britannique. Il est impossible de décider, avec aussi peu de détails, à quelle espèce il faut le rapporter. Sa face a les caractères du Mandrill, mais il s'en éloigne par la queue. Seroit-ce le Malbrouck ou le Talapoin ?

LE SINGE ANNELÉ.



La face de ce Singe , décrit par Pennant , est plane. Les poils du front et des joues sont plus longs. Le corps et ses extrémités sont bruns en dessus. Le ventre est cendré. La queue est plus courte que le corps , annelée alternativement de brun foncé et de brun plus pâle.

Ce Singe , du museum britannique , est peut-être un Ouïstiti déformé.

LE SAPAJOU EN DEUIL.



Erxleben décrit cette espèce comme inédite. Elle est , suivant lui , de la grandeur du Sajou brun , presque entièrement noire. La face , toute la partie qui l'avoisine , y compris même les pattes antérieures , sont rougeâtres.

Cet animal se voyoit dans la ménagerie du prince de Hesse-Cassel. Il étoit d'un caractère doux.

N'est-ce pas une variété du Sajou de Buffon ?

LE SINGE D'ANTIGOA.



La longueur du corps de ce Singe est de dix-huit pouces, et celle de la queue de vingt. Sa face est noire, avec le nez court et les joues barbues. Le dos et les côtés du corps sont mêlés de noir et de roux vif. Le ventre est blanc. Les jambes sont noires en dessus, et cendrées en dessous. La queue est d'un cendré foncé.

Pennant a vu en Angleterre ce Singe vivant : on l'avoit apporté de l'île d'Antigoa. Il étoit doux, leste, et d'une humeur badine. C'est probablement un Sajou.

LE MONKIE.



Ce singe est dans Linnæus sous le nom spécifique de *Morta*. Son pelage est d'un brun bai ; son museau est brun ; il n'a point de barbe, et sa queue est longue, nue et écailleuse.



ÉCLAIRCISSEMENTS

Relatifs aux Singes qui ne sont què vaguement dénommés dans plusieurs voyages , avec quelques vues sur les mœurs , les habitudes , et en général sur les relations du Singe avec nous.

La plupart des voyageurs qui ont parlé des singes , n'ayant pas des connoissances suffisantes en histoire naturelle , ignorant même souvent les premiers élémens de la langue d'une science si belle , se sont bornés à nous indiquer les objets qui ont piqué leur curiosité , par des dénominations vagues , prises , soit du pays où ils les ont observés , soit dans le nom que ses habitans donnent à ces objets. De-là naît une extrême obscurité dans la détermination des espèces , et une espèce d'impossibilité de ne pas faire de doubles emplois. Tâchons de prémunir contre une erreur si pernicieuse , et mettons à côté de quelques-unes de ces vagues indications affectées à plusieurs singes par les voyageurs , les noms dont se sont servis les naturalistes modernes , notamment Buffon , notre grand maître.

Les singes de l'île de Ceylan, remarquables par leur visage noir, leur barbe blanche qui va d'une oreille à l'autre, et qui leur donne l'air d'un vieillard, paroissent être l'ouanderou.

Les singes de Madagascar sont les mangabeys, du moins pour la plupart.

Le malbrouck, le bonnet-chinois se retrouvent dans les singes du pays de Bengale.

Nous verrons le douc dans ceux dits *singes de la Co. hinchine*.

Les singes de la côte d'Or nous offriront plusieurs espèces comprises sous cette dénomination commune et insignifiante. Aussi Smith assure-t-il, quoiqu'avec exagération, qu'on en compte plus de cinquante sortes. On y en remarquera une espèce si féroce qu'on ne peut l'apprivoiser, qui multiplie étrangement, contre lesquels les Nègres sont souvent obligés de faire la garde pour résister à leurs attaques, et qui sont souvent, lorsqu'ils sont inférieurs en forces, pris et aveuglés par ces animaux. Les Hollandais les nomment *singes barbues*. Cette désignation ne peut guère s'appliquer qu'à la diane, ou plutôt au babouin à museau de chien, d'un naturel plus intraitable. *Simia hamadryas*.

L'espèce qui a la barbe, le corps moucheté, le poil du ventre blanc, une raie

brune sur le dos, et les pieds blancs, ainsi que la queue, pourroit bien être la guenon à camail de Buffon. Les Nègres emploient la peau de ce quadrumane à faire des *fitis*, ou sortes de bonnets dont ils se couvrent la tête, et qu'ils vendent dans le pays jusqu'à une guinée. La friandise de ces singes est très-pernicieuse, ne choisissant les différens objets de leur nourriture, particulièrement des épis de millet, qu'après les avoir cueillis.

Nous avons déjà reconnu le mandrill à la peinture que les voyageurs nous ont faite du boggo. Sa grandeur, qui égale celle d'un petit homme, sa tête grosse, son visage blanc très-ridé et d'une laideur à saisir d'effroi, ses dents larges et jaunes, sa grande bouche, et dont les lèvres sont minces, son nez petit et morveux, sa dégoûtante brutalité, ses mœurs féroces ne nous permettent pas de douter que ce ne soit là le mandrill, le choras de Buffon. *Simia maimon et mormon*. Lin.

Prenez Aristote, Avicenne, et dites-moi si vous ne reconnoissez point le kebos du premier, le kijos du second dans l'animal qui porte, dans quelques auteurs, les noms de *singe varié*, de *singe vieillard*? Voyez encore si ce n'est pas la mone ou le mona

de Buffon. La diversité de ses couleurs lui a valu ces dénominations. Les langues espagnole et moresque nous donnent l'origine du nom de *mone*, de *mona*. On sait qu'ils désignent par ces mots, et par ceux de *monina*, *mounina*, les guenons ou singes à longue queue. Cet animal, d'un naturel doux, obéissant, et dès-lors susceptible d'éducation, celui de tous ses congénères qui s'accommode le mieux de la température de nos climats, est probablement l'espèce de singe que l'Égypte avoit déifiée, comme tant d'autres objets. *Isis enim Serapisque et longâ simia caudâ*, dit le poëte Prudence, en faisant l'énumération de leurs idoles. *Venerem precaris comprecare et simiam*, nous dit-il dans un autre passage. C'est aux habitans de Memphis que Strabon attribue particulièrement ce culte superstitieux. Diodore de Sicile nous assure que dans une certaine contrée d'Afrique, celle d'Égypte peut-être, les gens du pays avoient un respect si étonnant pour ces animaux, qu'un de leur grand soin étoit de leur tenir en tout temps des tables couvertes de fruits et de mets à leur usage, qu'ils punissoient du dernier supplice ceux à qui il arrivoit d'en tuer un, et que les noms qu'ils donnoient à leurs enfans avoient ordinairement quelques rapports à

ces animaux : ils avoient même , suivant lui , trois villes principales portant le nom de *villes de singes* , et dont le territoire étoit rempli.

Dans la fameuse table d'Isis , on a cru reconnoître deux figures de singes , mais qui seroient plutôt des babouins que des guenons. Dans l'une de ces figures , Anubis est en posture de suppliant devant un de ces animaux ; dans l'autre , ce même prétendu singe est représenté debout sur les pieds de derrière portant un globe sur la tête , symbole de la puissance et de la divinité. Mais ces figures ne seroient-elles pas plutôt celles de l'hippopotame ?

Cette superstition subsiste encore en bien des lieux. Les voyageurs nous assurent avoir vu des figures de singes aussi religieusement respectés que les autres matières de superstition. On n'ignore pas que les Portugais trouvèrent dans l'île de Ceylan une dent de singe si précieuse aux yeux de ces insulaires , qu'ils offrirent pour son rachat jusqu'à 700,000 ducats.

Les singes du cap Vert , qu'on nomme aussi *jackanapes* , sont des callitriches , dits encore *singes verts* , *singes de Saint-Jacques*.

Les patas sont les singes rouges de la Gambrâ. L'alouate porte aussi le même nom ;

mais il est distingué des précédens par la désignation de son pays natal.

Parmi les singes du Sénégal, on distingue 1.^o les singes ginous, dont la queue est courte : on les appelle aussi *mandrills*, *singes pleureurs* ; 2.^o le quojavoran, et 3.^o le magot. Le premier et le dernier sont connus. Nous ignorons à quelle espèce il faut rapporter le second.

Le singe capucin est le sajou : il est pour d'autres le singe siffleur.

Les singes hurleurs sont l'alouate, l'ouarine, ainsi que nous l'avons vu.

Le singe lion est le marikina.

Le singe nègre ou singe musqué est le saï.

Le même est encore dénommé *singe pleureur*.

Le mico est le singe de para de Brisson.

On a donné improprement le nom de *singes* à des animaux, souvent même très-différens, comme des makis, des didelphes, des loris, des paresseux, des écureuils, etc.

Détournons nos regards de cette ennuyeuse et confuse nomenclature ; une scène plus agréable va les fixer, en nous présentant un aperçu général sur les mœurs, les ruses, les habitations, la nourriture, la durée de la vie

des singes ; sur la manière dont on leur fait la guerre , et les avantages que l'on en retire. Un de ces hommes qui a le plus contribué , après Buffon , à propager en France et ailleurs le goût de l'histoire naturelle par un ouvrage général sur cette science infiniment utile , Valmont de Bomare , dont le dictionnaire d'histoire naturelle est si répandu , a donné à l'article *singe* un choix dirigé par le bon goût , des traits les plus piquans et épars çà et là de l'histoire de ces animaux ; nous ne saurions nous-mêmes les offrir avec plus d'intérêt , et nous pensons que nos lecteurs verront ici avec le plus grand plaisir ce résumé , ces vues générales d'un auteur aussi digne de nos éloges que de notre reconnaissance.

Mœurs , ruses , habitation , nourriture et durée des quadrumanes , vulgairement appelés singes.

Indépendamment de la conformation , de l'organisation intérieure et extérieure qui présentent aux naturalistes et au vulgaire , des rapports frappans entre les singes et l'homme ; il est certain que ces animaux frappent

frappent encore plus notre vue par leurs mœurs, leurs gestes, leur manière de vivre en particulier ou en république. On dit que le singe sent, compare, juge, réfléchit, choisit et paroît guidé dans ses mouvemens et ses actions, par un instinct supérieur et d'une manière moins monotone que dans les autres animaux brutes. Nous avons déjà répondu, d'après M. de Buffon, que le singe est dénué de tout ce qui fait l'homme; la privation de la pensée et de la parole met un intervalle immense entre ce quadrumane et l'homme; le singe n'est qu'un pur animal, une bête, et il porte à l'extérieur quelques-uns des traits de la figure humaine; voilà son plus grand avantage: la manière dont ses membres se meuvent, tient à leur conformation; et en cela seul, ces animaux semblent opérer comme nous. Mais que de différence pour les habitudes, etc. etc. !

On ne peut disconvenir que les singes en général ne soient fort laids: ils ont les membres très-forts et sont très-enclins à voler, à déchirer, à casser; ils sont très-adroits dans toutes leurs fonctions; sensibles au bien-être et à la détresse, ils témoignent en tout temps leurs passions par leurs trépi-

gnemens et d'une manière très-expressive. Si on les bat, quelques-uns de ceux soumis à l'éducation de l'homme, sur-tout les mandrills, les ouanderous, les saïs, ont l'art de soupirer, de gémir, de pleurer comme des enfans, et de pousser, suivant les cas, des cris d'épouvante, de douleur, de colère ou de dérision; ils font des grimaces et ont des attitudes si ridicules, que l'homme le plus mélancolique ne pourroit s'empêcher de rire.

Il [y a des races de ces animaux qui observent, dit-on, entre eux une certaine discipline, et exécutent tout avec une adresse admirable. Quoique habiles au pillage, sur-tout les papions parmi les babouins, et les macaques parmi les guenons, ils ne font guère d'expéditions importantes qu'en troupe. S'agit-il de dévaster une melonnière considérable, une grande partie d'entre eux entre dans le jardin, se range en haie, à une distance médiocre les uns des autres; ils se jettent de main en main les melons, que chacun reçoit adroitement et avec une rapidité extrême. La ligne qu'ils forment finit ordinairement sur quelque montagne: tout s'exécute dans un profond silence. Wafer dit qu'étant à l'île Gorgonia, il

observa différens singes (des coaitas) qui venoient cueillir des huîtres , lorsque la marée étoit basse ; ils mettoient l'huître sur une pierre , et avec une autre pierre la frapportoient jusqu'à ce qu'ils eussent rompu l'écaïlle en morceaux. L'espèce de guenon appelée *malbrouck* au Bengale , prend et mange des huîtres de la même manière.

Plusieurs de ces animaux (parmi les sapajous , on compte l'ouarine ou singe hurleur , et le coaita) , ont un instinct particulier pour connoître ceux qui leur font la guerre , et pour chercher les moyens , quand ils sont attaqués , de se secourir et de se défendre. Leurs armes sont des branches d'arbres qu'ils cassent , des cailloux qu'ils amassent et leurs excréments qu'ils reçoivent dans leurs mains ; ils jettent tout à la tête de leurs ennemis. Point de déserteurs ni de traîneurs ; ils ne s'abandonnent point : ils courent en plaine , sautent d'arbre en arbre très-rapidement ; si quelqu'un d'entre eux est blessé , ils crient tous d'une manière épouvantable et redoublent d'ardeur. S'agit-il de franchir une petite rivière , ces sapajous s'assemblent en certain nombre , grimpent à un arbre , se prennent tous par une

partie du corps au moyen de leur queue : ils donnent beaucoup de mouvement et de branle à cette chaîne , puis , à un signal , ils s'élancent et se jettent en avant : le dernier de la chaîne s'attache fortement à un tronc d'arbre de l'autre côté de la rivière et attire les autres ; ils s'entr'aident ainsi , et s'attachent avec leurs pattes et leur queue aux branches en tombant.

En général les singes aiment à manger des fruits , sur-tout du raisin et des pommes , des vers , des araignées , des poux et d'autres vermines. Leur goût est plus ou moins délicat : ils s'accommodent très-bien de la nourriture des hommes , et communément ils pillent , dans les champs de millet et de riz , les récoltes et les légumes des habitans. C'est ainsi que les papions et les macaques s'emparent gratuitement des moissons. Il faut se méfier dans les maisons , des babouins , sur-tout du mandrill , et des guenons , notamment du macaque ; ils sont insolemment lubriques.

Il semble que le génie de ces animaux ne soit pas toujours flétri par la captivité , car on voit dans quelques maisons l'ouanderou également rusé , audacieux , voluptueux , fripon et moqueur. Il s'assied sur son derrière

pour manger, et tient sa nourriture de son espèce de main. On lui apprend facilement à faire une toilette, à faire la roue à la manière des petits garçons, à attiser le feu; à laver la vaisselle, à pousser la brouette, à jouer du tambour, à embrasser, à rincer des verres, même à donner à boire: nous en avons vu un tourner la broche d'une main, et de l'autre recevoir le suc du rôti sur un morceau de pain, qu'il mangeoit ensuite. Nous en avons vu un en 1762 à Bordeaux, qui étouna singulièrement les spectateurs, lorsque, monté sur la corde et assis entre les bâtons croisés, il offrit et tendit de son propre mouvement la plante de ses pieds pour les faire frotter de craie; ensuite prenant le balancier dans ses mains, on le vit marcher gravement sur la corde, faire la belle jambe, puis courir en avant, en arrière, faire des entrechats et exécuter d'autres tours d'adresse aussi bien qu'un habile danseur de corde. Mais c'est dans les mains des bouffons moresques et indiens, qu'il faut voir les gentilleses de ces animaux. Au reste il faut en tout ceci distinguer les qualités acquises par l'éducation, des fonctions réelles et naturelles de l'ani-

mal, en un mot du degré d'intelligence qui lui est propre.

Soit que les pithèques, et particulièrement les patas, dorment, travaillent ou maraudent, il y en a toujours en sentinelle sur la cime de quelque lieu élevé, ou sur un arbre, et dont l'oreille, la vue et le cri servent à la sûreté commune : ils font un cri particulier qui sert de signal ; alors toute la troupe s'enfuit avec une vitesse étonnante : les jeunes, qui ne sont pas bien accoutumés à ce manège, montent sur le dos des plus vieux où ils se tiennent d'une manière fort plaisante ; on s'est plu à citer des exemples qu'ils punissent de mort les sentinelles qui n'ont pas fait leur devoir.

Les Européens du Cap prennent quelquefois de jeunes singes, en tuant auparavant les mères : ils les élèvent et les nourrissent avec du lait de chèvre ou de brebis. Lorsque ces singes apprivoisés sont devenus grands, ils font quelquefois une assez bonne garde dans la maison, pendant la nuit ; mais leur malice naturelle se développe avec l'âge : leurs mouvemens sont toujours brusques. Si le mâle est avec sa femelle et ses petits, en un mot quand ils sont, les uns admis à la société de l'homme, les autres dans l'état

sauvage , alors on peut apercevoir dans les actions et l'éducation comparées de ces animaux , un mélange ou assemblage bizarre de talens ou naturels ou acquis ; talens qui supposent aux yeux de bien des personnes un instinct infiniment supérieur à celui des autres brutes.

Leur face mobile , comme celle de l'homme , se prête à mille grimaces , et admet mille contorsions , qui , jointes à leurs gestes ridicules et extravagans , donnent le spectacle le plus risible et le plus divertissant ; et comme il y en a qui sont susceptibles d'une sorte d'éducation , on en voit aussi qui sont d'excellens pantomimes , et portés à l'imitation de tout ce qui se présente devant leurs yeux ; par leurs gestes ils répondent quelquefois avec intelligence , ils demandent ou grondent , affectent un geste et une contenance qui ressemblent beaucoup aux attitudes humaines : il y en a qui apprennent parfaitement à faire ce qu'on leur enseigne , même ce qu'on ne prétend pas qu'ils sachent. Dans le séjour de MM. de la Condamine et Bouguer au Pérou , des singes privés (probablement des coaitas) examinèrent si bien comment ces académiciens faisoient leurs observations sur les montagues , qu'on fut

bien étonné, dans une comédie pantomime, exécutée par des singes et où nos astronomes furent invités, de voir ces animaux planter des signaux, courir à une pendule, puis prendre la plume pour écrire, enfin regarder les astres avec des lunettes, etc.

L'aventure qui arriva aux troupes d'Alexandre, à l'occasion des singes, est trop singulière pour la passer ici sous silence. Ces troupes marchaient toujours en bon ordre; elles se trouvèrent dans des montagnes où il y avoit beaucoup de singes, et l'on y campa la nuit: le lendemain, quand l'armée se mit en marche, elle aperçut à quelque distance une quantité prodigieuse de singes (probablement des mones), qui s'étoient assemblés et rangés par pelotons. Les Macédoniens qui ne pouvoient rien soupçonner de pareil, crurent reconnaître l'ennemi; on se forma en bataille, chacun prit les armes et se disposa au combat: mais Taxile, prince du pays, qui s'étoit déjà rendu à Alexandre, lui apprit ce que c'étoit que cette armée prétendue, qu'il ne suffisoit que de l'approcher pour la mettre en fuite.

Ces animaux ont une grande antipathie pour le crocodile; il suffit de leur en montrer la peau pour les faire tomber en défaillance.

La queue sert souvent aux sapajous de cinquième jambe ou de main, pour descendre des arbres. Si quelque individu parmi ceux que l'on appelle *ouarines*, est blessé, ils sondent, dit-on, la plaie avec la patte antérieure, et y font entrer adroitement, au lieu de charpie, des feuilles qu'ils ont mâchées.

Ces animaux naturels aux pays très-chauds, transportés dans nos climats, renfermés ou privés de la liberté pour laquelle ils ont le goût le plus décidé, gémissent dans l'esclavage, et ne peuvent goûter les plaisirs de l'amour. C'est donc dans les pays brûlans, où les désirs de la jouissance sont portés à l'excès, que leur reproduction doit avoir lieu. Cependant on a vu, il y a peu de temps, à Mantoue la femelle d'un Magot, entretenue à l'hôtel du marquis Baldassare Castiglioni, mettre bas un petit, vigoureux et très-bien constitué. L'espèce de petit sagouin, appelé *ouistiti*, a fourni aussi à Paris l'exemple d'une pareille fécondation.

Les femelles des singes portent leurs petits de la même manière que les négresses portent leurs enfans. Ces petits se tiennent sur le dos de leur mère avec les pattes de derrière; ils leur embrassent le cou avec les pattes de

devant. Quand les femelles veulent donner à teter à leurs petits, elles les prennent dans leurs pattes antérieures ou bras, et leur présentent la mamelle comme les femmes. Les singes, sur-tout les rouges, le long de la Gambia, grande rivière de Nigritie en Afrique, sont toujours en troupe de trois ou quatre mille ensemble : ce sont des guenons appelées *patas*. Ces singes forment, dit-on, des républiques, où la subordination, pour ce qui les concerne, est assez bien observée : ils voyagent en très-bon ordre sous certains chefs qui sont de la plus grosse espèce ; l'arrière-garde est toujours composée d'un nombre des plus gros singes, entre lesquels, quand ils articulent leur langage, il y en a, comme le Malbrouck, dont la voix forte prend au besoin le dessus et réduit les autres au silence. Leur retraite est toujours un spectacle fort réjouissant pour un Européen ; car certains nègres les regardent comme une espèce d'hommes vagabonds, qui ne veulent pas prendre la peine de se bâtir des cases. Les *patas* sont aussi habiles au pillage que les macaques, et on les vend à fort bas prix dans le pays à cause du tort qu'ils font aux récoltes. Au reste, les familles de ces différens genres d'animaux ne se mêlent guère ;

chaque espèce habite un quartier différent. Les nègres qui n'ont pas l'usage des armes à feu, ont soin de ne leur décocher des flèches que dans le visage ; les blessures qu'ils reçoivent en cet endroit les font tomber infailliblement, parce qu'ils y portent d'abord leurs pattes.

Il arrive quelquefois que tirés par le chasseur et tombant de l'arbre, les sapajous ou singes à queue prenante, accrochent une branche et y entortillent cette cinquième main, laquelle s'y roidit de manière qu'ils y demeurent suspendus après qu'ils sont morts, qu'ils y pourrissent ou qu'ils y sèchent. Dès qu'un des singes est ainsi blessé à mort ou tué, d'autres singes vigoureux poursuivent souvent les chasseurs jusque dans leurs cases ; et si on leur ferme la porte au nez, ils ont la malice de découvrir la maison, de briser lesalebasses et d'emporter tout ce qui leur tombe sous la patte. En lisant l'article de chacun des singes, on trouvera d'autres détails sur les gestes et les façons d'agir de ces quadrumanes.

On avoit toujours cru jusqu'à présent qu'il n'y avoit que l'homme parmi les animaux, qui fût réellement susceptible de la petite vérole et de la rougeole ; mais depuis

que les hommes ont élevé dans leurs maisons des singes , l'expérience nous a prouvé le contraire.

Tous les habitans de Saint-Germain-en-Laie, près Paris, furent témoins qu'en 1767 un singe prit la petite vérole en jouant avec des enfans : cet animal en a porté même long-temps les marques. Un événement à-peu-près pareil a été observé à Paris. M. Paulet, alors bachelier de la faculté de Paris, convaincu par l'expérience que la rougeole est aussi contagieuse, ayant été appelé au mois de mars 1770 dans une maison où une jeune fille étoit tombée malade à son retour d'une pension où régnoit cette maladie, il eut grand soin de prévenir les personnes de la maison du danger de la communication, et il les invita à prendre quelques précautions, tant sur les singes que sur la cohabitation des autres enfans avec la malade ; mais il n'étoit plus temps ; une de ses sœurs qui lui avoit tenu compagnie, ainsi qu'un singe qui couchoit régulièrement tous les soirs sur les pieds du lit de la malade, furent l'une et l'autre attaqués de la rougeole, avec les mêmes symptômes qu'avoit eus la malade. Ce singe fut traité avec les mêmes remèdes que les enfans. M. Paulet ayant observé l'état

du pouls du singe malade , les mouvemens de pulsation étoient , dit-il , si précipités , qu'il étoit presque impossible de les compter. L'artère axillaire dans le singe est celle dont les pulsations sont les plus sensibles , et il prétend qu'on pouvoit alors les évaluer à environ cinq cents par minute. Il faut remarquer que ce singe étoit de la petite taille , et que la vitesse du pouls dans les animaux est toujours en raison inverse de leur grandeur.

Ces faits bien constatés démontrent que la petite vérole et la rougeole ne sont pas des maladies exclusivement attachées à l'espèce humaine , puisque le singe en est susceptible. Indépendamment de l'égalité de conformation intérieure et extérieure entre l'homme et cet animal , y auroit-il aussi une analogie d'humeur qui les rendroit capables l'un et l'autre de développer le levain des maladies citées ci-dessus ? Mais l'homme et le singe ne sont pas les seuls individus qui soient susceptibles de gagner le virus vérolique. Nombre d'exemples nous ont fait voir que cette maladie se communique dans d'autres espèces , d'un sujet à un autre et par le seul contact. Des bergers infectés de la petite vérole l'ont communiquée à une

brebis, à un troupeau, et celui-ci à un autre : c'est ce qu'on appelle le *claveau*. Un auteur (*Roder à Castro. Lib. 4. de Meteor. microc. cap. 6.*) rapporte avoir vu un cheval couvert de pustules de petite vérole ; et il n'est pas rare que les chèvres en soient attaquées, et qu'un grand nombre en périsse. On prétend que c'est la même contagion qui s'est étendue jusqu'en Laponie. (*Jo. Lindestolpe, lib. de venen, Lipsiæ, 1739, page 311*), et qui a infecté les rennes. C'est même la seule peste que les Lapons craignent pour ces animaux. »

Tel est le sommaire des principales observations que les voyageurs et les naturalistes nous ont transmises sur les mœurs et la manière de vivre des singes. Ces animaux étant encore peu connus sous leurs rapports physiques, il est aisé d'en conclure que leurs habitudes morales doivent, à plus forte raison, l'être bien moins, et qu'il s'écoulera, je ne dis pas bien des années, mais bien des siècles, avant qu'on ait sur la vie de chaque espèce des renseignemens certains et complets. De tout ce qu'on a dit, il nous paroît résulter que de tous les quadrupèdes, le singe est celui qui possède à un plus haut degré de perfection l'art d'imiter les actions

de l'homme , en se servant avec plus d'adresse , plus de prestitude que les autres , des extrémités de ses pattes , qui font l'office des mains et des pieds : la queue même devient pour plusieurs espèces un moyen de saisir différens corps , de s'y accrocher et de s'y suspendre. C'est celui des quadrupèdes dont les organes paroissent avoir plus d'aptitude au mouvement , et plus de facilité à étendre , à varier son exercice et ses usages ; c'est donc celui que l'éducation peut en général rapprocher davantage de l'homme. Il me semble même , à cet égard , qu'on est tombé dans un excès tout opposé à celui dont on a voulu relever l'erreur. On avoit d'abord trop donné au singe : on lui a ensuite trop refusé. Je me suis déjà assez fortement prononcé à l'article de l'orang-outang contre l'opinion de ceux qui veulent l'assimiler à l'homme. Les réflexions que je vais exposer ne paroîtront donc pas suspectes , et l'on me croira , j'espère , le partisan du paradoxe de cette prétendue identité de perfections qu'on suppose exister entre celui qui commande à la brute et la brute elle-même. Mais je pense qu'en voulant rendre trop sensible la distance qui sépare l'homme du singe , on a trop déprécié les facultés de celui-

ci. Un examen moral comme un examen physique me paroît fixer au singe, dans la série des animaux, le premier rang. On me cite, pour détruire cette supériorité, la finesse de l'odorat, la docilité, la fidélité, la reconnoissance du chien, l'industrie du castor, l'intelligence de l'éléphant, etc. mais ne sent-on pas qu'on ne doit jamais juger de la perfection d'une chose par des comparaisons isolées et partielles? que ces mêmes autorités pourroient valoir contre nous-mêmes? que c'est sur la vue d'un ensemble, d'après un examen et un parallèle général de facultés des objets comparés, qu'il faut établir les pièces servant au jugement que l'on doit prononcer? Considéré physiquement, l'homme surpasse tous les animaux par la finesse exquise du tact, par la manière, variée à l'infini, dont il déploie les facultés qui en dérivent. Or quel est l'animal qui sous ce point de vue se rapproche plus de l'homme que le singe? Voyez s'il en est un dont la physionomie soit aussi expressive, et rende si fortement les passions dont il est animé? Voyez s'il en est un qui ait les yeux aussi prompts à se mouvoir, qui ait autant de souplesse, autant de dextérité dans l'usage des mains, qui soit meilleur copiste de nos actions?

tions ? Le singe les imite de lui-même ; ses yeux sont presque ses seuls maîtres. Il semble faire ce que nous faisons nous-mêmes , avant que notre raison se développât : mais il n'en est pas ainsi des autres quadrupèdes ; ils n'achètent que fort chèrement , et par un long exercice , la facilité de copier un très-petit nombre de nos actions.

La vengeance est une de ces passions à l'empire de laquelle la plupart des animaux sont soumis ; mais l'obéissance qu'on lui rend n'est pas la même dans tous. C'est par la diversité des moyens employés pour satisfaire ce besoin , que l'on doit juger du degré d'intelligence , et certes tout le monde sait combien le singe excelle en malice vindicative. L'on connoît aussi les ruses qu'il met en œuvre , afin de se procurer quelque objet qu'il puisse manger. Une observation qu'il ne faut pas négliger est le rapport des vices , de la dégoûtante brutalité que l'on remarque entre l'homme corrompu et le singe , le sentiment déréglé qu'excite dans ces quadrumanes la présence d'une femme. Les autres animaux ne fournissent pas d'exemples semblables , et des rapprochemens aussi marqués.

Si tous les singes se ressemblent par des caractères communs , un tact excellent , une

facilité merveilleuse à profiter de cette faculté, leurs mœurs ne sont cependant pas toutes les mêmes. Les orangs-outangs sont ceux qui sont le plus susceptibles d'éducation et d'attachement. Nous avons vu, à l'article qui les concerne, des traits de leur sorte de sensibilité et de leurs penchans à des affections douces. Les singes à museau court et à longue queue, les guenons, les sapajous, les sagouins se prêtent aussi en général, avec assez de facilité, aux leçons qu'on leur donne, et répondent, avec assez de fruits, aux soins de leurs maîtres; mais il n'en est pas ainsi des singes à museau alongé des cynocéphales. Ils sont ordinairement d'un caractère fier et intraitable; leur férocité même exige qu'on prenne des précautions lorsqu'on s'approche d'eux.

Les singes du nouveau continent doivent différer, du moins un peu, dans leur manière de vivre de ceux de l'ancien monde. L'auteur de tous les êtres ne leur a pas assigné en vain quelques caractères particuliers, et qui forment une démarcation des plus frappantes: telle est la situation des ouvertures nasales, leur écartement, la présence de deux dents molaires de plus à chaque mâchoire. On ne voit point non plus dans aucun singe de

l'ancien continent une queue prenante, cette poche osseuse que l'on remarque à la gorge de l'alouate et de l'ouarine. Laissons aux naturalistes futurs le soin d'éclaircir ces difficultés. Ne nous amusons point à raconter ici différentes espiégleries du singe; on en connoît le plus grand nombre. Voyons les ruses qu'on oppose à leurs ruses, et la manière dont l'homme s'y prend pour s'emparer de ces animaux. Valmont de Bomare va nous en instruire.

Chasse des singes, et propriétés de leur chair en médecine.

« Dans la description historique que nous venons de faire de ces animaux, nous avons dit que les nègres les tuent, ou leur lancent des flèches dans le visage; nous avons dit encore que leur instinct d'imitation en fait peut-être tout le mérite et l'utilité. On rapporte que dans les endroits où croissent le poivre et le coco, les Indiens tirent parti de l'adresse des singes, pour en recueillir ce qu'ils ne pourroient avoir sans leur secours: ils montent sur les premières branches, ils en cassent les extrémités où est le fruit, l'arrangent par terre comme par jeu et se

retirent : les singes qui les ont examinés , viennent aussitôt après sur les mêmes arbres , les dépouillent jusqu'à la cime et disposent ces branches comme ils l'ont vu faire aux Indiens ; ceux-ci reviennent pendant la nuit et en enlèvent la récolte. Il y a des hommes qui mettent à profit l'instinct imitateur qu'ont les singes , pour les prendre : les uns portent des coupes pleines d'eau ou de miel , s'en frottent le visage devant eux , et y substituent adroitement de la glu , puis ils se retirent ; les singes qui les ont vus de dessus un arbre ou un rocher , s'approchent de ces coupes pour en faire de même ; mais ils s'aveuglent et se mettent dans l'impossibilité de fuir. D'autres portent des bottes qu'ils ôtent et mettent plusieurs fois , et ils en laissent de petites enduites de glu ; quand ils sont retirés , les singes viennent pour les essayer , et ne peuvent plus les ôter ni éviter le chasseur. Quelquefois on porte encore des miroirs où l'on se regarde à différentes reprises , et l'on en laisse d'autres où il y a des ressorts , qui se relâchant , serrent dès qu'on y touche ; le singe vient prendre ces miroirs pour s'examiner , et aussitôt il se trouve les deux pattes de devant engagées et hors d'état de faire un pas. Les habitans de Saint-Vincent-le Blanc

les prennent à la chasse avec de fausses trappes et autres machines ; ils mettent les petits en cage pour pouvoir attraper ensuite le père et la mère ; ils les traitent un peu rudement et les font crier , alors les singes accourent. Veut-on prendre les singes pithèques ; on laisse près de leur domicile des boissons fortes et enivrantes , et dont on feint de boire devant eux ; dès qu'on s'est retiré , ils viennent goûter de ce breuvage en criant *chin-chin* , et ils s'enivrent si bien qu'ils s'endorment ; alors les chasseurs les prennent aisément. On reconnoît les pays qui n'ont pas été habités , par la familiarité de ces animaux.

Quelques Indiens font différemment la chasse aux singes ; ils se rendent sur le sommet des montagnes , dans les endroits où ces animaux élèvent leurs petits. Les chasseurs , pour les prendre , y construisent des bûchers , et répandent tout autour du maïs : dans cet amas de bois , ils jettent une matière qui , étant échauffée par le feu , fait un bruit semblable à celui du tomerre , ce qui donne aux singes , dans le moment qu'ils sont occupés à manger le maïs , une frayeur si grande , qu'ils s'enfuient et abandonnent leurs petits à la discrétion des chasseurs ; quelquefois ils ont

la force de les porter sur le dos , et ils vont se percher sur les arbres comme les oiseaux. Ils sautent d'arbre en arbre avec une agilité extrême , et ils y courent plus facilement que sur terre. S'ils voient qu'on les couche en joue , ils marchent contre le vent et pousent des cris horribles en grinçant les dents. Leur dextérité est si grande , qu'ils savent éviter les flèches qu'on lance sur eux , et quelquefois les prendre avec leurs mains comme si on les décochoit pour jouer. Quand l'un d'eux est blessé , qu'il tombe et que le chasseur s'en saisit , ils remplissent l'air de leurs gémissemens : si le singe percé de flèches ne tombe pas , souvent les autres s'empressent de le secourir. Mais malheur au premier chasseur qui paroîtra dans le reste du même jour , car il lui faudra essuyer un déluge , une grêle de pierres. Ces animaux , en montant sur les arbres , après une telle alerte , portent chacun une pierre dans une main et une dans la gueule pour s'en servir contre les passans qu'ils voient armés. On assure avoir vu des chasseurs succomber et périr sous les coups de pierres lancées par ces singes.

La chair du singe est astringente ; quoique filandreuse , bien des personnes en mangent ,

sur-tout à Cayenne. M. de la Condamine nous apprend que les singes sont le gibier le plus ordinaire et le plus du goût des Indiens et des habitans voisins de la rivière des Amazones, *Mémoires de l'académie*, 1745. Leur graisse est nervale et résolutive; on la recommande dans la rigidité des articulations. Dans l'Inde portugaise, les os du singe broyés sont estimés sudorifiques et antivénériens. On trouve quelquefois dans la vésicule du fiel d'une ou de deux espèces de singes des Indes (c'est le douc et l'ouanderou), une pierre grosse comme une noisette, que les Indiens vendent plus de cent écus, dit Tavernier: les Indiens n'en permettent pas l'exportation; ils en font des présens aux ambassadeurs. Ces pierres ont les mêmes propriétés que le bézoard le plus précieux.





CONCLUSION.



NOUS touchons à la fin de l'histoire de ces animaux, dont la vue, au premier instant, a fait élever dans notre ame un sentiment d'humiliation. Nous avons d'abord cru apercevoir dans la brute un rival de notre espèce ; mais en rentrant en nous-mêmes, cette idée s'est sur-le-champ évanouie, et nous avons reconnu que le singe n'avoit que la forme matérielle de l'homme, n'étoit qu'un animal d'un instinct simplement supérieur à celui des autres quadrupèdes, et n'ayant que le masque de l'espèce humaine. Pleins de reconnoissance, nous nous sommes prosternés devant cet Etre suprême qui nous pénétra d'un souffle divin, et qui ne donna qu'à nous une petite portion de sa sublime intelligence. La raison ! cette parole impose silence à tous ces misérables qui, oubliant la dignité de leur auguste caractère, ou feignant plutôt de la méconnoître,

noître, voudroient anéantir de tous les efforts cette royauté que nous reçûmes de l'Auteur de la Nature. Qu'on cesse de nous objecter des ressemblances d'organisation, des supériorités de force; nous avons admiré l'architecture de ces deux édifices construits sur le même plan; mais l'un est presque nu à l'intérieur, et l'autre est richement et magnifiquement décoré. La force de l'animal le plus puissant peut-elle lutter contre la supériorité morale des moyens que la raison fournit à l'homme? Ainsi il existera toujours entre nous et le singe, qu'on nous présente comme une excellente copie de nous-mêmes, une distance immense dont on ne sauroit, avec tous les raisonnemens, rapprocher les limites, et le singe ne sera jamais au plus que le singe de notre espèce.

On a dû voir par la quantité de nos recherches, par l'abondance des matériaux que nous avons mis en œuvre, notre désir de réunir ici toutes les connoissances qu'on a pu acquérir sur ces quadrumanes. A tous les articles de Buffon nous avons ajouté des remarques nouvelles sur leurs caractères physiques, sur leurs habitudes, puisés dans les meilleures sources. Quoique les observations anatomiques ne puissent plaire qu'à

un petit nombre de nos lecteurs , nous avons cependant voulu donner l'extrait le plus essentiel de celles que le célèbre Daubenton a faites sur ces animaux , afin qu'on ne nous reprochât pas d'avoir négligé quelque complément de leur histoire. Toutes les espèces nouvelles publiées récemment par Audubert , celles même dont les auteurs systématiques , les compilateurs ont parlé , ont trouvé ici leur place. Nous ne nous sommes point borné à recueillir simplement ce qu'on avoit dit avant nous. Les galeries du museum d'histoire naturelle , ces mêmes lieux qui avoient présenté à Audubert les objets qu'il a peints avec tant de vérité , nous étoient aussi ouvertes. Nous avons donc eu la facilité de les examiner , de les comparer ; nous avons pu nous livrer à quelques discussions critiques , et nous nous estimions heureux si dans le nombre il y en a quelqueune d'utile et propre à jeter du jour sur une matière encore très-embrouillée , comme tant d'autres sujets de la zoologie. Les singes étant composés de familles très-nombreuses , répandues depuis les régions les plus orientales de l'ancien Monde jusqu'aux plus occidentales du nouveau continent , en occupant toute la zone torride et les limites

australes de la tempérée , n'ont été qu'à peine entrevus. Ne nous étonnons donc pas si leur histoire est encore si imparfaite : on n'a pas achevé d'écrire la première page du grand livre de la Nature.

DE L'HISTOIRE DES SINGES.

Page 1	FIN DE L'HISTOIRE DES SINGES.
2	Le Pithèque.
6	Le Pithèque, vu debout.
7	Le Pithèque, vu de face.
8	Le Pithèque femelle.
10	Le Pithèque, vu de côté.
11	Le grand Gibbon.
13	Le petit Gibbon.
14	Le Gibbon creusé, ou le Non non.
15	Le Major, vu de face.
17	Le Major, vu de côté.
ibid.	Caractères distinctifs de cette espèce.
19	Le petit Cynocéphale.
	Le grand Papion, ou Babouin proprement dit.
21	
24	Le petit Papion.
ibid.	Caractères distinctifs de cette espèce.
26	Le Babouin des Bois.



T A B L E

DE L'HISTOIRE DES SINGES.



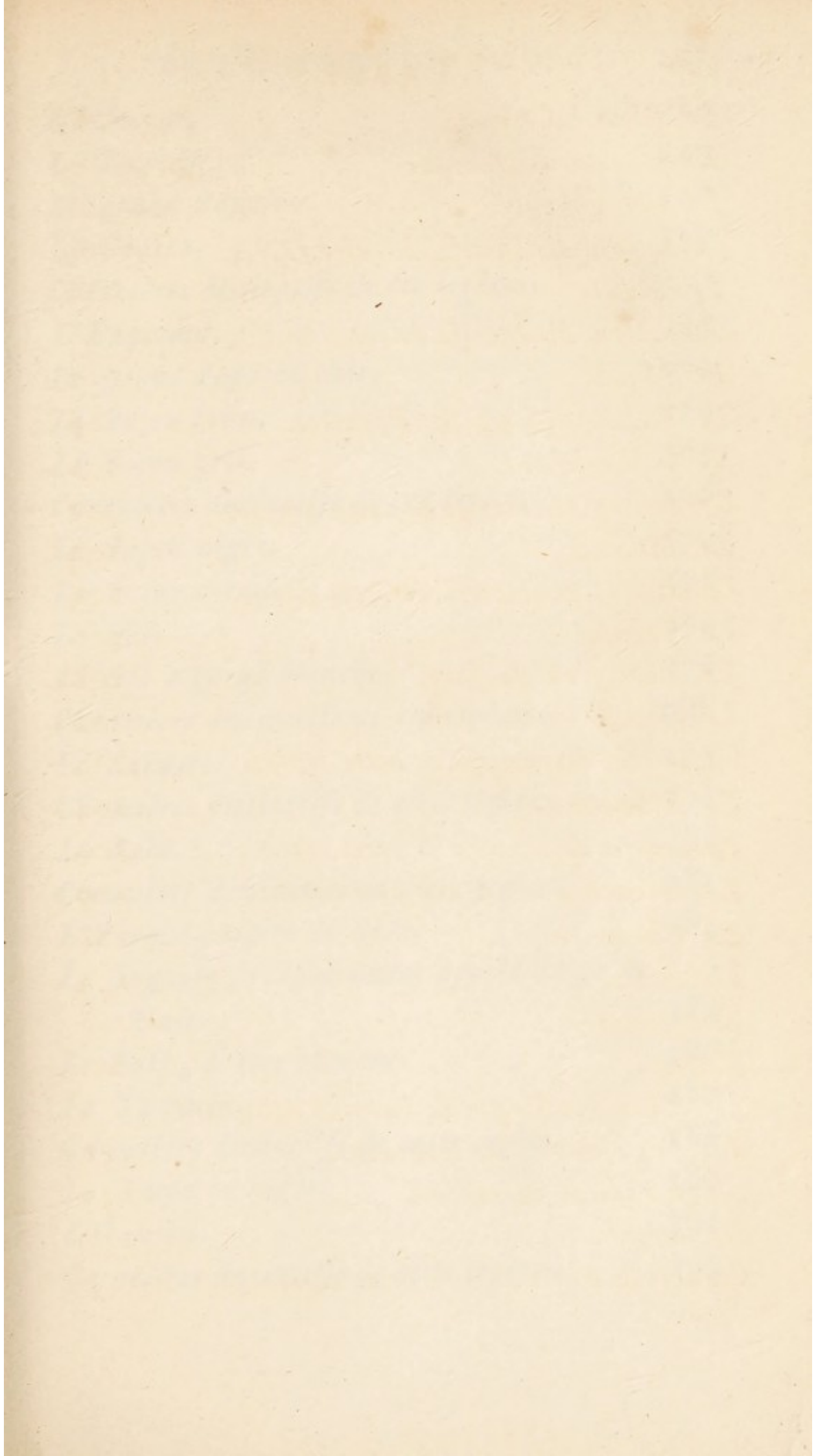
L ES Orangs-Outangs.	Page 1
Le Pithèque.	5
Le Pithèque, vu debout.	6
Le Pithèque, vu de face.	7
Le Pithèque femelle.	8
Le Pithèque, vu de côté.	10
Le grand Gibbon.	11
Le petit Gibbon.	13
Le Gibbon cendré, ou le Vou-vou.	14
Le Magot, vu de face.	15
Le Magot, vu de côté.	17
Caractères distinctifs de cette espèce.	ibid.
Le petit Cynocéphale.	19
Le grand Papion, ou Babouin proprement dit.	21
Le petit Papion.	24
Caractères distinctifs de cette espèce.	ibid.
Le Babouin des Bois.	26

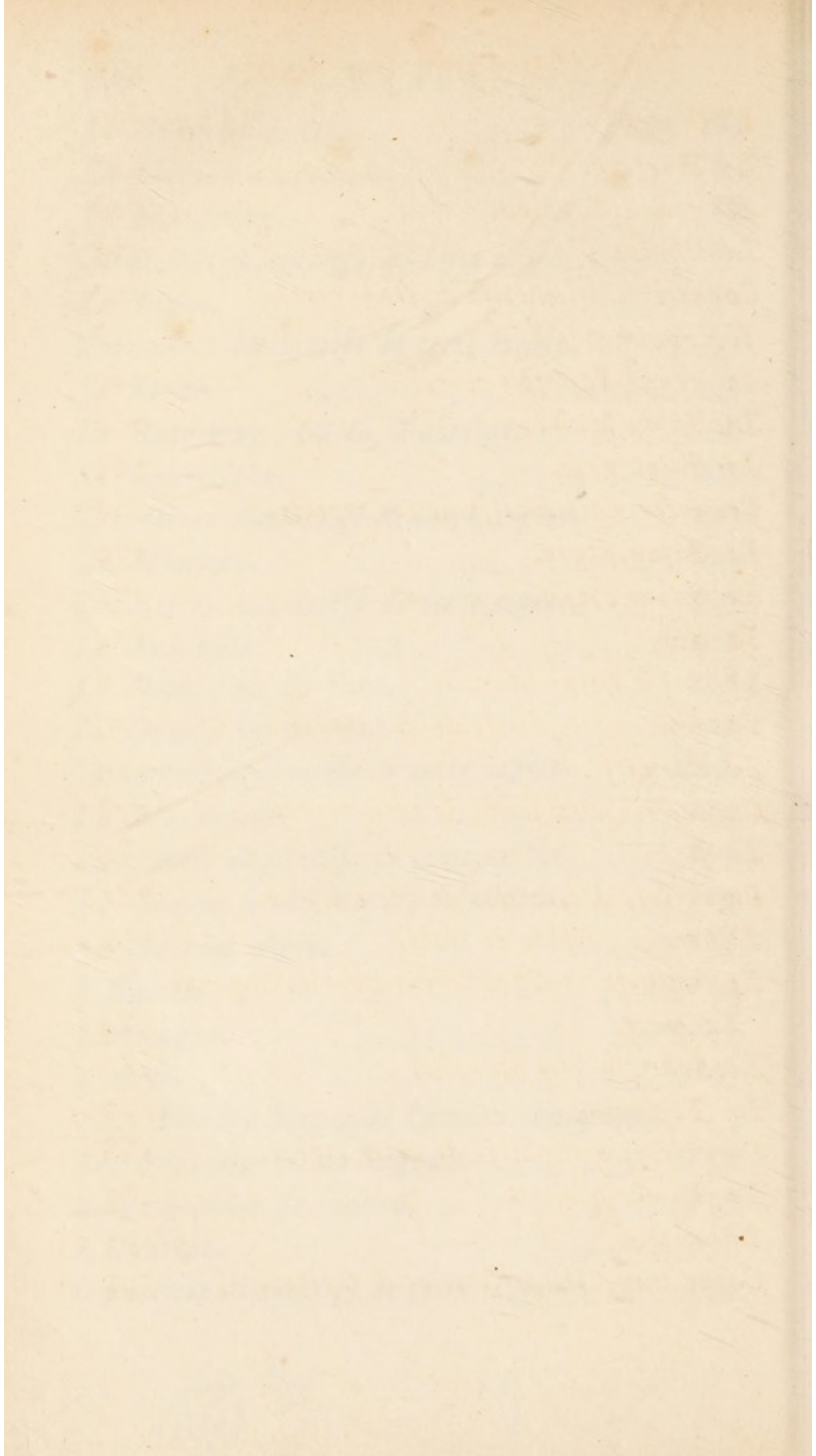
Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in approximately 20 horizontal lines across the page.

<i>Le Babouin à longues jambes.</i>	Page 28
<i>Le Babouin à museau de Chien.</i>	30
<i>Le Mandrill.</i>	33
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	34
<i>Le Choras.</i>	36
<i>Le Singe noir.</i>	40
<i>L'Ouanderou et le Lowando.</i>	42
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	45
<i>Le Singe de Moco.</i>	46
<i>La Guenon à museau allongé.</i>	49
<i>La Guenon à camail.</i>	50
<i>La Guenon à crinière.</i>	52
<i>La Guenon à face pourprée.</i>	55
<i>La Guenon à long nez.</i>	56
<i>Le Maimon.</i>	59
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	60
<i>Le Macaque, vu de face.</i>	61
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	63
<i>L'Aigrette, vue de profil.</i>	64
<i>Le Macaque à queue courte.</i>	65
<i>Le Patas.</i>	68
<i>Le Patas à bandeau blanc.</i>	71
<i>Le Patas à bandeau noir.</i>	72
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	ibid.
<i>Le Patas à queue courte.</i>	74
<i>Le Rhesus.</i>	76
<i>Le Malbrouck.</i>	78
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	83

<i>Le Bonnet-Chinois.</i>	Page 84
<i>La Guenon couronnée.</i>	85
<i>Le Mangabey.</i>	88
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	89
<i>La Mone.</i>	91
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	93
<i>Le Mona.</i>	95
<i>Le Roloway, ou la Palatine.</i>	98
<i>Le Callitriche.</i>	101
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	103
<i>Le Moustac.</i>	104
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	105
<i>Le Talapoin.</i>	106
<i>Le Douc, vu de face.</i>	108
<i>Le Douc, vu de côté.</i>	112
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	ibid.
<i>Le Blanc-nez.</i>	114
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	116
<i>La Guenon à nez blanc proéminent.</i>	119
<i>La Guenon nègre.</i>	122
<i>L'Entelle.</i>	124
<i>L'Ascagne.</i>	128
<i>L'Atys.</i>	29
<i>Fin des Singes de l'ancien continent.</i>	
<i>Les Sapajous et les Sagouins.</i>	131
<i>Singe à queue de renard.</i>	135
<i>L'Ouarine.</i>	137
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	143

E. P. B. P.





	Page
<i>L'Alouate.</i>	144
<i>Le Hurler.</i>	145
<i>Le grand Sapajou.</i>	146
<i>Le Coaita.</i>	153
<i>Caractères distinctifs de ces espèces.</i>	157
<i>L'Exquima.</i>	158
<i>Le grand Sapajou noir.</i>	162
<i>Le Sajou brun.</i>	164
<i>Le Sajou gris.</i>	165
<i>Caractères distinctifs de ces espèces.</i>	166
<i>Le Sajou nègre.</i>	170
<i>Le Sajou corou.</i>	171
<i>Le Saï.</i>	174
<i>Le Saï à gorge blanche.</i>	176
<i>Caractères distinctifs de ces espèces.</i>	ibid.
<i>Le Saïmiri.</i>	177
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	178
<i>Le Saki.</i>	180
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	181
<i>L'Yarqué, espèce de Saki.</i>	182
<i>Le Sagouin, vulgairement appelé Singe de Nuit.</i>	184
<i>Le Saki, à tête blanche.</i>	186
<i>Le Tamarin.</i>	187
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	188
<i>Le Tamarin nègre.</i>	189
<i>L'Ouistiti.</i>	191
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	193

248 TABLE DE L'HISTOIRE DES SINGES.

<i>Le Marikina.</i>	Page 194
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	195
<i>Le Pinche.</i>	196
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	197
<i>Le Mico.</i>	199
<i>Caractères distinctifs de cette espèce.</i>	201
<i>Notice de Singes peu connus.</i>	202
<i>Le Babouin à queue très-courte.</i>	203
<i>Le Babouin à queue de porc.</i>	204
<i>Le Singe brun.</i>	205
<i>Le Singe bouc.</i>	206
<i>Le Singe annelé.</i>	207
<i>Le Sapajou en deuil.</i>	ibid.
<i>Le Singe d'Antigoa.</i>	208
<i>Le Monkie.</i>	ibid.
<i>Le Syrichta.</i>	209
<i>Eclaircissemens relatifs aux Singes.</i>	210
<i>Mœurs, ruses, habitation, nourriture et durée des quadrumanes, vulgairement appelés singes.</i>	216
<i>Chasse des Singes, et propriétés de leur chair en médecine.</i>	235
<i>Conclusion.</i>	240

Fin de la Table.

